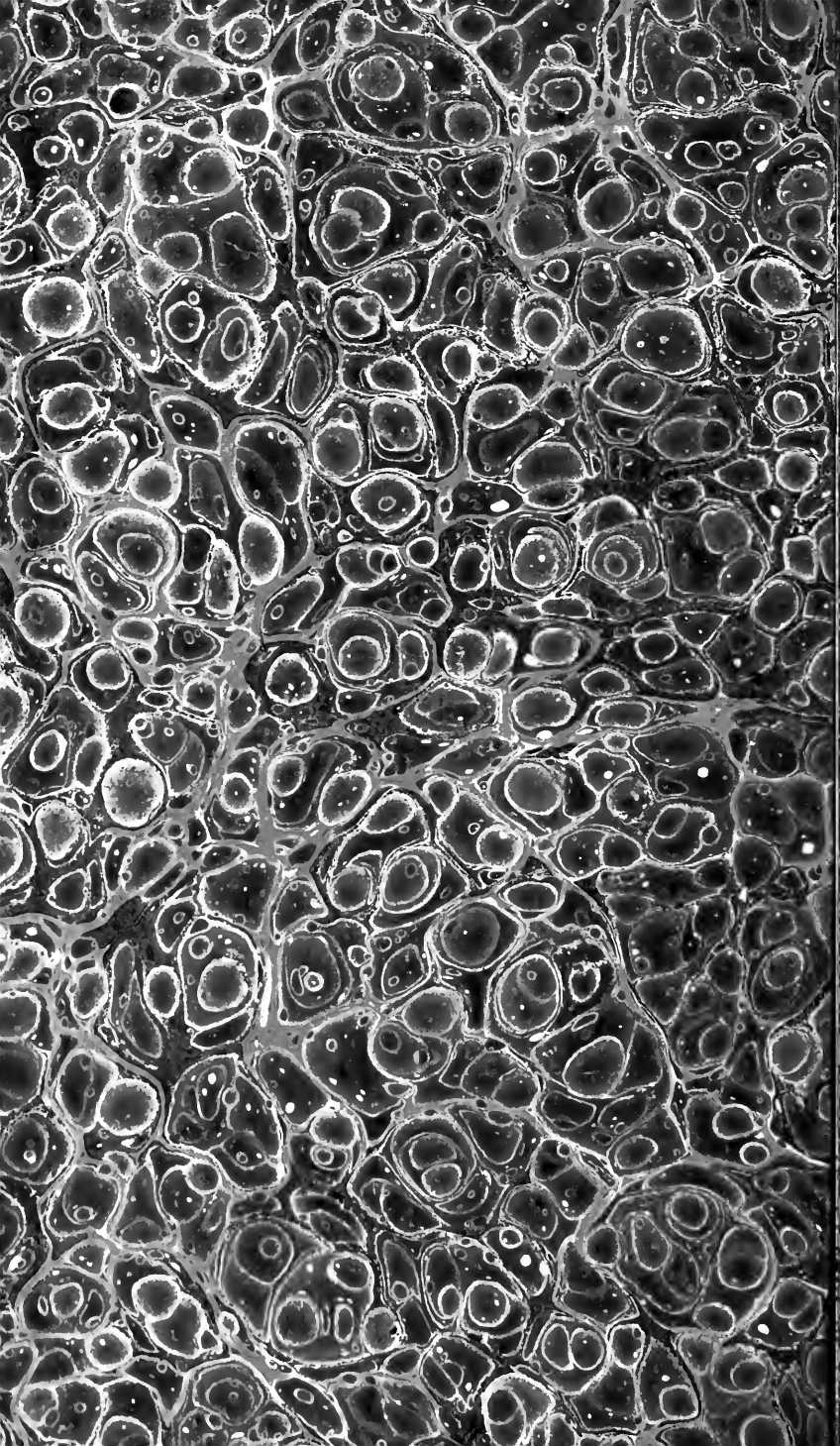
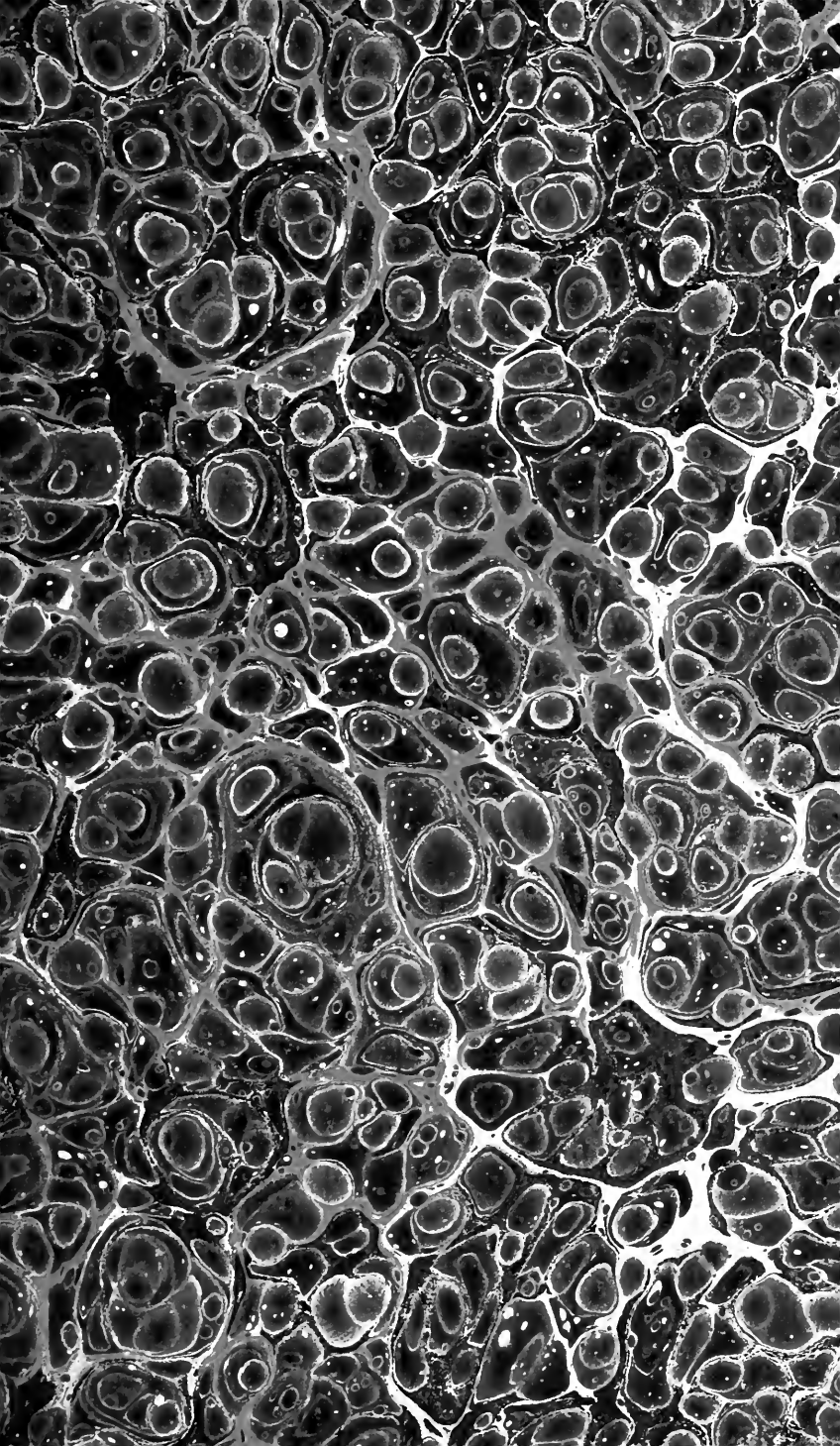


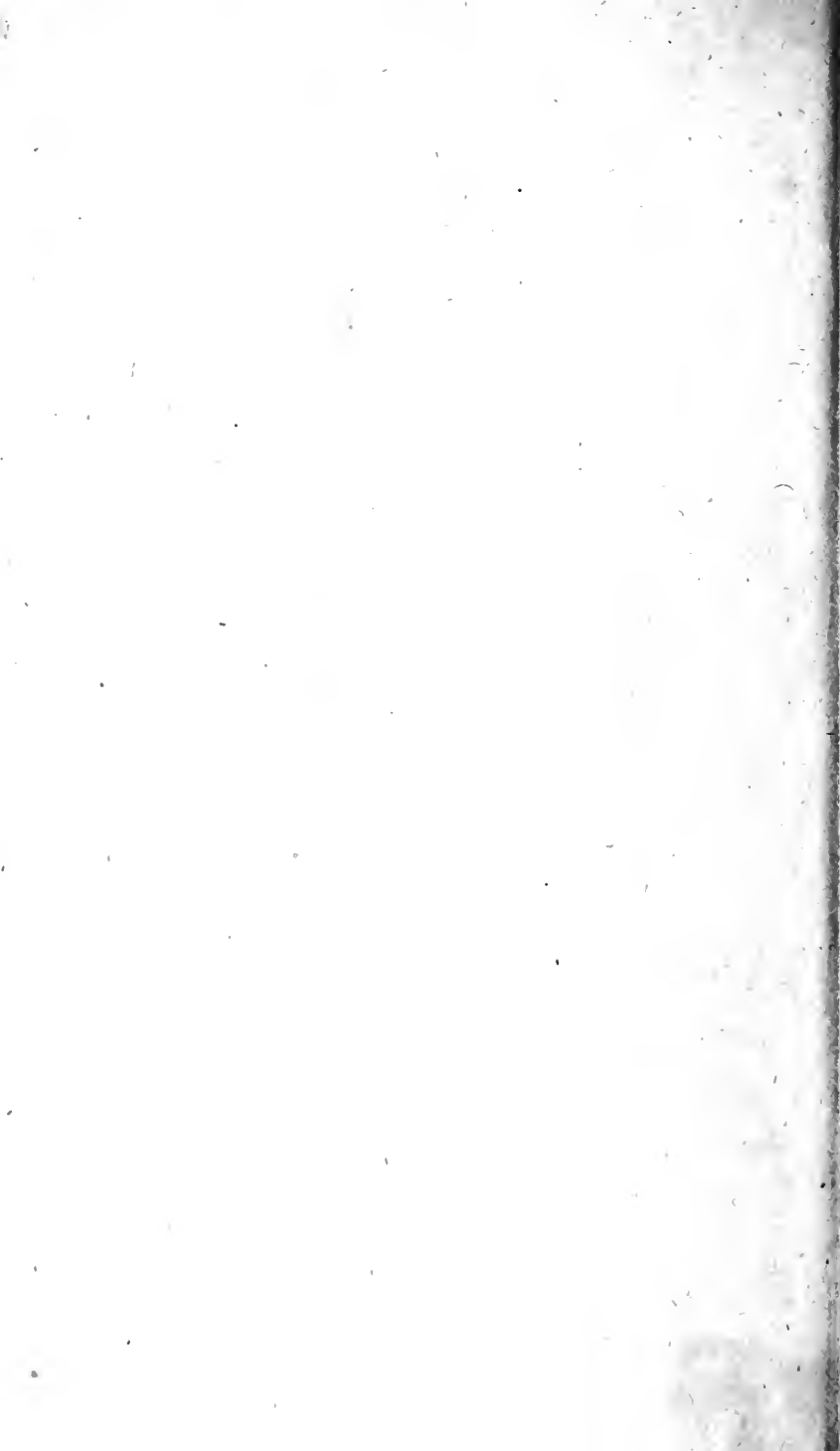
UNIVERSITY OF TORONTO



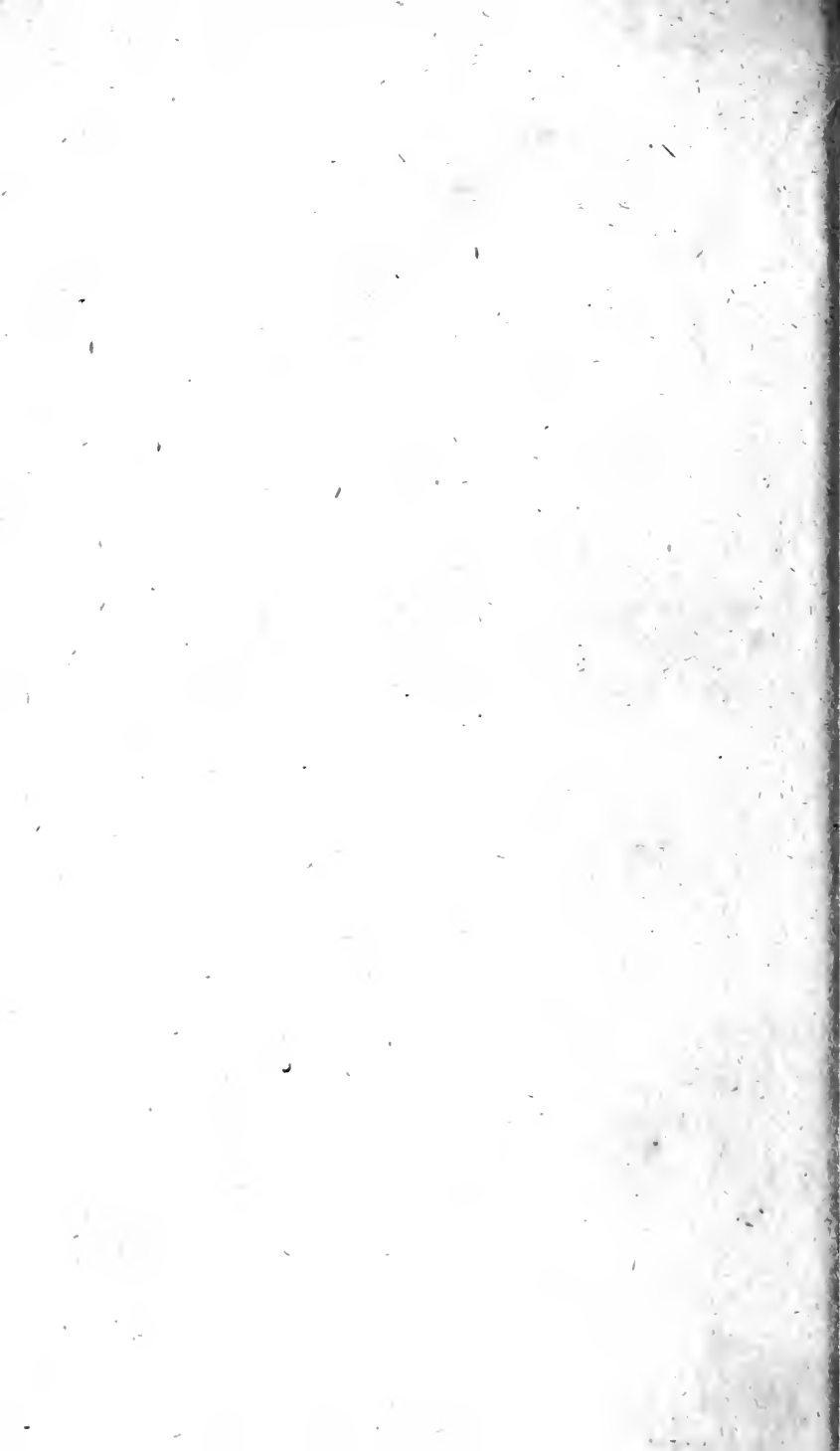
3 1761 01307796 1







Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa



COLLECTION
DES MÉMOIRES

RELATIFS

A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

57

MÉMOIRES
DU GÉNÉRAL TURREAU.

DE L'IMPRIMERIE DE J. TASTU ,
RUE DE VAUGIRARD , N° 36.

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE LA GUERRE DE LA VENDÉE.

PAR

LE GÉNÉRAL TURREAU.

Tantum religio potuit suadere malorum.

LUCRÈCE.

PARIS.

BAUDOUIN FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE DE VAUGIRARD, n° 36.

1824.

90830
2118108.

Handwritten marks or characters in the top right corner.

31/8/07
40230

NOTICE

SUR

LE GÉNÉRAL TURREAU.

L'EMBARRAS est grand d'écrire, sans matériaux nouveaux, une Notice sur la vie d'un homme dont plusieurs biographes ont déjà parlé. S'ils ont puisé à des sources certaines, comment, en venant après eux, ne pas s'exposer à des redites? Il en est, en pareil cas, comme de ces procès qui, suffisamment instruits devant plusieurs tribunaux, sont presque toujours confirmés en appel. Il faut convenir malheureusement que les premiers juges n'ont pas été favorables au général Turreau. Nous citerons quelquefois leurs arrêts.

Turreau, dont le surnom était *Linières* pendant la révolution, et *de Linières* après, avait le grade de capitaine d'infanterie en 1791. Il servit sous Beurnonville en 1792, à l'armée de la Moselle; passa, en qualité d'adjutant-général, chef de brigade dans la Vendée; assista, peu de jours après son arrivée, à la déroute de Vihiers; contribua plus tard au gain de la bataille de Doué, sur le prince de Talmont; fut battu et blessé à Coron, puis porté, dans le courant de septembre 1793, au commandement en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales. Jusqu'ici rien de trop fâcheux pour lui, si

ce n'est d'avoir été battu peut-être ; mais, quel général n'a pas essayé de revers, surtout en combattant dans la Vendée ? Le mal est qu'il y revint : il eût mieux valu, pour bien d'autres et pour lui, qu'on ne l'eût point rappelé sur ce théâtre de la guerre civile.

L'administrateur militaire dont nous avons inséré les Mémoires dans cette Collection, dit, en parlant du général Turreau, qu'on pouvait suivre la marche de son armée aux traces de la dévastation, à la lueur des incendies (1). Nous ne répéterons point les accusations portées contre lui dans le Dictionnaire biographique imprimé à Londres, en 1800. Ces accusations pourraient paraître suspectes ; mais nous citerons la Biographie de Bruxelles, dont l'impartialité ne peut, à son égard, être mise en doute. « Turreau, disent les auteurs de cet ouvrage, » exécuta dans l'Ouest toutes les mesures atroces pres- » crites par le comité de salut public, annonça la mort » de La Rochejaquelein, la destruction de six mille re- » belles, l'arrestation et le supplice de La Cathelière. » Dénoncé aussitôt après le 9 thermidor par Merlin de » Thionville, pour ses cruautés, Billaud de Varennes dé- » clara que le comité de salut public avait ordonné sa » suspension. Alquier ayant produit contre lui, le 7 » vendémiaire an VI (28 septembre 1794), un ordre de » massacre expédié au général Moulins, le décret d'ar- » restation, demandé à la presque unanimité, fut à l'in- » tant rendu. Il publia alors une justification de sa con- » duite, qu'il appuyait sur les ordres du gouvernement. » D'abord traduit devant le directeur du jury de Tours,

(1) 14^e livraison, Mémoire sur la Vendée, p. 152 et 157.

» Merlin de Thionville demanda qu'il fût jugé par un
» conseil de guerre. Le Directoire ayant pris un arrêté
» conforme à cette proposition, Turreau fut mis en ju-
» gement, et acquitté après une fort longue détention. »

Ce fut pendant son séjour en prison qu'il composa ses Mémoires. Les Vendéens y sont mieux traités par l'écrivain qu'ils ne l'étaient par le général en chef. Il fait un tableau remarquable de leur manière de combattre; il loue beaucoup leur adresse dans le maniement des armes, la foi qu'ils se gardaient entre eux, et leur audace devant l'ennemi. Ces éloges, indépendamment de ce qu'ils ont de mérité, préparaient une excuse à ses revers, et donnaient plus de prix à ses succès. Il ne parle point, comme on peut croire, du fameux *ordre* adressé au général Moulins. Mais, ce que Turreau, dans ses Mémoires mêmes, avoue de ses plans, de leur exécution, et des moyens qu'il croit nécessaires pour étouffer l'insurrection, laisse beaucoup à penser sur la possibilité des excès qu'on lui reproche (1). Il fallait qu'ils fussent bien grands, pour que le comité de salut public fit, par l'organe de Billaud de Varennes, annoncer sa suspension. Billaud n'était pas homme à s'effrayer de peu.

(1) Il dit, dans une note de la page 119 : « Le premier peut-être de tous les avantages que nous a procurés l'enchaînement de nos victoires, c'est l'effet qu'a produit sur l'opinion la marche des troupes de Mayence. Une ceinture de feu enveloppait le pays révolté; l'incendie, la terreur et la mort précédaient nos colonnes..... L'exécution de ces mesures terribles, et peut-être nécessaires, ordonnée par la Convention nationale, éloigna des Vendéens tous ceux qui les avaient secrètement favorisés..... En déployant la vengeance nationale sur la perfide Vendée, on effraya tous les malveillans disséminés dans les pays limitrophes, on y décida les incertains et les timides en faveur du gouvernement républicain. »

Cependant, quelque graves, disons le mot, quelque odieuses que fussent les accusations qui pesaient sur lui, le général Turreau ne voulut pas s'y soustraire; il supporta, pour obtenir un jugement, toutes les rigueurs d'une étroite captivité. Nous rapportons l'anecdote suivante, sur la foi d'une personne qui lui fut long-temps attachée. Il était en prison aux Plessis lorsque le 13 vendémiaire fut l'occasion d'une amnistie dont tous les généraux, prévenus, arrêtés comme lui et pour les mêmes causes, s'empressèrent de profiter. Turreau persista seul à demander des juges. Ceux qui avaient servi sous ses ordres, devenus libres en vertu de l'amnistie, vinrent le visiter dans sa prison, et le pressaient d'en sortir. « C'est pour vos sottises que je suis ici, leur » dit-il, je n'en sortirai que par un jugement, ou je » laisserai ma tête sur un échafaud. J'ai fait le sacrifice » de ma vie. Croyez-moi, ne vous déshonorez pas en » acceptant l'amnistie; faites-moi franchement votre » confession, et je vous donne à l'instant des ordres » qui légitimeront ce que vous avez fait; mais il faut » rester en prison et vous faire juger. » — Tous refusèrent. — « Eh bien! leur dit le général Turreau, vous » êtes tous employés aujourd'hui, aucun ne le sera dans » six mois. » — Cette menace ne les ébranla point. Leur destitution la suivit de près.

S'il faut en croire la Biographie de Bruxelles, après la conspiration et la mort de Babœuf, en 1797, le général Turreau adopta un de ses enfans. Sous le Consulat, le général servit en Suisse et dans l'Italie; il concourut aux travaux du Simplon, il organisa le Valais. Aux travaux de l'administration succédèrent pour lui ceux de la diplomatie. Après quelques années de séjour comme mi-

nistre plénipotentiaire dans les États-Unis d'Amérique, le général Turreau, qui avait été nommé grand-officier de la Légion-d'Honneur, revint en France en 1810; il eut sous ses ordres la 21^e division militaire, et fit en Allemagne, malgré ses infirmités, la campagne de 1813. « Il commandait encore dans le duché de Wurtzbourg » à l'époque de la restauration, et réunit, le 2 mai 1814, » les officiers généraux bavarois pour célébrer la paix et » le rappel de Louis XVIII. » (*Biographie de Bruxelles.*)

Ces démonstrations, il faut bien que l'histoire l'avoue, s'accordent peu avec les sentimens qu'il exprima dans les cent jours, lorsqu'il fit, à cette époque, réimprimer ses Mémoires sur la Vendée. Dans l'avertissement qui précède cette édition de 1815, il parle du *séjour momentané des Bourbons* en France. Cette phrase, que nous avons dû conserver, n'a pas le mérite d'une prophétie en 1824; nous n'en faisons l'observation que parce que cette observation même explique comment cet avertissement, tel qu'il fut alors écrit, se retrouve en entier dans l'édition nouvelle. Quoi qu'il en soit, le général qui avait été chargé, après Waterloo, de défendre la rive gauche de la Seine, prit part, comme représentant de l'armée française, à la convention du 3 juillet, et se retira bientôt après dans une terre qu'il possédait à Conches, en Normandie. Nommé baron sous l'empire, chevalier de Saint-Louis sous le Roi, Turreau de Linières, lieutenant-général, vivant depuis 1815 étranger aux affaires publiques, mourut à l'âge de soixante ans, le 15 décembre 1816, dans la retraite qu'il s'était choisie.

Outre ses Mémoires sur la Vendée, le général Turreau en a publié d'autres sur les États-Unis d'Amérique. On assure que ses manuscrits contiennent des Mémoires

sur la république du Valais et sur le Simplon, des fragmens considérables d'un travail sur l'art militaire, une Histoire du comité de salut public, enfin des notes curieuses destinées à faire partie d'un grand ouvrage sur la révolution française. Il est à désirer pour lui, pour son nom, pour sa mémoire, que la publication de ces derniers écrits surtout, puisse éclairer et ramener l'opinion si fortement prononcée contre les premières années de sa vie politique.

AVANT-PROPOS.

(ÉDITION DE 1795.)

IL y a six mois que cet ouvrage est fait. J'ai différé jusqu'ici de le rendre public, parce que je voulais le recommencer, et présenter dans un plus grand cadre et avec moins de sécheresse, les principaux événemens de la guerre de la Vendée. L'altération sensible de ma santé, qui ne me permet aucune occupation sérieuse, et la privation de mes papiers dont j'attendais chaque jour la restitution, m'ont forcé d'abandonner ce projet.

Quoique ces Mémoires n'offrent aucun intérêt du côté du style, ils méritent d'être lus à cause de l'importance du sujet. (10 messidor, an III.)

AVERTISSEMENT.

(ÉDITION DE 1815, ÉPOQUE DES CENT JOURS.)

J'EUS le projet, en 1804, de donner plus de développement à ces Mémoires, et d'en faire faire une seconde édition, lorsque j'ai été arrêté par des considérations que peut-être il n'est pas nécessaire d'expliquer, pour qu'elles soient senties et appréciées par tous les hommes honnêtes.

Je pensais alors qu'au lieu de parler de la guerre de la Vendée, il valait mieux en laisser éteindre les souvenirs, que de les reporter à cet épisode affligeant de notre révolution. Sans doute la disposition de l'esprit public, plutôt éclairé que guidé par la sagesse du gouvernement, écartait le danger de faire entendre toute la vérité sur l'origine de nos funestes divisions dans l'Ouest. Mais les habitans de ces contrées n'avaient plus besoin de la connaître pour seconder, d'intention et de fait, la volonté nationale. La Vendée était pacifiée; mon ouvrage devenait inutile.

J'ai été retenu surtout par la crainte d'offenser l'amour-propre de quelques personnages qui paraissaient avoir changé de doctrine, et embrasser sincèrement la cause nationale. J'étais loin de pen-

ser qu'une nouvelle apostasie les ferait rentrer sous leurs anciennes bannières, et qu'ils violeraient encore la foi jurée.

Mais l'intérêt de mon pays, qui a été constamment l'objet de mes pensées et de mes écrits, fut aussi le premier des motifs qui me semblaient commander le silence sur tout ce qui avait rapport à nos divisions intestines. Malheur, disais-je, à qui trouble le repos des passions ! Cette réflexion me fit jeter au feu les nouveaux Mémoires à l'époque de mon départ pour l'Amérique.

Mais aujourd'hui que l'opposition royale, encouragée par le séjour momentané des Bourbons, et le retour éphémère des hommes à privilèges, veut reprendre l'exécution de ses plans, et faire renaître le fanatisme religieux et nobiliaire, peut-être n'est-il pas inutile de rappeler quelles furent les causes de la guerre de la Vendée, et quelles seraient les funestes conséquences d'un nouveau déchirement dans l'intérieur de l'empire ? car c'est une erreur de croire que le principe de la guerre de l'Ouest ait borné ses effets au territoire où l'opposition déploya ses couleurs et arma ses phalanges. Ce principe que les fauteurs de l'ancien système politique appellent le *feu sacré*, n'est point détruit ; quelquefois même les passions le rallument, surtout lorsque les changemens de gouvernement peuvent offrir des chances de guerre civile, et raniment les coupables espérances des ennemis de la patrie.

Ce principe existe donc dans toutes les parties de la France, mais ne prédomine nulle part. Il n'appartient qu'au temps et aux progrès de la raison publique de le détruire. Aujourd'hui son existence est utile, parce qu'elle inspire aux citoyens une inquiétude salutaire, leur fait sentir la nécessité de rester serrés, et de se rallier plus que jamais au trône impérial qui est aussi l'autel de la patrie; car la patrie et l'empereur sont identifiés maintenant dans la pensée et dans le cœur des bons Français (1).

On trouvera peu de changemens dans cette nouvelle édition. J'ai ajouté quelques notes nécessaires à l'intelligence du texte, et j'en ai supprimé d'autres (2) qui pouvaient atteindre la mémoire de quelques hommes auxquels les circonstances ont donné une célébrité malheureuse, et que l'histoire peut oublier.

(1) En 1816, la suppression de ce passage aurait pu paraître nécessaire; il ne présente plus, comme on l'a remarqué dans la Notice, aucun danger en 1824.

(2) Ces notes ont été rétablies dans l'édition actuelle; on y a joint également les additions que le général avait faites sur un exemplaire trouvé après sa mort dans ses papiers, et qu'il se proposait de livrer à l'impression.

PRÉFACE.

UNE histoire complète de la guerre de la Vendée serait peut-être, dans notre situation politique, l'ouvrage le plus intéressant et le plus utile à présenter au peuple français. Une telle entreprise était sans doute au-dessus de mes forces; cependant, ne consultant que mon zèle et mon attachement à la chose publique, dégagé d'ailleurs des inquiétudes comme des illusions de l'amour-propre, je me serais livré tout entier à la composition de cet ouvrage, si je n'avais été privé de la plupart des matériaux nécessaires à sa confection (1).

Quelque imparfait que soit, sous tous les rapports, celui que j'offre au public, je ne le crois pas sans utilité; et, si l'on doit quelques égards au malheur et à la pureté des intentions d'un homme dont la vérité et l'amour de sa patrie ont guidé la plume, j'obtiendrai sans peine l'indulgence des bons Français; je me soucie peu du jugement et de l'opinion des autres.

Cet essai historique, uniquement destiné à fixer

(1) Tous mes papiers ont été saisis au greffe de ma prison, et depuis enlevés par ordre des comités du gouvernement.

les idées sur une guerre qui n'est pas encore connue, ne contiendra rien de relatif à la justification de la conduite que j'ai tenue lorsque je dirigeais les forces de l'Ouest, justification que le discernement et la justice de ceux qui ont le secret de ma vie politique et militaire doivent m'épargner.

Au surplus, quand il sera question de me défendre, je le ferai avec cette supériorité de moyens que donnent à l'honnête homme une conduite franche et pure, et l'intime conviction de son innocence. Je répondrai par des faits positifs, par des preuves matérielles, à toutes les imputations fausses, souvent absurdes qu'on m'a faites; et je n'aurai pas de peine à détruire cet échafaudage d'accusations vagues, de dénonciations dénuées de preuves (1), accueillies et propagées par la malveillance, et que les seules haines personnelles ont élevées contre moi.

J'écarterai de ma défense tout ce qui pourrait satisfaire des ressentimens provoqués chaque jour par les productions du mensonge et de l'esprit de parti (2). J'écrirai, je parlerai sans fiel, sans humeur, sans affections comme sans haines particulières. Les affaires privées, ainsi que les intérêts

(1) Ces dénonciations sont au *Moniteur*, séance où ce général fut décrété d'arrestation.

(2) Lisez, si vous pouvez, les OEuvres du représentant Lequinio et de l'adjudant-général Hector Legros.

généraux, devraient toujours être discutés dans l'absence des passions; et l'infortune, l'injustice même qu'on éprouve, ne sont pas des motifs suffisans pour mettre de l'aigreur et de l'emportement dans ses discours et ses écrits.

Je suis peu sensible aux outrages de la calomnie (1), parce qu'en me repliant sur moi-même, en parcourant le tableau de ma vie politique, je n'y vois que des actions qui l'honorent. Il me suffit d'être sans reproches, et d'avoir prévu depuis longtemps le coup qui me frappe aujourd'hui, pour être indifférent sur le sort qui m'est réservé. Exempt des remords comme des craintes qui n'appartiennent qu'aux coupables ou aux lâches, j'attends avec sécurité le terme de mes maux; et quand, après avoir été victime de l'erreur du gouvernement, je

(1) « Les outrages affectent tous les hommes, dit J.-J. Rousseau; mais beaucoup plus ceux qui les méritent, et qui n'ont point d'asile en eux-mêmes pour s'y dérober. Pour en être ému le moins qu'il est possible, il faut les sentir injustes, et s'être fait de l'honneur et de l'innocence un rempart autour de son cœur inaccessible à l'opprobre. Alors on peut se consoler de l'erreur ou de l'injustice des hommes: car, dans le premier cas, les outrages, dans l'intention de ceux qui les font, ne sont pas pour celui qui les reçoit; et, dans le second, ils ne les lui font pas dans l'opinion qu'il est vil, et qu'il les mérite, mais, au contraire, parce qu'étant vils et méchans eux-mêmes, ils haïssent ceux qui ne le sont pas. » (*Rousseau, juge de J.-J.*, t. I^{er}.)

le serais encore de celle de mes juges, ne laisserai-je pas à mes amis des moyens de sauver ma mémoire de l'opprobre et de l'ignominie?... Revenons à mon ouvrage.

On peut le lire avec confiance : la vérité et l'impartialité la plus sévère ont présidé à sa rédaction.

La plupart des détails sur les causes de la prospérité et de la décadence des Vendéens m'ont été transmis par d'Elbée, leur généralissime, devenu mon prisonnier, lorsque j'ai pris l'île de Noirmoutier.

Messidor an III.

P. S. J'apprends à l'instant qu'on doit répandre dans la Vendée une proclamation d'amnistie en faveur des rebelles. Je désire qu'elle ait du succès : elle en aurait peut-être eu davantage dans le temps (frimaire an II) où je l'ai proposée au gouvernement.

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE LA GUERRE DE LA VENDÉE.

LIVRE PREMIER.

POUR trouver l'origine de la guerre de la Vendée, il faut remonter à celle de la révolution. Cette assertion, toute étonnante, toute hasardée qu'elle peut paraître à beaucoup de gens, n'en est pas moins fondée, et je le prouverais jusqu'à l'évidence, si, pour faire connaître les véritables causes de cette guerre, je n'étais pas obligé d'entrer dans des détails que ne comporte pas cet ouvrage. Quoi qu'il en soit, c'est une erreur d'attribuer à la levée des trois cent mille hommes la révolte générale et spontanée des habitans du Bas-Poitou; c'est une erreur de donner une cause accidentelle à la naissance, à l'existence d'un parti qui ne pouvait obtenir d'aussi grands succès, prendre si rapidement tous les caractères d'une puissance redou-

table, sans le concours d'une infinité de ressources, de mesures et de moyens préparés de longue main.

Ceux qui, connaissant le pays, y ont observé, dès le principe de la révolution, la conduite des prêtres et des nobles, la marche des autorités constituées, et la disposition morale des habitans, n'auront pas de peine à trouver dans des événemens antérieurs les causes originelles de la révolte, et les premiers élémens dont s'est composé ce volcan politique qui, par son explosion subite et terrible, a plus ou moins ébranlé, en raison de leur distance, tous les départemens de l'Ouest.

Et qu'on ne s'y trompe pas : les intrépides habitans du Bocage et du Loroux (1) qui, seuls, abandonnés à leurs propres forces, ont eu, dès le commencement de la guerre, tant d'avantages décisifs, ne devaient pas agir isolément, si le plan de leurs chefs avait eu son entière exécution. Car le parti qui a désolé la rive gauche de la Loire, n'était qu'une branche de celui du fameux La Roarie

(1) Le Bocage est une partie du Bas-Poitou, divisé aujourd'hui en plusieurs districts du département de la Vendée. Le Loroux est cette partie de la rive gauche de la Loire qui borne immédiatement le fleuve, et qui se trouve comprise, suivant la nouvelle division, dans les départemens de la Loire-Inférieure et de Mayenne-et-Loire.

dont la vaste conspiration avait poussé des racines sur plusieurs points de la république, même dans les départemens les plus éloignés de son centre (1). Et si, tandis que la rive gauche était constamment le théâtre des plus sanglans combats, et que chaque jour était signalé par une nouvelle victoire des Vendéens, il y eût eu plus d'ensemble et de régularité dans les mouvemens partiels qui ont agité la rive droite; ou plutôt, si les révoltés de cette partie se fussent joints à ceux de l'autre, et qu'ils eussent simultanément dirigé et continué leurs incursions vers le Midi, on doit juger quels terribles effets auraient résulté de la réunion de ces partis, de la coïncidence de leurs mouvemens, alors opérés en masse et sur des points plus rapprochés, et combien ce qu'on appelait une *poignée de brigands* (2) eût pu faire courir de dangers à la république.

Au surplus, sans nous arrêter davantage aux causes de la guerre de la Vendée, sur lesquelles j'ai des données assez positives pour prouver au besoin tout ce que j'avancerais (causes que je développerai dans un autre ouvrage); sans exa-

(1) On sait que le centre de cette conspiration était en Bretagne.

(2) On a dit souvent, durant le cours de cette guerre: « Il » est étonnant qu'une *poignée de brigands* résiste aussi long- » temps. »

miner ici quels étaient les fils, les embranchemens de cette effrayante conjuration contre la liberté, voyons à quel degré de consistance et de prospérité est parvenu le parti royaliste et catholique (1); quelle masse de forces et de moyens a présentée tout-à-coup cette puissance vraiment colossale, moins étonnante encore par ses succès, que par l'opiniâtreté et la durée de sa résistance.

C'est à tort que l'on comprend, sous la dénomination générale de Chouans ou de Vendéens, tous les révoltés qui ont agité successivement la plupart des départemens de l'Ouest. Il ne faut pas confondre les rebelles d'outre-Loire avec ceux de la rive droite, ni les révoltés du Morbihan avec les Vendéens ou les rebelles du Marais, parce que les événemens, la localité et l'existence politique des insurgés ont assigné à ces guerres des caractères très-différens.

Les habitans de vingt ou vingt-cinq villages des districts de Ploërmel et Pontivy, conduits par quelques prêtres fanatiques, se réunissent dans des églises isolées ou dans les bois pour y entendre la messe. La présence de quelques soldats suffit pour les dissiper : voilà les révoltés du Morbihan (2).

(1) La principale armée des Vendéens s'appelait *Armée catholique et royale*.

(2) Il ne faut pas induire de-là qu'on doive être tranquille sur la situation de la Bretagne. L'affaire de Quiberon a justifié

Trois frères , appelés Choin , ont formé des rassemblemens dans les environs de Laval et de la Gravelle. Les lieux où ils exercent leurs brigandages , et les renseignemens qu'on s'est procurés , font présumer que la profession première de ces chefs était celle de contrebandier : voilà l'origine des rebelles appelés *Chouans*. Peu nombreux dans le principe , ces rebelles ne s'éloignaient guère des forêts du Pertre et de la Guerche , leurs repaires ordinaires.

Mais ils furent bientôt renforcés par quelques révoltés des départemens du Calvados , de la Manche , de la Bretagne ; par les débris d'un corps d'armée , échappé de la Vendée sous les ordres du prince de Talmont , après la journée de Chollet ; et entièrement dissipé à celle de Savenay ; par quelques mécontents épars aux environs de Château-Gonthier , Sablé , etc. , où ils avaient antérieu-

cette opinion. Depuis long-temps il y a des troubles dans le Morbihan. On les assoupit ; ils renaissent. Jusqu'ici le gouvernement n'a pas paru s'occuper aussi sérieusement des révoltés de la Bretagne que des Chouans et des Vendéens. Qu'on y prenne garde cependant ; car si l'on n'emploie pas d'autres mesures que celles dont on a fait usage pour rendre la paix à cette malheureuse contrée , que le fanatisme agite depuis le commencement de la révolution , elle peut devenir une seconde Vendée. Il est surtout bien important d'empêcher les Chouans d'y pénétrer. J'ai des raisons de croire que c'est le projet de leurs chefs.

rement excité des mouvemens, et enfin par un assez grand nombre de jeunes gens qui se sont soustraits à la première réquisition.

Les Chouans, devenus plus nombreux, ont eu bientôt des chefs moins obscurs; et l'on a distingué parmi ceux qui les dirigeaient, après la mort du prince de Talmont (1), un chevalier de Puisaye (2), un comte de Boulainvilliers, etc., etc.

Le pays infecté par les Chouans est fort étendu, et forme à peu près un carré, dont Nantes, Angers, Mayenne et Rennes sont les angles. Ils se montrent aussi quelquefois sur les routes de Fougères et de Dol à Rennes. Leurs rassemblemens ne sont ordinairement que de trente à quarante hommes (3), et il est rare qu'à nombre égal, ils osent faire résistance aux troupes républicaines (4).

(1) Il ne les a commandés qu'un moment après la défaite de Savenay. Il fut bientôt arrêté près d'Erné, jugé à Rennes, et exécuté à Laval.

(2) Ci-devant adjudant-général attaché au général Wimpfen.

(3) Leurs chefs leur ont ordonné de rester ainsi divisés, jusqu'à ce que des circonstances plus favorables leur permisent de se joindre à leurs frères de la Vendée.

(4) Il ne faut pas en lisant cet ouvrage se reporter au temps où je l'écris, mais à celui où j'ai commandé l'armée de l'Ouest, c'est-à-dire, depuis le 1^{er} nivose jusqu'au 4 floréal de l'an II (21 décembre 1793 au 23 avril 1794). J'ignore les événemens qui ont eu lieu depuis cette époque, et si l'état des choses a changé. Alors ces rebelles avaient fort peu de

Le Marais est cette partie du Bas-Poitou qui touche à la mer. C'est un pays plat et très-découvert, dont les issues sont impraticables durant l'hiver, et très-difficiles pendant les autres saisons. Il est coupé sur tous les points de sa circonférence par des canaux ou marais salans, espèce de fortification naturelle qui en rend l'attaque très-dangereuse, et par conséquent favorable à la défense, surtout pour les habitans. On y trouve peu de chemins qui aient la voie charretière ; la plupart ne sont que des sentiers disposés en dos d'âne, et pratiqués entre deux canaux. Ces canaux ont communément de trente à quarante pieds de large de l'extrémité supérieure d'une rive à l'autre. Le rebelle, portant son fusil en bandoulière, s'appuie sur une longue perche, et saute de l'un à l'autre bord avec une facilité surprenante. Si la présence de son ennemi ne lui permet pas de faire cet exercice, sans s'exposer au coup de fusil, il se jette dans sa niolle (1), et parcourt avec une extrême rapidité le canal toujours assez encaissé pour le dérober à la vue de ceux qui le poursuivent. Bien-

consistance. J'ai eu le bonheur, lorsque je commandais dans l'Ouest, de les empêcher de se réunir aux Vendéens. Ils n'ont jamais pu dans ce temps-là opérer aucun mouvement en masse. Les routes de Nantes à Rennes, à Vannes, à Angers, étaient libres et sûres.

(1) Espèce de petit bateau très-plat et très-léger.

tôt il reparait, vous lâche un coup de fusil, et disparaît à l'instant, souvent même avant que vous ayez le temps de riposter. Le soldat républicain, pour qui cette manière de combattre est nouvelle, est obligé de se tenir toujours sur ses gardes, de longer les rives des canaux, d'en suivre lentement les sinuosités, en essayant de fréquentes escarmouches : il met ainsi plusieurs heures à parcourir un espace que le rebelle franchit en quelques minutes (1).

Les habitans du Marais formaient une division de l'armée de Charette, et le suivaient assez régulièrement dans ses expéditions, lorsqu'il occupait tous les points limitrophes de leur pays, tels que Challans, Machecoul, etc., et ensuite les îles de Bouin et de Noirmoutiers. Mais, quand il fut chassé de tous ces postes, et forcé d'abandonner successivement tous les bourgs et villes frontières du Marais et du Bocage, comme Légé, Palluau, Aizenay, Beaulieu (2), etc., etc., alors les rebelles du

(1) Quand vous avez surmonté tous ces obstacles, et que vous êtes parvenu jusqu'à la plaine, après avoir suivi tous les zigzags que forment les canaux qui l'entourent, les ennemis se présentent de toutes parts : ils semblent sortir de la terre et des eaux. Cependant il faut, à quelque prix que ce soit, prendre poste et se maintenir ; car on peut juger des dangers d'une retraite dans ce pays, par les difficultés qu'on éprouve pour y percer.

(2) J'invite mes lecteurs à me suivre sur la carte.

Marais restèrent chez eux, et se bornèrent à une guerre défensive, pour laquelle la nature semble avoir disposé leur pays. Cette guerre était d'autant plus dangereuse; que la situation du Marais (1) mettait ses habitans à portée de recevoir des secours de l'étranger, ou de faciliter et de protéger le débarquement de ceux qu'il aurait voulu procurer aux rebelles de la Vendée. Les côtes étant extrêmement aplaties dans cette partie de l'Ouest, et d'un facile accès par la mer (2), tout était à craindre des suites que pouvaient avoir les intelligences et les entreprises des ennemis du dedans et du dehors; et l'on peut juger combien, dans le cas d'une attaque combinée des uns et des autres, la position des troupes républicaines destinées à la garde de ces côtes devenait périlleuse, puisqu'elles se trouvaient entre deux feux, et que la disposition locale les exposait nécessairement à n'être que faiblement et lentement secourues (3).

Mais on n'aurait rempli qu'imparfaitement son objet, si, pour attaquer et parvenir à purger ce

(1) Suivant la nouvelle division, une partie du Marais se trouve dans le district des Sables, et l'autre dans celui de Challans, département de la Vendée.

(2) Quoique l'on trouve fonds partout le long de ces côtes, elles sont d'un accès moins difficile que si elles étaient escarpées, surtout si les habitans favorisent la descente de l'ennemi.

(3) J'en ai dit les raisons en faisant la description du pays.

repaire du brigandage , on s'était borné à garantir les côtes de l'invasion de l'étranger. Il fallait encore couper les communications avec Charette , et empêcher celui-ci de donner des secours aux rebelles du Marais , comme d'en recevoir. Ainsi , et c'est sous ce rapport seulement que la guerre du Marais , celle des Chouans , et même celle du Morbihan (1) , peuvent être comparées à la guerre de la Vendée. Sur quelques points que vous placiez les troupes républicaines , quelque direction que vous donniez aux colonnes agissantes , elles sont partout environnées d'ennemis.

On a pu juger par ce que j'ai dit des rebelles du Marais , de ceux de la rive droite de la Loire (les Chouans) , et des révoltés du Morbihan , de la nécessité de séparer (2) ces guerres pour les terminer ; de couper les communications , les relations entre ces différens partis dont tous les efforts tendaient à se réunir , de prévenir ou de rompre toutes les opérations qu'ils auraient pu concerter ,

(1) Ce que j'avance ici ne détruit pas ce que j'ai dit plus haut du peu de consistance des Morbihannais. Cette guerre n'est pas encore sérieuse , mais elle le deviendra , si on n'y prend garde. L'esprit public est ébranlé en Bretagne. Les prêtres et les nobles qui l'infectent * , et qui assurément n'aiment pas la république , cherchent depuis long-temps à y exciter un soulèvement général.

(2) C'est , comme on le verra , le premier objet de mon plan.

* Il est inutile de faire remarquer que ceci fut écrit en 1795. (*Note des nouv. édit.*)

et d'isoler enfin chacun d'eux pour les détruire. On en sera convaincu lorsqu'on connaîtra la guerre de la Vendée. Et si nous sommes parvenus à ce but, si nous avons empêché la réunion de ces divers partis de rebelles, il ne faut pas se dissimuler que nous le devons, moins encore à nos efforts et à nos succès, qu'aux circonstances locales, à l'ambition et à l'impéritie de quelques chefs de révoltés, et surtout à la rivalité qui les a toujours divisés.

Parlons maintenant des Vendéens, parlons de ces hommes vraiment extraordinaires, dont l'existence politique, les rapides et prodigieux succès, et surtout la férocité inouïe, feront époque dans les fastes de la révolution; de ces Vendéens à qui il ne manqua que de l'humanité et une autre cause à défendre, pour réunir tous les caractères de l'héroïsme.

Une manière de combattre qu'on ne connaissait pas encore, et peut-être inimitable, si elle ne peut véritablement s'approprier qu'à ce pays, et qu'elle tienne au génie de ses habitans; un attachement inviolable à leur parti; une confiance sans bornes dans leurs chefs; une telle fidélité dans leurs promesses, qu'elle peut suppléer à la discipline; un courage indomptable, et à l'épreuve de toutes sortes de dangers, de fatigues et de privations; voilà ce qui fait des Vendéens des ennemis redoutables, et ce qui doit les placer dans l'histoire au premier rang des peuples guerriers. Enfin les Vendéens sont des Français animés du double fan-

tisme de la religion et de la royauté, qui ont longtemps fixé la victoire, et qui ne pouvaient être vaincus que par les républicains français.

De longs détails sur la topographie du Poitou et sur les mœurs anciennes et modernes de ses habitans, n'appartiennent qu'à un ouvrage très-étendu; et comme, dans cet essai historique et très-précis, je n'envisage la Vendée que sous les rapports militaires, et que mon unique objet est de faire connaître les événemens qui ont eu lieu durant le cours de cette guerre singulière, sur laquelle on n'a rien écrit encore de supportable ni de vrai, je renvoie ceux de mes lecteurs, qui voudraient savoir ce qu'étaient les usages, le caractère, les préjugés des anciens Poitevins, à l'histoire de leur pays, à celle des guerres civiles qui ont désolé la France, et particulièrement à un ouvrage intitulé *Annales d'Aquitaine*. Ils trouveront dans la nature même du pays, dans l'ignorance, les habitudes, la superstition de ce peuple, la cause de ses malheurs, et l'origine des guerres de religion ou de parti, dont le Poitou a été dans tous les temps le théâtre et le berceau.

Le Bocage et le Loroux forment le pays qu'on doit appeler Vendée, puisque c'est celui où la guerre a été constamment la plus vive et la plus sanglante. Ce sont deux grands cantons, dont l'un (le Bocage) faisait partie du Poitou,

et l'autre de l'Anjou et de la Bretagne. Ils sont répartis suivant la nouvelle division, dans les départemens de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Loire-Inférieure et de Mayenne-et-Loire. Ce pays est un des plus fertiles de la république; il en était aussi le plus peuplé avant que les horreurs de la guerre et de la funeste domination des rebelles en eussent éloigné les patriotes, et qu'un arrêté (1) des représentans du peuple en mission dans l'Ouest eût contraint à quitter cette perfide contrée ceux de ses habitans qui voulaient y rester, sous le prétexte d'une neutralité dangereuse pour eux et pour nos troupes, et qui tournait toujours à l'avantage des rebelles (2).

Mais pour mettre à portée de connaître le véritable théâtre de la guerre, voici quel est le territoire que ceux-ci occupaient dans le temps de leurs prospérités : ils avaient pour limites, au nord, la Loire; à l'ouest, la mer; au sud,

(1) Il est du 2 ventose an II, 20 février 1794. Il porte en substance « que les habitans de la Vendée quitteront le pays, sans » quoi ils seront censés faire cause commune avec les rebelles, » et traités comme tels. » J'observerai que, sans cet arrêté et d'autres mesures prises par ces représentans, pour couper toute communication des rebelles avec leurs complices secrets, disséminés dans la Vendée et villes voisines, je ne voyais pas de bornes à la contagion ni de terme à la guerre.

(2) J'en dirai les raisons.

Fontenay, Luçon, les Sables et Niort; Parthenay, Thouars et Doué, à l'est (1).

La localité du Bocage contraste parfaitement avec celle du Marais. Le Bocage (2) est un pays très-coupé, quoiqu'il n'y ait pas de grandes rivières; très-inégal, quoiqu'il n'y ait pas de montagnes, et très-couvert, quoiqu'il y ait peu de forêts et que les bois, qui y sont fréquents, n'aient communément qu'une médiocre étendue. Il est très-inégal et très-coupé, parce qu'il a beaucoup de collines, de vallons, de ravins, de petites rivières presque toujours guéables, de ruisseaux même que l'on passe à pied sec, mais que les moindres pluies transforment en torrens. Il est très-coupé, parce que toutes les propriétés y sont divisées en petits clos ou champs (3) environnés de fossés. Il est très-cou-

(1) Les rebelles ont quelquefois dépassé ces limites. Ils ont pris Fontenay, Thouars, Doué, Saumur, Angers; mais ayant échoué devant Nantes, ils ont repassé la Loire, et ne sont revenus sur la rive droite qu'après l'affaire de Chollet.

(2) Il en est de même du Loroux un peu moins couvert cependant que le Bocage dans la partie la plus voisine du rivage de la Loire.

(3) Ces champs n'ont communément que cinquante ou soixante perches ou 43 ares de contenance, et sont quelquefois entourés d'une double ceinture de fossés. C'est surtout à cette subdivision du territoire en petits champs, et aux fossés et saignées qui les entourent et les coupent, que le terrain doit son extrême fertilité, sans quoi il serait très-aquatique.

vert, parce que ces champs sont entourés de fortes haies plantées sur la crête des fossés, quelquefois d'arbres disposés de manière qu'ils font l'effet de palissades autour d'un ouvrage de fortification.

Ce qui contribue encore à rendre ce pays très-couvert, c'est que la terre y étant très-grasse, très-fertile, les bruyères, les landes, les épines, les genêts, et généralement toutes ces productions parasites et spontanées, ainsi que celles qu'en obtient l'industrie, y sont d'une force et d'une grandeur démesurées.

Une telle localité ne porte pas de beaux chemins (1); aussi sont-ils affreux dans la Vendée. Les convois ont de la peine à faire trois lieues durant toute une journée, encore le plus souvent faut-il se servir, pour les transports, de bœufs et de charrettes du pays, qui n'ont pas la voie

(1) Il n'y a que deux grandes routes dans la Vendée : celle de Nantes à Saumur par Chollet, et celle de Nantes à la Rochelle par Montaigu, Saint-Fulgent, etc. Ces grandes routes, que vous ne pouvez suivre qu'accidentellement, ne sont pas plus favorables aux dispositions militaires que les chemins de traverse. Elles vous permettent seulement de mettre plus d'ordre dans votre marche; mais elles sont flanquées de fossés larges et profonds; leurs rives sont obstruées de haies, d'arbres, de buissons, etc.; et c'est ordinairement sur les lisières de ces grandes routes que l'ennemi prépare ses embuscades et dispose ses attaques.

ordinaire. Les chemins (1) n'ont que la largeur de ces charrettes. Il s'y trouve rarement des espaces, des carrefours où les voitures puissent tourner; et, quand l'escorte d'un convoi est battue, il devient infailliblement la proie des rebelles. Eussiez-vous pu faire d'avance des dispositions de retraite, elle est nécessairement si lente que vous ne pouvez le sauver.

Ainsi la Vendée, cet asile de la révolte et du crime, est comme une vaste forteresse où les agens du royalisme et de l'aristocratie pouvaient, avec sécurité, méditer leurs complots, concerter leurs projets; et la nature trompée semble y avoir développé tous ses moyens, pour protéger la coupable résistance et l'indépendance funeste des ennemis intérieurs de la république.

Il n'est pas aisé sans doute de faire la guerre dans un pays tel que celui dont je viens de tracer rapi-

(1) Ils sont quelquefois encaissés jusqu'à dix ou douze pieds au-dessous du niveau des terres.

On peut induire de-là qu'un général qui connaît la Vendée, doit non-seulement n'y pas conduire d'artillerie, mais encore n'avoir à la suite de ses colonnes ni équipages, ni ambulances, ni effets de campement, etc. Il ne faut à une armée qui veut percer dans la Vendée, que des soldats et des pionniers. Tout ce qu'on appelle *impedimenta* doit être supprimé, si l'on ne veut pas être battu. Un officier-général dans ce pays doit, autant qu'il est possible, rapprocher sa manière de faire la guerre de celle de l'ennemi.

dement la description. Dans un pays qui refuse tout à l'attaque, et présente tant de ressources à la défense, comment conduire une colonne, en régulariser les mouvemens, conserver de l'ordre, de l'ensemble dans sa marche, exécuter des manœuvres, des déploiemens, des dispositions d'attaque ou de retraite; donner à l'artillerie et à la cavalerie tout le jeu, toute l'action que comportent ces deux armes, au milieu des obstacles dont sont hérissés les repaires de la Vendée? Comment improviser un ordre de bataille (1); mesurer de l'œil les distances; calculer les avantages et les inconvéniens d'une position forcée et prise à la hâte; connaître celle de l'ennemi, pressentir ses projets; embrasser, par un aperçu rapide, sa position comme celle qu'occupe votre armée, lorsque les fréquentes ondulations du terrain, les haies, les arbres, les buissons qui en obstruent la superficie, ne vous permettent pas de voir à cinquante pas autour de vous? Comment profiter de chances heureuses ou remédier promptement à des événemens contraires, apercevoir, ou du moins être instruit assez tôt des échecs ou des succès partiels qui ont lieu durant le cours d'une

(1) Vous ne pouvez jamais avec les rebelles combiner d'avance un ordre de bataille. Vous ne savez pas sur quel point vous vous bättez, si vous serez attaqué sur votre front, vos flancs ou vos derrières, et quelles dispositions le terrain vous permettra de faire.

affaire, lorsque souvent vous êtes plus de temps à recevoir un rapport, ou à faire parvenir un ordre d'un bout de la ligne à l'autre, qu'il n'en faut pour décider le sort d'une bataille?

Les rebelles, favorisés par tous les accidens de la nature, ont une tactique particulière qu'ils savent appliquer parfaitement à leur position et aux circonstances locales. Assurés de la supériorité que leur donne leur manière d'attaquer, ils ne se laissent jamais prévenir; ils ne se battent que quand ils veulent, et où ils veulent. Leur adresse dans l'usage des armes à feu est telle qu'aucun peuple connu, si guerrier, si manœuvrier qu'il soit, ne tire un aussi grand parti du fusil, que le chasseur du Loroux, et le braconnier du Bocage. Leur attaque est une irruption terrible, subite, presque toujours imprévue, parce qu'il est très-difficile, dans la Vendée, de bien reconnaître, de se bien éclairer, et par conséquent de se garantir d'une surprise. Ils donnent à leur ordre de bataille la forme d'un croissant, et leurs ailes, ainsi dirigées en flèche, sont composées de leurs meilleurs tirailleurs, de soldats qui ne tirent pas un coup de fusil sans l'ajuster, et qui ne manquent guère un but donné à la portée ordinaire. Vous êtes écrasé, avant d'avoir eu le temps de vous reconnaître, sous une masse de feux, tels que nos ordonnances n'en présentent pas dont Pellet puisse leur être comparé. Ils n'attendent pas de commandement pour tirer : ils ne connaissent pas les feux de batail-

lon, de file ou de peloton; cependant celui qu'ils vous font éprouver est aussi nourri, aussi soutenu, et surtout beaucoup plus meurtrier que les nôtres. Si vous résistez à leur violente attaque, il est rare que les rebelles vous disputent la victoire, mais vous en retirez peu de fruit, parce qu'ils font leur retraite si rapidement, qu'il est très-difficile de les atteindre, le pays ne permettant presque jamais l'emploi de la cavalerie. Ils se dispersent, ils vous échappent à travers champs, haies, bois, buissons, connaissant tous les sentiers, les faux-fuyans, les gorges, les défilés; sachant tous les obstacles qui s'opposeraient à leur fuite, et les moyens de les éviter. Si vous êtes obligé de céder à leur attaque, vous avez autant de peine à opérer votre retraite, qu'ils ont de facilité à vous fuir lorsqu'ils sont vaincus. Vainqueurs, ils vous cernent, vous coupent de toutes parts; ils vous poursuivent avec une fureur, un acharnement, une vélocité inconcevables. Ils courent dans l'attaque et dans la victoire comme dans la défaite; mais ils n'en continuent pas moins leur feu; ils chargent leurs armes en marchant, même en courant, et cet état constant de mobilité ne fait rien perdre à leur fusillade de sa vivacité et de sa justesse. En général, cette guerre a des caractères si singuliers, qu'il faut l'avoir faite très-long-temps pour la bien connaître; et tout officier-général instruit, formé par dix campagnes sur les frontières, se trouvera fort embarrassé, en arrivant dans la

Vendée, pour y opérer avec succès. J'invoque ici le témoignage de tous les officiers-généraux qui, après avoir servi sur les frontières, ont été employés dans cette affreuse Vendée : qu'ils disent s'ils avaient une idée de cette guerre, avant de l'avoir faite ; qu'ils disent si les Prussiens, les Autrichiens, les soldats formés, rompus à la discipline des Nassau et des Frédéric, sont aussi terribles dans les combats, ont autant d'adresse, de ruse et d'audace, que les féroces et intrépides tirailleurs du Bocage et du Louroux (1) ; qu'ils disent s'il peut exister une guerre plus cruelle, plus fatigante pour les militaires de tout grade, plus sanglante que celle-là ; qu'ils disent aussi si elle ne tue pas l'ordre, la discipline et la subordination dans une armée, et si le soldat français, bientôt amolli, dépravé dans ce pays dont l'air pestiféré semble corrompre jusqu'à la complexion morale des individus qui l'approchent ; si le soldat français, dis-je, dégoûté, rebuté de cette guerre dont l'opinion semble avoir éloigné la gloire (2), n'y

(1) J'atteste que tout ce que je dis sur leur manière de combattre, si extraordinaire qu'elle puisse paraître, est de la plus exacte vérité.

(2) Les républicains, qui ont fait la guerre dans la Vendée, ne devraient-ils pas partager la gloire qui paraît exclusivement réservée à leurs frères d'armes employés sur les frontières ? Plus de deux cents combats qui se sont livrés sur les deux rives de la Loire, depuis le commencement de cette guerre, prouvent qu'elle était assez vive, assez importante,

perd pas cette énergie , cette constance, ce courage invincible qui l'ont fait triompher tant de fois des guerriers de l'Angleterre et de l'Autriche; qu'ils disent enfin s'ils n'aimeraient pas mieux faire un an de campagne sur les frontières, qu'un seul mois dans la Vendée.

Je crois en avoir assez dit pour prouver que les principaux obstacles à toute entreprise militaire dans la Vendée, naissent de la localité. L'impossibilité d'assurer sa correspondance par l'intérieur, et d'éviter les retards qu'elle éprouve; d'entretenir les communications, de couvrir suffisamment ses postes quand l'ennemi est partout et vous environne de tous côtés; d'établir, de garantir de son invasion des entrepôts qui nécessiteraient l'éloignement des magasins et la lenteur des convois; la difficulté, le danger surtout de transporter ses munitions de guerre et de bouche dans un pays où les chemins sont impraticables, où tout est embuscade, où il vous faut une colonne de deux mille hommes pour escorter un caisson de vivres ou de cartouches (l'ennemi s'attache surtout à attaquer les partis et les escortes) (1); voilà ce qui brise vos

pour qu'on attachât quelque mérite à l'avoir faite. Cependant il semble qu'on ait voulu jeter de la défaveur sur les militaires qui ont servi dans la Vendée. Je désirerais qu'on envoyât leurs détracteurs y faire une campagne.

(1) Cela doit particulièrement s'appliquer au temps où

moyens, ce qui entrave sans cesse vos opérations. Quel est l'officier-général qui, ayant combiné un plan, peut répondre de l'exécuter, de le suivre exactement dans une guerre où tout est irrégulier et de circonstances ; où les données, les renseignemens varient à chaque instant ; où les rapports sont toujours incertains ou perfides, parce que vos espions sont timides ou traîtres ; où les événemens du jour détruisent ou contrarient les mesures que semblaient exiger ceux de la veille ; où toute application des principes du métier aux dispositions locales devient inutile ou dangereuse ? dans un pays où l'ennemi est partout, et partout en force où vous êtes faible ; insaisissable, invisible même lorsque vous marchez à la tête d'une colonne forte et bien ordonnée ? Si votre colonne cesse un moment de s'éclairer, d'avoir de l'ordre, de l'ensemble, l'ennemi bientôt réuni se trouve en masse, vous attaque avec fureur et vous fait repentir de la moindre négligence que vous aurez commise dans votre mar-

l'on a été obligé de faire la guerre dans le pays couvert, dans le sein de la Vendée. Alors, les rebelles ayant perdu de leur consistance politique, ne se montrèrent plus dans les immenses plaines qui les environnent. Retirés dans leurs sombres repaires, ils ne s'attachèrent plus qu'à surprendre les troupes qui voulaient y pénétrer, et les postes qu'on avait si mal à propos conservés dans le centre du pays révolté. Au surplus, leur manière d'attaquer et de combattre a toujours été la même.

che. Tout est pour les rebelles dans le pays qu'ils occupent, et tout y est contre les républicains. Partout ceux-là bien accueillis, trouvent des vivres, des ressources de toute espèce; et ceux-ci sont obligés de porter tout avec eux. Si quelques soldats s'écartent de l'armée, et qu'ils tombent entre les mains des rebelles, ils sont mutilés, torturés, lentement égorgés, ou brûlés à petit feu; et quand quelques traîneurs s'arrêtent dans les maisons, on ne leur donne des secours que pour les y retenir et les faire mourir dans les supplices. Mille exemples attesteraient au besoin ce que j'avance.

Mais un officier-général qui dirige un corps d'armée dans la Vendée, n'a rien fait encore lorsqu'il a conduit ses troupes militairement, que sa marche a été bien ordonnée, qu'il a évité les embuscades de l'ennemi, qu'il a résisté à toutes ses attaques, ou qu'il l'a attaqué lui-même avec succès : il faut trouver une position pour bivouaquer et faire reposer l'armée; et les positions ne sont pas communes dans la Vendée, ou plutôt il n'y a point de véritables positions militaires. Il faut que le général s'établisse de manière à pouvoir faire promptement ses dispositions de quelque côté qu'il soit attaqué, et qu'il ne compte pas trop sur ses avant-postes, toujours insuffisans dans ce pays, si bien qu'ils soient disposés pour garantir d'une surprise. Vous êtes rarement attaqué sur votre front : c'est communément sur vos flancs, sur vos derrières que

l'ennemi se précipite. Souvent même il dirige à la fois ses attaques sur tous les points; et on le répète, elles sont brusques, violentes, accompagnées de cris et de hurlemens affreux.

Il faut surtout que le général se garde bien de cantonner (1), de s'arrêter dans les villes, bourgs ou villages situés dans l'intérieur du pays (2). Il n'est pas possible d'y faire une résistance victorieuse. Ce sont des coupe-gorges où l'on court le

(1) Un officier-général qui, après avoir fait une guerre régulière sur les rives de la Moselle ou de l'Escaut, est employé dans la Vendée, doit faire au moins deux ou trois mois de noviciat pour se mettre un peu au fait de la localité, et de la manière de faire la guerre dans ce pays; sinon il l'apprend à ses dépens. Cela n'est pas sans exemple.

J'ai trouvé, en arrivant dans la Vendée (j'étais alors chef de brigade), un officier-général commandant une division de l'armée, et que j'avais vu sur les frontières diriger avec habileté une avant-garde considérable. Sans égard à la nature du terrain, il faisait ses dispositions d'ordre, de marche et de bataille, comme il les aurait faites dans les plaines de la Belgique. Il traînait à sa suite une nombreuse artillerie, des effets de campement, des bagages, un attirail immense; son avant-garde était toujours très-éloignée du corps d'armée, etc. Cependant d'heureux hasards lui procurèrent un premier succès, mais qui fut suivi trois jours après d'un affreux désastre; et sa défaite me surprit bien moins que sa victoire.

(2) La mauvaise disposition des habitans était sans doute une raison suffisante pour abandonner les postes du centre de la Vendée; mais les seuls inconvéniens de la localité m'y ont fait renoncer, même après l'arrêté du 2 ventôse an II, 20 février 1794.

risque d'être surpris ou cerné par l'ennemi; de fortes haies, des genêts, quelquefois des bois en dérobaient toutes les avenues; et d'ailleurs, les intentions perfides des habitans en rendent le séjour si dangereux pour nos troupes, que l'obstination de quelques généraux à les y laisser nous a causé vingt défaites et fait perdre trente mille hommes.

Les rebelles retiraient de très-grands avantages des dispositions amicales des habitans restés dans la Vendée. Trop lâches pour prendre les armes avec eux, ils n'en favorisaient pas moins secrètement leur cause; ils étaient les espions du parti : les femmes, les enfans même étaient des agens fidèles et intelligens qui instruisaient à la minute les chefs des rebelles des moindres mouvemens de l'armée républicaine. Nos généraux ont voulu aussi avoir des espions du pays : ils ont toujours été trahis ou mal servis par eux, et jamais on n'a pu organiser un espionnage à l'armée de l'Ouest. C'est après avoir acquis par eux-mêmes la certitude de ces faits; c'est après avoir été convaincus que la plupart des habitans de la Vendée, qui n'avaient pas les armes à la main, n'en étaient pas moins les complices; les partisans secrets des révoltés, que les représentans du peuple près cette armée ont pris l'arrêté précité.

On vient de voir quels étaient les moyens, les ressources, les avantages que la Vendée procurait aux rebelles; nous allons prouver qu'ils en reti-

raient aussi des villes et cantons circonvoisins; et que ces secours étrangers n'ont pas peu contribué à alimenter cette malheureuse guerre et à atténuer toutes les mesures employées pour la terminer.

Il est constant que la plupart des habitans des villes, bourgs ou villages, situés sur les frontières de la Vendée, avaient leurs propriétés dans ce pays, que leurs métayers ou fermiers étaient avec les rebelles, ou du moins les favorisaient, soit par crainte, par conformité d'opinions, ou quelque autre motif d'intérêt particulier. De-là des communications continuelles, des rapports sans nombre et indispensables entre les révoltés et les habitans voisins du théâtre de la guerre; les uns et les autres unis par les liens de la parenté, de l'amitié, d'un intérêt mutuel, des préjugés même, étaient continuellement rapprochés, confondus par ces circonstances morales. Les rebelles se trouvaient à toutes les foires, à toutes les assemblées; leurs femmes remplissaient les marchés publics; de-là une infinité de liaisons, de ménagemens, de relations commerciales, de convenances particulières; de-là la cause des Vendéens et celle de leurs voisins devenues communes; de-là le système d'indulgence et de modérantisme adopté par la plupart des administrations; de-là l'inexécution, ou l'exécution imparfaite des lois nouvelles, et de nouveaux motifs d'attachement aux vieilles habitudes, aux anciens préjugés; de-là la mollesse et l'inertie des fonction-

naires publics, civils et militaires, qui ont perdu la chose publique dans cette partie de la France, en cédant à des considérations et à des affections locales; de-là les dénonciations calomnieuses, les libelles lancés de toutes parts contre les généraux énergiques, contre les généraux républicains qui, froids, impassibles au milieu des dangers, des pièges dont les circonvenait l'aristocratie déguisée sous toutes les formes, résistant à toute espèce de séduction, n'écoutant ni les réclamations, ni les vœux intéressés des individus que blessait nécessairement l'effet des mesures générales, ont eu le courage de n'obéir qu'à la voix de leur devoir, et de suivre invariablement la ligne que leur traçait le gouvernement.

Ainsi, tandis que nos officiers-généraux combattaient les rebelles armés, ils se trouvaient dans les villes voisines du théâtre de la guerre, au milieu des complices de la rébellion. Ceux-ci étaient d'autant plus dangereux, qu'ils étaient plus cachés. Souvent ils se couvraient du manteau du patriotisme: ils se glissaient dans les sociétés populaires, dans les administrations, même dans l'armée républicaine où ils étaient parvenus à organiser des déroutes (1). Les chefs des rebelles avaient soin de préserver des horreurs de la guerre les propriétés

(1) Entre autres, un marquis de Sanglier, volontaire dans un bataillon. Il a été guillotiné à Tours.

de ces agens secrets, et, lorsqu'ils voulaient investir quelqu'une des villes limitrophes de la Vendée, ils désignaient, avant l'attaque, ceux des fonctionnaires publics que l'on devait épargner comme des coopérateurs utiles, des correspondans fidèles à leur parti, et ceux que l'on devait sacrifier à leur vengeance.

Les généraux vendéens retiraient un double avantage de leurs intelligences dans les villes voisines : elles facilitaient leurs opérations militaires (1), et leur assuraient des conquêtes par l'opinion. Les apôtres du royalisme et du catholicisme ne cessaient de corrompre l'esprit public et de secouer les torches du fanatisme, auquel des causes particulières assuraient des succès dans la partie méridionale du département de la Vendée et dans celui des Deux-Sèvres (2).

(1) Lorsque les rebelles assiégèrent Saumur, un nommé François, employé aux bureaux de l'administration, encloua plusieurs pièces de canon dans la ville pendant le siège.

(2) Où il y a beaucoup de protestans.

Entre autres moyens qu'employaient les agens, les missionnaires du parti catholique, il en est un qui leur a souvent réussi, et l'on peut en regarder le résultat comme une des causes premières de la rébellion. Ils excitaient aux regrets de l'ancien ordre de choses (et cela dès le principe de la révolution), des hommes simples et superstitieux, en leur faisant envisager et craindre, par l'effet des mesures du nouveau gouvernement, le triomphe d'une secte en horreur aux catholiques.

A tant de moyens qui militaient en faveur des rebelles et qui secondaient si puissamment la force de leurs armes, que pouvaient opposer les généraux de l'armée républicaine ? De simples mesures militaires, toujours insuffisantes dans cette espèce de guerre, si elles ne sont étayées de mesures politiques, d'administration et de police intérieure. Car ce n'était pas assez de battre les rebelles armés, il fallait arrêter les ravages de l'opinion, les progrès d'une épidémie morale qui, menaçant de la contagion tous les départemens voisins, ne laissait point entrevoir le terme des succès du parti royaliste. Si des administrations vigoureuses et bénévoles, de concert avec la force-armée, eussent secondé ses efforts ; si nos officiers-généraux avaient pu compter sur le concours, la coaction de leurs moyens respectifs, ils auraient établi sans peine une ligne de démarcation entre le pays révolté et les pays voisins ; ils auraient rompu par-là toute communication vicinale, toutes liaisons entre les rebelles et leurs complices extérieurs qui alimentaient et propageaient la révolte. Bientôt les Vendéens, privés de tout secours étranger, réduits à leurs seules ressources, les eussent épuisées (1), et chacune de nos victoires leur eût alors porté des

(1) Surtout leurs munitions de guerre. On n'a jamais su positivement comment ils faisaient pour s'en procurer après la destruction de leurs établissemens.

coups mortels. Mais quels succès pouvaient avoir les invitations, les sollicitations des chefs de la force-armée auprès de corps constitués faibles, inertes ou malveillans, lorsque souvent les représentans du peuple eux-mêmes n'en obtenaient pas la pleine et entière exécution de leurs arrêtés? Ainsi nos généraux, contraints d'isoler leurs moyens, n'ont pu prendre que des demi-mesures qui ont toujours produit des victoires sans fruit ou des échecs désastreux (1).

(1) L'expérience de plus de vingt combats, dont j'ai été témoin dans la Vendée, m'a convaincu que cinq ou six victoires remportées sur les rebelles, nous procuraient moins d'avantages réels qu'une seule défaite ne nous faisait de mal; dans nos victoires, nous tuons peu de monde aux rebelles, et ils nous en tuent beaucoup dans nos déroutes. (Je crois en avoir dit les raisons.) Maîtres du champ de bataille, nous n'y trouvons que des sabots et quelques morts, mais jamais d'armes ni de munitions. Le Vendéen poursuivi cache son fusil; s'il est trop pressé, il le casse, et il est très-rare qu'il vous laisse son arme en abandonnant la vie.

J'ai vu deux déroutes à l'armée de l'Ouest (j'étais à la première adjudant-général, maréchal-de-camp à la seconde) : nous avons perdu beaucoup d'hommes, une quantité prodigieuse de fusils, environ soixante bouches à feu, et quatre-vingts caissons. Dans les cinq premiers mois de la guerre de la Vendée, nous avons donné aux rebelles plus de trois cents bouches à feu, et cinq cents caissons.

On savait, on devait savoir que les grandes affaires, les affaires décisives ne doivent presque jamais leur succès à

Il me semble avoir prouvé que , pour terminer l'horrible guerre de la Vendée , la première mesure qu'il fallait employer était d'établir une ligne de démarcation entre le pays insurgé et ceux où l'exemple , la crainte , la conformité d'opinions et de préjugés pouvaient faire éclater la révolte , et grossir , par une jonction inévitable , le noyau de la Vendée.

L'objet que se proposaient les représentans du peuple en mission dans l'Ouest , d'après leur arrêté du 2 ventose an II , était donc non-seulement de

l'effet de l'artillerie , beaucoup plus effrayant que meurtrier.

On savait que la nature du pays permettait rarement d'en faire usage , et que quand on pouvait l'employer , du moins il était presque toujours impossible de lui donner assez de jeu pour s'en promettre de grands effets.

On savait que le canon en imposait peu aux rebelles , puisque dans les premières affaires , dans un temps où la plupart d'entre eux n'étaient armés que de bâtons , ils se précipitaient sur les pièces et les enlevaient , quelquefois même avant qu'on s'en fût servi.

La perte des bouches à feu n'était rien encore en comparaison de celle des caissons. La rareté de la poudre se faisait déjà sentir dans la république , et nous allions porter la nôtre à l'ennemi qui n'avait pas encore d'établissement pour en faire.

Les rebelles , consultant la localité et plus adroits que nous , ne conduisaient presque point d'artillerie avec eux ; quatre ou cinq pièces leur suffisaient pour une armée de trente ou quarante mille hommes , et c'était ordinairement

séparer les rebelles de leurs complices restés dans le pays, sous le prétexte de la neutralité, mais encore, à l'appui des mesures militaires, de rompre toute espèce de communication entre eux et ceux de leurs partisans qui se trouvaient répandus dans tous les cantons voisins de la Vendée.

Il faut convenir que cette mesure, qu'avaient prise les représentans Hentz, Garrau, Prieur (de la Marne), et Francastel, est, de toutes celles qui ont été employées depuis l'origine de cette guerre, la seule grande, la seule, je crois, qui pouvait la terminer. Toutes les autres, d'après l'expérience,

des pièces de huit, calibre le plus propre à la guerre de campagne. Avers de munitions, ils conduisaient peu de caissons ; un seul servait à alimenter deux ou trois pièces. Ils savaient bien que ce ne serait pas l'artillerie qui leur procurerait la victoire, et ils l'ont fixée long-temps sans cet accessoire auquel on donne généralement trop d'importance, qui fait dégénérer les courages, parce qu'il accoutume à se battre de loin et hors de mesure.

Il résulte de-là que quand nous avons une affaire malheureuse, nous perdions quinze, vingt, vingt-cinq bouches à feu, et des caissons à proportion (les rebelles décomposaient nos gargousses et en faisaient des cartouches); et qu'une victoire nous donnait deux ou trois pièces de canon, mais jamais de munitions.

D'après ces considérations, comment se peut-il que tous les officiers-généraux qui ont servi dans la Vendée (et sans doute il s'en est trouvé d'instruits), se soient obstinés à y conduire de l'artillerie ?

ont été reconnues insuffisantes, quelques-unes inexécutables, et la plupart dangereuses pour les sous-ordres chargés de leur exécution. Car, telle est la nature des choses et la force des circonstances dans le malheureux pays trop connu sous le nom de Vendée, qu'un fonctionnaire public, civil ou militaire, qui faisait rigoureusement son devoir, se trouvait toujours compromis; et je parle ici de tous les agens, quel que fût leur rang dans la hiérarchie des pouvoirs dont ils pouvaient rarement suivre les échelons pour borner leur garantie.

Ainsi l'effroi que causait à des fonctionnaires de bonne foi, mais timides, une responsabilité terrible, peut-être outrée, qu'il était impossible de ne pas engager (1), lorsque, dans telle ou telle circonstance difficile, impérieuse, le fonctionnaire public était obligé de prendre une détermination énergique et prompte, que l'urgence des cas, et l'éloignement des autorités premières (2), ne permet-

(1) Ceux de mes lecteurs qui connaissent la Vendée, m'entendront : peut-être devrais-je aux autres une explication, mais cette explication me conduirait trop loin.

(2) On conçoit bien que je parle ici des représentans en mission.

J'ai observé plus d'une fois que la présence des représentans du peuple imprimait une espèce de crainte, salutaire sans doute, si les hommes équivoques ou malveillans l'eussent seuls éprouvée; mais dont quelquefois des agens fidèles et de bonne foi n'ont pas su se défendre.

taient pas de soumettre à leur sanction ; la crainte, dis-je, de se compromettre faisait toujours adopter au subordonné faible, craintif, irrésolu, des partis mitoyens, quelquefois inutiles, plus souvent contraires à l'intérêt public, mais qui sauvaient sa garantie personnelle. Cette marche incertaine et timide des sous-ordres était en partie l'effet et la suite nécessaires des demi-mesures (1) qu'on a si long-temps mises en usage pour assoupir la Vendée, et auxquelles on doit principalement attribuer les prodigieux succès des rebelles.

On sera à portée de juger, par l'exposition de mon plan général, si les mesures militaires que j'avais adoptées secondaient les vues des représentans du peuple ; si d'ailleurs elles étaient combinées sur la nature du terrain, la situation politique des Vendéens, le découragement, l'espèce d'inertie où les avaient réduits les succès de mes prédécesseurs, et j'ose dire les miens. On jugera si ces mesures étaient d'une exécution facile, si elles ne tendaient pas surtout à épargner le sang républicain, que l'on a quelquefois inutilement prodigué dans la Vendée ; si elles liaient les opérations des diverses fractions de

(1) On verra, dans la suite de cet ouvrage, que c'est à la mollesse des agens du gouvernement et des administrateurs, que les rebelles ont dû leurs premiers succès, et que l'emploi des demi-mesures et des palliatifs a failli perdre la chose publique.

l'armée; si elles n'imprimaient pas à celle-ci cette cohérence, cette simultanéité de mouvemens qu'on n'a jamais connues, ou du moins employées dans l'Ouest. C'est à tous ceux qui connaissent bien la Vendée, c'est particulièrement aux officiers instruits et localistes que j'en appelle, pour juger ce plan qu'on a beaucoup critiqué sans le connaître, parce qu'on en voulait plus à l'auteur qu'à son ouvrage.

Mais, avant de présenter l'analyse de mes dispositions générales dans l'Ouest, je vais jeter un coup-d'œil sur les différentes phases de la guerre de la Vendée, en relater les principaux événemens, et faire apercevoir les causes les plus sensibles de la prospérité et de la décadence du parti royaliste sur ce point de la république.

Quelques hommes, exaspérés par l'esprit de parti, m'ont reproché d'avoir fait l'éloge des Vendéens. Et depuis quand est-il défendu de rendre justice aux qualités qu'on reconnaît dans ses ennemis? On a loué quelquefois jusqu'à l'exagération le courage des Autrichiens, des Russes, etc.; et, parce que les Vendéens sont français, il ne serait pas permis de payer un tribut d'éloges mérités à leur constance, à leur énergie, à leurs vertus guerrières? N'avons-nous pas vu depuis plusieurs de ces braves dans les rangs de notre armée le disputer à nos vieilles bandes en discipline, en intrépidité, en amour de

la patrie? S'ils furent séduits par quelques prêtres, n'ont-ils pas cherché à expier leur erreur aussitôt qu'un gouvernement régulier, puissant et protecteur les a ralliés au faisceau national?

D'ailleurs tous les habitans du pays insurgé ne se sont pas armés contre la patrie. Beaucoup de Vendéens avaient abandonné le théâtre de la guerre pour se soustraire à la domination des rebelles, et vivaient de sacrifices et de privations sur les derrières de l'armée républicaine. On nous permettra bien au moins de faire l'éloge de ce dévouement à la cause de la liberté.

FIN DU LIVRE PREMIER.

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE LA GUERRE DE LA VENDÉE.

LIVRE SECOND.



Du moment que le drapeau blanc fut déployé dans la Vendée (10 mars 1793), la révolte y éclata de toutes parts. Elle fut même générale parmi les habitans des campagnes, qui se précipitèrent sur les villes et les bourgs, où ils n'éprouvèrent que peu ou point de résistance. Les autorités constituées, effrayées de cette irruption terrible qu'on doit attribuer en partie à l'imprévoyance des unes, à la complicité des autres, et sans moyens de répression, furent obligées de céder aux rebelles. Quelques administrateurs patriotes abandonnèrent le pays; d'autres, plus courageux, restèrent à leur poste, et opposèrent inutilement aux armes des révoltés la force de leur caractère et l'égide de la loi. La faiblesse et la corruption en entraînent

quelques autres qui suivirent et devinrent les principaux agens du parti royaliste. Les rebelles, n'éprouvant aucune espèce de résistance, firent des progrès si rapides, qu'en moins de deux mois ils furent maîtres du Marais, du Loroux, et de la plus grande partie du Bocage. Déjà ils s'étaient emparés de Machecoul, de Legé, de Clisson, de Montaigu, de Saint-Fulgent, des Herbiers, de Mortagne, de Tiffauge, de Beaupreau, de Saint-Florent, de Chalonnes, de Chollet, de Maulevrier, de Châtillon, etc., etc. Ils firent des recrues dans ces villes, y trouvèrent des armes (1) et quelques munitions de guerre. Ils formaient alors plusieurs corps d'armée de dix ou douze mille hommes : ils attaquaient différens points à la fois, et toujours avec succès (2).

(1) Les Vendéens ont commencé la guerre avec des fourches et des bâtons; mais ils n'ont pas tardé à avoir des fusils. Plusieurs communes avaient été désarmées lors des mouvemens qui eurent lieu en 1791 et 1792 : les municipalités, qui conservaient les armes, furent investies les premières, et obligées de les livrer. Outre cela, les rebelles en trouvèrent une assez grande quantité dans différens châteaux. Il y en avait beaucoup parmi eux armés de fusils de chasse et à deux coups, de carabines, de canardières, même de fusils de remparts, etc.; ils s'en procurèrent encore un très-grand nombre par leurs victoires sur les gardes nationales employées contre eux dans le principe de l'insurrection, et ensuite sur nos troupes réglées. On a dit qu'ils en avaient aussi de l'étranger; je n'ai à cet égard aucunes notions positives.

(2) Il faut être bien ignorant ou de bien mauvaise foi, pour

Bientôt une foule de prêtres (1), de nobles, de mécontents de toute espèce, se réunirent dans les principales villes conquises. Des déserteurs français et étrangers, d'anciens commis, des gardes-chasse, des contrebandiers, des faux-sauviers, un grand nombre de domestiques poussés par l'instigation de leurs maîtres, ou que leur émigration laissait sans place, enfin des contre-révolutionnaires de toutes les classes, accoururent de tous les points de la république dans la Vendée, et

assigner une cause éventuelle et instantanée à la révolte du Bas-Poitou. Il y avait long-temps que les ennemis de la patrie en soignaient et fécondaient les germes. Est-ce la levée des trois cent mille hommes qui en a occasionné de partielles en 1791 et 1792? Est-ce la levée des trois cent mille hommes qui avait, dès le commencement de la révolution, réuni tant de prêtres et de nobles sur divers points du Poitou? Est-ce la levée des trois cent mille hommes qui avait, depuis 1791, rompu toutes les relations commerciales, empêché la circulation des assignats, et retenu dans la Vendée tous les objets de subsistance, destinés à alimenter les pays voisins et particulièrement nos côtes depuis Brest jusqu'à la Gironde, et qui avait fait organiser la famine dans les contrées voisines du pays révolté, etc. etc.? Certes, il faut être difficile en preuves, pour ne pas trouver dans ces moyens préparatoires les indices d'un plan profondément conçu, d'un plan dont plusieurs évènements imprévus (entre autres la mort de la Roarie) ont empêché l'exécution; plan qui existe encore, et qui est lié à celui des ennemis extérieurs.

(1) La réunion de ceux-ci commença à l'époque de la constitution civile du clergé.

grossirent prodigieusement le parti royaliste , à qui ses premiers succès avaient déjà donné une consistance dangereuse.

Cependant aucun chef-lieu de département n'étant envahi par les rebelles (1), les administrations supérieures parurent vouloir s'opposer à leurs progrès. On réunit sur différens points plusieurs bataillons de gardes nationales , on en tira des officiers supérieurs pour concerter les opérations avec les corps constitués qui , osant douter de la république , incertains sur les suites de ce mouvement insurrectionnel , manifestèrent dès-lors , par leur irrésolution ou la faiblesse de leurs mesures , sinon leur complicité avec les rebelles , du moins le désir de se neutraliser , et d'attendre le résultat d'événemens ultérieurs pour prendre une détermination prononcée. Les chefs de la force-armée , devenus généraux sans mission du gouvernement , nécessairement influencés par les autorités civiles qui les dirigeaient , obligés de faire la guerre sans plan , avec des troupes formées à la hâte , et qui ne pouvaient être ni disciplinées , ni aguerries , ni manœuvrières , d'ailleurs très - inférieures en nombre , furent constamment battus par les re-

(1) C'est-à-dire avant le 29 mai 1793 , jour où les rebelles , après une victoire signalée , s'emparèrent de Fontenay-le-Peuple (Fontenay-le-Comte) , chef-lieu du département de la Vendée.

belles, qui retiraient de grands avantages de ces victoires faciles, par la quantité d'armes et de munitions que leur abandonnaient les vaincus (1).

Enfin le gouvernement, à qui jusque-là on avait caché sans doute le véritable état des choses, fixa ses regards sur la Vendée, y fit passer des officiers-généraux, et quelques détachemens de troupes réglées. Ces secours qui, un mois plus tôt, auraient pu comprimer la révolte, étaient alors insuffisans pour l'éteindre. On les rendit encore plus faibles, en disséminant les bonnes troupes, et en y mêlant des bataillons nouvellement formés, et composés en partie de pères de famille; tandis qu'il aurait fallu, à cette époque, les troupes les plus aguerries, pour balancer seulement les avantages que les rebelles devaient à la localité, à leur supériorité dans l'usage des armes à feu, enfin à l'habitude de la victoire.

On doit attribuer en partie les étonnans progrès des Vendéens à leur soumission, leur confiance aveugle dans leurs généraux et leurs prêtres. Ceux-

(1) Pourquoi ces victoires étaient-elles aussi avantageuses aux rebelles? C'est que les soldats que nous employions alors dans la Vendée, rompus par le premier choc de l'ennemi, commençaient par jeter leurs fusils et leurs gibernes, et le champ de bataille était couvert d'armes et d'effets d'équipement; de sorte que, dans une affaire où nous perdions 200 ou 300 hommes, les Vendéens profitaient de 1,200 à 1,500 fusils, etc., etc.

ci, bornés alors aux seconds rôles, étaient les coopérateurs les plus utiles au parti. Ils en secondaient puissamment les chefs par toutes les manœuvres familières aux apôtres du fanatisme. Ils les présentaient partout comme les sauveurs de la religion et de la royauté, comme des hommes désignés par Dieu même pour diriger son peuple et protéger son culte. Ces prêtres avaient (comme de raison) le don de prophétie. Ils employaient aussi les ressources de la magie pour convaincre, à l'aide des prestiges, des esprits échauffés et déjà trop disposés à l'enthousiasme et au merveilleux par l'ignorance et la superstition. Bientôt on parla de miracles dans la Vendée : ici, la Vierge avait comparu en personne pour sanctifier un autel provisoire élevé dans les bois ; là, le Fils de Dieu lui-même était descendu du ciel pour assister à une bénédiction de drapeaux ; ailleurs on avait vu des anges parés de leurs ailes et de leurs rayons (1),

(1) Plusieurs de ces scènes ridicules avaient eu lieu dans des bois près de Chemillé, dès l'année 1792, c'est-à-dire neuf à dix mois avant la guerre. On doit se rappeler qu'à cette époque il y avait eu des mouvemens dans la Vendée. Le gouvernement y envoya des commissaires qui ne firent que pallier le mal, et qui, en supposant qu'ils fussent de bonne foi, étaient du moins trop ignorans sur la localité et sur les manœuvres employées depuis long-temps par les ennemis de la République, pour étouffer le germe de la révolte. Il fallait dès-lors la présence immédiate d'une force-armée considé-

annonçant, promettant la victoire aux *défenseurs de l'autel et du trône* (1). Ces événemens surnaturels avaient toujours lieu la nuit et souvent la veille d'une expédition. Ils faisaient la base des sermons du jour, dans lesquels les prédicans, les missionnaires du parti garantissaient aux victimes des combats une résurrection glorieuse dans cette vie comme dans l'autre. On y joignait une représentation de la messe, et les Vendéens, enivrés de tous les poisons du fanatisme, ne sortaient de leurs églises que pour courir à l'ennemi, affrontaient avec audace les plus grands dangers, sûrs de vaincre, ou de recevoir en mourant la palme du martyr (2).

Une autre cause contribuait à donner aux chefs de la Vendée cette influence despotique qui leur était nécessaire pour régir un parti composé de tant d'éléments hétérogènes. Il se trouva dans cette foule de contre-révolutionnaires, que l'étendard de la révolte avait ralliés dans le Poitou, il se trouva, dis-je, des individus d'un grand nom, des hommes

nable pour contenir ce malheureux pays. Les commissaires firent de très-beaux discours qui ne pouvaient pas balancer, chez les Vendéens, l'effet des sermons et des instructions pastorales de leurs prêtres, et ils crurent avoir pacifié la Vendée.

(1) C'était la qualification favorite des chefs de la Vendée.

(2) Nous ne relèverons ici ni ce qu'il y a d'inconvenant dans le style, ni ce qu'il y a de hasardé dans les assertions. Pour s'éclairer, il faut lire dans la collection les Mémoires des écrivains royalistes.

(Note des éditeurs.)

dits de *qualité*. Ceux qui avaient dirigé les premiers mouvemens des rebelles, et qui n'étaient pour la plupart que de simples gentilshommes du pays, surent profiter des circonstances pour se maintenir à la tête du parti; et ils furent, dans le principe, recherchés et caressés par ces hommes de la haute noblesse dont ils n'étaient que les feudataires, les vassaux dans l'ordre de la hiérarchie féodale, et qui, dans d'autres temps, auraient dédaigné sans doute leur secours et leur appui. Ainsi l'on vit les Talmont, les d'Autichamp, les Lescure accolés à des êtres obscurs, tels que Pyron, Joly, Stofflet, Charette, etc.; et ceux-là, comme ceux-ci, trop heureux d'être les lieutenans des Bonchamps et des d'Elbée.

On doit mettre encore au nombre des causes de l'étonnante prospérité des rebelles, l'espèce de délire, d'enivrement que leur donnaient des succès inespérés : ils ne pouvaient qu'augmenter la confiance dans des généraux dont la victoire couronnait chaque jour les efforts et les talens. Ajoutez à cela la situation critique de la république dont ces chefs avaient grand soin d'exagérer les malheurs. La marche rapide et victorieuse des armées autrichiennes et prussiennes sur nos frontières; le peu de consistance de nos forces militaires dans l'Ouest; l'espoir d'entraîner au parti rebelle les premiers généraux employés par la république dans la Vendée, ou du moins de les disposer, de les amener

à une lâche inertie (1); la désertion fréquente de soldats de ligne, même de fractions considérables de différens corps envoyés sur les rives de la Loire; l'esprit public corrompu dans tous les départemens voisins, par l'effet des intelligences et des manœuvres des agens, des complices secrets des révoltés; environ cent vingt mille guerriers dont la moitié armés de fusils, déjà aguerris par vingt combats, ou plutôt vingt victoires éclatantes, tellement rapprochés par la localité de la disposition de leurs postes, qu'ils semblaient ne former, si je puis ainsi m'exprimer, qu'un bataillon carré sur un point central, dont ils parcouraient alternativement tous les rayons par masse de trente, quarante, cinquante mille hommes, etc., etc. : voilà les principaux motifs d'espérance et d'encouragement qui animaient les Vendéens.

Telle était la confiance des chefs du parti révolté dans leurs forces, leurs moyens, leurs res-

(1) Tels que le général en chef Biron. Je ne sais s'il était de la bonne politique d'envoyer un homme *de la plus haute volée*, et que ses seules liaisons devaient rendre suspect, pour combattre un parti qui voulait *un roi, des nobles et des prêtres* *.

* La jalousie républicaine, ou peut-être un sentiment moins excusable, paraît avoir dicté ce passage. Quoi qu'il en soit, voici comment s'exprime la *Galerie militaire* sur les services du général Biron dans la Vendée : « Il y rendit tous ceux que les circonstances purent permettre : il reprit Saumur aux Vendéens et concourut

sources, qu'ils dédaignèrent, dans le temps de leur prospérité, de demander des secours à l'étranger. Ils ne les invoquèrent que quand ils eurent perdu leur consistance politique.

Les défenseurs de l'autel et du trône, voyant augmenter journallement la masse de leurs prosélytes, sentirent la nécessité d'établir un gouvernement pour régulariser la marche politique de ce nouvel État, en coordonner toutes les parties, contenir les ambitions particulières, et empêcher tant d'intérêts divers de s'isoler, se croiser, et de nuire, par des prétentions individuelles, à l'harmonie, à l'ensemble des opérations militaires et d'administration. Ils formèrent un conseil souverain, composé de plusieurs officiers-généraux (1), de prêtres, et de quelques autres agens étrangers à la profession des armes. Ce conseil souverain réunissait toute l'autorité. Les actes qui en émanaient se faisaient au nom de Louis XVII. Les anciennes lois, substituées aux nouvelles, conservaient à la Vendée

(1) Entre autres de d'Elbée, de Lescure, des Essarts, de Stofflet, de Fleuriot, de Bonchamps. Bernard de Marigny le présidait. Le conseil tenait à Châtillon. Bernier, ancien curé de St.-Laud d'Angers, en était un des membres les plus utiles, et avait le plus de crédit.

- à leur défaite à Parthenay. Mais son caractère de modération et son humanité contrariaient les vues des commissaires conventionnels qui dévastaient la Vendée d'une manière barbare. -

(Note des nouveaux éditeurs.)

les formes monarchiques. La monnaie nationale était proscrite; et un assignat ne pouvait avoir cours que revêtu de la signature de plusieurs membres du conseil.

Le conseil souverain faisait de fréquentes proclamations pour nourrir chez les Vendéens la haine de la république, l'attachement à la religion catholique et à la royauté. On y relatait, on y exagérait les succès de nos ennemis extérieurs, et on dissimulait nos victoires. On supposait la plupart des provinces en révolte ouverte contre la Convention nationale et le gouvernement républicain. Les mouvemens qui eurent lieu au sujet du fédéralisme (1), et la scission du sénat français à

(1) C'en'est pas à un soldat, uniquement occupé de son métier, et qui n'a pas quitté l'armée depuis le commencement de la guerre, qu'il appartient de décider, de prononcer sur les grandes querelles de parti dans lesquelles la chose publique est trop souvent oubliée. Deux mots cependant sur le *fédéralisme* : dès qu'il en a été question, quelques prétendus partisans de l'unité de la république, animés d'un zèle qui devait paraître suspect, parce qu'il était excessif, ont cherché partout, et, *comme de raison*, partout trouvé des fauteurs de cette faction nouvelle. On a poursuivi, persécuté, incarcéré, déporté, fusillé, guillotiné une foule d'hommes qu'on appelait *fédéralistes*; il semblait qu'on les reconnût à la mine. On dit alors : *l'hydre du fédéralisme est terrassée et la république est sauvée*; c'est fort bien. — On dit aujourd'hui que *le fédéralisme n'est qu'un mot*, que *le fédéralisme n'a jamais existé*; soit, quoique cela ne me paraisse pas bien prouvé. Mais faut-il pour cela

cette époque, avait ébranlé la confiance publique : c'était une occasion favorable pour les chefs des rebelles d'agrandir leur puissance, et de donner à la Vendée de l'influence sur notre système politique. De-là le projet de plusieurs membres du conseil, et particulièrement du généralissime d'Elbée, de diriger les opérations militaires, de tenter des conquêtes du côté du midi, où la plupart des départemens, agités, travaillés dans tous les sens par les agens des divers partis qui déchiraient la république, indécis sur la marche qu'ils devaient tenir dans des conjonctures aussi difficiles, semblaient alors chercher un point de ralliement. Qu'on se reporte à ces temps malheureux, qu'on se rappelle ces crises violentes, ces convulsions terribles qu'é-

raviver toutes les haines, exercer de nouvelles vengeances? Faut-il que les persécutés deviennent persécuteurs, et que les vainqueurs du jour soient aussi peu généreux que les vainqueurs de la veille? Les vrais patriotes gémissent des funestes effets qu'ont produits jusqu'ici le revirement des chances politiques et la lutte sanglante des partis. N'est-il pas temps d'ajourner ou plutôt d'étouffer nos querelles et de nous occuper un peu plus de la chose publique. Qu'on me pardonne cette digression, quoiqu'elle ne soit pas étrangère à la Vendée, si l'on se rappelle que la fuite de quelques représentans dans la Basse-Normandie alluma dans cette contrée une guerre civile, heureusement étouffée par les soins du représentant du peuple Robert Lindet, mais dont le contre-coup se fit ressentir sur tous les points de la république, et notamment dans les départemens de la Bretagne.

prouva la France, et la cruelle incertitude de ses destinées, et l'on jugera quelles nombreuses chances offraient au parti rebelle ces circonstances déplorables. O liberté ! ô mon pays ! que de dangers vous avez courus ! que de dangers vous menacent encore !.... *Deus avertat !* Mais rentrons dans la Vendée.

Le conseil souverain déterminait les plans militaires, dont l'exécution fut toujours heureuse, jusqu'à ce que l'ambition et la rivalité de quelques officiers-généraux y missent des entraves, et que leur obstination à contrecarrer les projets du conseil et à éluder ses ordres, eût fait manquer plusieurs expéditions importantes. Je reviendrai sur cette cause première de la décadence du parti.

Le principal objet des chefs des rebelles fut et devait être d'organiser l'armée; sans quoi cette foule d'aventuriers répandus dans la Vendée, et dont le nombre augmentait journellement, pouvait porter ombrage aux habitans du pays, se livrer aux excès qu'amènent l'indiscipline et le défaut d'organisation, et cette masse armée, composée de tant d'éléments divers, n'être qu'un principe de désordre et de confusion. On forma différens corps d'infanterie (1), de cavalerie, même d'artillerie de

(1) Ils avaient entre autres un corps d'infanterie composé, en majeure partie, de déserteurs étrangers, et qui portait le nom de *Vengeur de la Couronne*.

toutes les recrues étrangères ; c'était la troupe réglée et soldée (1) qui était le noyau de l'armée. Tous les naturels du pays qui en faisaient la principale force par le nombre , étaient classés en compagnies , les compagnies en communes , les communes en divisions. Cette troupe ne s'assemblait que pour les expéditions ; on en réunissait une ou plusieurs divisions sur tel ou tel point le plus rapproché de celui qu'on voulait attaquer ; on y joignait une fraction , un fort détachement de la troupe réglée , et on marchait à l'ennemi. L'expédition finie , l'activité cessait pour les habitans qui , vainqueurs ou vaincus , rentraient dans leurs foyers (2). Mais on les rassemblait avec facilité dès le lendemain , s'il était nécessaire. Il y avait dans la plupart des villages des relais préparés pour les courriers (3) qui portaient les ordres du conseil souverain et des généraux ; et le Vendéen , au moindre signal , au premier avertissement , quittait sa houe pour son fusil , et se trouvait au rendez-

(1) Il y avait des corps qui n'étaient pas soldés , surtout des compagnies franches ; mais alors on leur fournissait abondamment tout ce qui leur était nécessaire.

(2) Il était rare qu'on les retint deux ou trois jours de suite sous leurs drapeaux , et jamais on n'a pu les y retenir plus long-temps.

(3) Les ordres circulaient avec la plus grande facilité , tous les points du commandement étant très-rapprochés , et les communications libres.

vous général, plein d'audace et de confiance. On allait au combat comme à une fête ; des femmes, des vieillards, des prêtres, des enfans même de douze ou treize ans (1) (et j'ai vu de ces derniers tués dans les premiers rangs de l'armée), excitaient, partageaient la fureur des soldats. Ce fut cette espèce de délire et d'enthousiasme qui, dans des temps de ténèbres et d'ignorance, emporta nos premiers croisés dans les plaines brûlantes de l'Afrique et de l'Asie. Les défenseurs de l'autel et du trône semblaient avoir pris nos anciens preux pour modèles. Leurs bannières étaient ornées de devises qui rappelaient les hauts faits de la chevalerie. Leurs femmes, leurs maîtresses, se signalaient par un courage au-dessus de leur sexe, et surtout par une férocité qui en faisait la honte. On vit de nouvelles Camille, de nouvelles Penthésilée affronter tous les dangers, porter l'effroi et la mort jusque dans les rangs de l'armée républicaine (2),

(1) *Neu, pueri, ne tanta animis assuescite bella.*

Neu patrice validas in viscera vertite vires.

VIRG., *Æneid.*, lib. 6.

(2) Entre autres une La Rochefoucauld, une jeune de Les-cure.

Il y a eu beaucoup de femmes de tuées dans différentes affaires. A celle de Gesté (pluviose an II) la comtesse de B... commandait l'armée des rebelles. Trois fois elle rallia ses troupes rompues, et les ramena au combat en chargeant à leur tête : elle y trouva la mort.

et après la victoire assister avec une joie barbare aux longs et sanglans supplices qu'on faisait subir aux malheureux prisonniers (1).

On distinguait parmi les chefs de la Vendée, d'Elbée, généralissime, Bonchamps, Lescure, Bernard de Marigny, Pyron, Domanie (2), le prince de Talmont, d'Autichamp, Stofflet, La Rochejaquelein, les chevaliers de Turpin, Des Essarts, d'Argône, deux Fleuriot, deux de Bruc, Langrenière, La Haye des Ormes, Saint-Hilaire, d'Auterive, Gaston, La Roche Saint-André, Rostaing, Souleyrac, Bérard, Savin, Cathelineau, Charette, La Cathelinière, Joly, Sapinaud, Baudry, La Roberie, etc. Tous avaient le même but, le rétablissement de la religion catholique, de la noblesse et de la royauté; mais tous avaient de l'ambition, quelques-uns des

(1) Parmi les traits de perfidie et d'atrocité qu'ont commis les femmes dans la Vendée, il en est un que je ne puis m'empêcher de rapporter. Le général Dufour traversait le Bocage à la tête d'une colonne : ses flanqueurs lui amènent deux jeunes filles dont les dehors annonçaient de l'honnêteté et de l'éducation. Elles demandent l'honneur et la vie au général qui, pour leur assurer l'un et l'autre, les renvoie avec une escorte à leur habitation peu éloignée. Dix ou douze traîneurs s'y arrêtent; ces deux filles les invitent à s'y reposer, leur donnent à boire, et après le départ de la colonne républicaine, elles font entourer leur maison par un parti de rebelles, et massacrer les soldats républicains qu'elles y avaient retenus.

(2) Tué au siège de Saumur. Il commandait la cavalerie.

prétentions au suprême généralat, principalement Talmont et d'Autichamp, qui croyaient que leur naissance devait les y placer, et Charette qu'un parti assez nombreux voulait y porter. Cependant d'Elbée fut élu généralissime, et dès-lors Charette mécontent se sépara. Il avait à ses ordres quarante mille hommes; il entraîna avec lui, Joly, Savin, La Roberie, et quelques autres chefs moins connus, et fut joint par La Cathelinière qui commandait douze mille hommes dans les environs de Machecoul et de Princé. Bonchamps, que ses talens militaires rendaient un digne émule de d'Elbée (1), resta avec lui, ainsi que les autres officiers-généraux.

(1) Pendant les cinq premiers mois de la guerre, d'Elbée conservait les prisonniers. Plusieurs se laissèrent corrompre et prirent parti dans l'armée des rebelles. Les autres, et ce fut le plus grand nombre, essayaient les plus mauvais traitemens. On les menaçait souvent de les envoyer à Charette, le plus féroce de tous les chefs, et c'était les envoyer à la mort. On en fit périr ainsi quelques-uns, et le reste fut délivré par l'armée républicaine, après sa victoire de Chollet (octobre 1793). Depuis cette époque on ne fit plus de prisonniers de part ni d'autre, avec cette différence que les républicains se contentaient de fusiller les Vendéens, et que ceux-ci faisaient souffrir des supplices inouis à nos soldats.

Lorsque Charette prit Machecoul pour la seconde fois, il fit assembler tous les patriotes de la ville, y joignit quelques prisonniers qu'il avait faits dans le combat, et l'on en fusilla ainsi sept ou huit cents en masse. Ils furent jetés pêle-mêle

Alors il y eut deux armées bien distinctes : la principale armée, dite *Catholique* et *Royale*, autrement armée d'Anjou et du Haut-Poitou, que commandait d'Elbée; et l'autre appelée *Armée du Bas-Poitou* ou *armée de Jésus*, dirigée par Charette, beaucoup moins considérable que l'autre, et qui était également comprise dans le commandement du général en chef, mais dont il ne pouvait pas disposer, parce que la haine que lui portait Charette, faisait que celui-ci séparait toujours ses plans et ses opérations de ceux de la grande armée.

L'une et l'autre armée avait, comme je l'ai dit, deux espèces de troupes; mais celle de d'Elbée (1),

dans une fosse que l'on combla sur-le-champ. La plupart de ces malheureux n'étaient que blessés, et furent enterrés vifs.

(1) D'Elbée était un gentilhomme du Poitou. Né avec peu de fortune, il passa très-jeune en Saxe, où il avait des parens (je crois lui avoir entendu dire que sa mère était Saxonne), et il obtint du service; mais ne faisant pas un chemin aussi rapide qu'il pouvait l'attendre de sa qualité d'étranger et de ses talens, il revint en France, et entra lieutenant au régiment de Dauphin-Cavalerie. Peu de temps après, il sollicita une compagnie; et, mécontent de se voir refuser, il quitta le service, et se retira dans sa terre près de Beaupreau. Il avait la confiance de son canton; il sut l'augmenter à l'époque de la révolution, en se créant des liaisons, des relations locales qui lui préparaient dans le pays l'influence nécessaire pour diriger l'insurrection qu'on méditait. Cependant il ne prit point de part aux premiers mouvemens qu'il regardait

beaucoup plus forte que l'autre, l'était surtout en troupes réglées composées d'étrangers. Elle avait aussi à sa suite un grand nombre d'hommes que

comme prématurés. Ce ne fut que dans les premiers jours d'avril 1793 qu'un fort parti de rebelles vint le chercher, et il se mit à leur tête. D'Elbée trouvait que la révolte avait éclaté trop tôt dans le Poitou, parce que, suivant son plan (et c'était celui de la Roarie), il fallait qu'elle se manifestât en même temps dans la Bretagne et dans l'Anjou.

A un physique agréable et distingué, d'Elbée joignait le caractère et les talens nécessaires à un chef de parti. Militaire consommé, il avait formé les Vendéens à la manière de combattre la plus convenable à la localité et au génie de ce peuple. Convaincu que le succès de la plupart des batailles dépend de la violence du premier choc, par conséquent que les chances sont en faveur d'une attaque violente et impétueuse, surtout dans un pays haché et couvert, où il est presque impossible de rallier une armée rompue, il ménageait toujours aux rebelles les avantages de l'agression. Jamais il ne se laissait attaquer, même supérieur en force, même dans une position favorable à la défense. C'est l'art avec lequel il combinait, il dirigeait ses attaques; il savait donner à la charge de ses troupes une action, une impulsion si rapide qu'elle était, pour ainsi dire, irrésistible, quoiqu'il se battît presque toujours en ordre parallèle; c'est son habileté à déborder et à tourner l'ennemi, à éviter l'engagement de sa cavalerie, toujours trop faible pour s'en promettre des succès, à la placer en seconde ligne, et à rendre, par ses dispositions, la nôtre inutile ou contraire, à employer peu d'artillerie, à prévoir et calculer si bien les suites d'une affaire, que la défaite lui causât peu de pertes, et que la victoire lui procurât des avantages

leur nom, leur fortune ou leurs relations plus particulières avec les chefs séparaient de la foule, et qui servaient comme volontaires.

En organisant la force militaire, on s'était occupé du matériel comme du personnel de l'armée; elle avait ses commissaires, ses trésoriers, des agens de toute espèce très-actifs, très-intelligens,

considérables; enfin, c'est son système d'agir toujours en masse contre l'armée républicaine, que les circonstances, et quelquefois l'ignorance de ses généraux, ne faisaient agir que par fractions, qui lui ont fait remporter vingt victoires signalées. Ses lieutenans ont été battus toutes les fois qu'ils se sont écartés de ses principes.

D'Elbée avait le don de la parole. Il s'exprimait avec grâce et facilité. Son éloquence était douce et persuasive. Il savait varier ses formes et ses tons. Il prenait souvent vis-à-vis des rebelles celui d'un inspiré; et il avait tellement acquis leur confiance et leur attachement, qu'après sa mort j'ai vu des prisonniers vendéens verser des larmes, lorsqu'ils entendaient prononcer son nom.

Blessé à l'affaire de Chollet, il s'était réfugié dans l'île de Noirmoutiers. Le chagrin, et le peu de soin qu'il avait pris de sa blessure l'avaient rendue mortelle. Il fut fusillé, d'après le jugement de la commission militaire. D'Elbée avait alors quarante-deux ans. Il était si faible, qu'on fut obligé de le porter au lieu de son supplice.

Bonchamps était le seul officier-général dont d'Elbée fit un cas particulier. Il regardait aussi Stofflet et Pyron comme des officiers très-utiles. Il semblait n'avoir que du mépris pour Charette.

surtout très-fidèles (1). On forma des magasins de munitions de guerre et des établissemens pour en fabriquer. On faisait journellement une assez grande quantité de poudre dans plusieurs villes, particulièrement à Mortagne et à Beaupreau. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que toutes les opérations d'administration, d'organisation intérieure, qui semblaient ne pas permettre aux chefs d'autres occupations, ne ralentirent point le cours des opérations militaires, car on se battait presque tous les jours, et souvent sur plusieurs points à la fois. Ce qu'il y a d'étonnant encore, c'est qu'au milieu de cette agitation, de ce mouvement continu, inséparables des événemens journaliers de cette terrible guerre, les champs étaient cultivés, et l'a-

(1) Il est sans exemple qu'un agent du parti royaliste l'ait trahi, même quitté volontairement.

Un nommé Dupuis, gentilhomme du pays, qui avait servi dans le régiment de Béarn, et devenu aide-de-camp de Langrenière, fut surpris dans Argenton-le-Peuple par un parti de hussards.

Je savais que ce jeune homme était souvent à l'état-major-général des rebelles, et qu'il pouvait me donner des renseignemens importans.

J'employai tous les moyens possibles pour l'engager à me faire connaître les projets de l'ennemi. Je fus jusqu'à lui promettre la vie que des liaisons agréables pouvaient lui faire regretter. Il me fut impossible d'en tirer un mot. Il fut guillotiné à Saumur, et mourut avec un grand courage.

griculture ne paraissait pas souffrir de l'absence fréquente, mais toujours momentanée, des Vendéens.

Tandis que les chefs du parti royaliste jetaient dans la Vendée les fondemens d'une puissance formidable, et qui, attaquant la république dans son centre, secondait, par cette diversion intérieure, l'irruption des satellites étrangers sur nos frontières, l'armée de l'Ouest, alors armée des Côtes de La Rochelle, commençait à prendre de la consistance et de la force. On avait détaché quelques troupes de l'armée du Nord; on en forma plusieurs bataillons appelés de la formation d'Orléans, ville où ils furent organisés. On augmenta encore l'armée de quelques bataillons que plusieurs départemens avaient envoyés spontanément dans la Vendée, et enfin de quelque cavalerie légère et de bataillons de chasseurs. On répartit ces troupes sur différens points du demi-cercle (1) que formait l'armée républicaine autour de la Vendée. Ce système pouvait être bon pour arrêter les progrès des rebelles; mais il fallait alors, et jusqu'à ce que l'armée eût été plus considérable, se borner à une guerre défensive, fortifier tous les postes occupés, surtout ceux de

(1) Le commandement de l'Ouest était coupé, par la Loire, en deux parties à peu près égales. L'armée formait le cercle autour du pays insurgé, ce fleuve en était le diamètre. Mais, à cette époque, la rive droite ne donnant pas d'inquiétude, on avait porté presque toutes nos forces sur la rive gauche.

première ligne , et y organiser des moyens de résistance proportionnés aux moyens d'attaque , à l'audace , à l'intrépidité des attaquans.

L'armée républicaine , ainsi dispersée sur une immense étendue , ne présentait sur aucun point assez de forces pour agir offensivement ; c'est cependant ce que l'on fit. On attaqua alternativement de tous les côtés sans ordre , sans plan , sans concert ni ensemble dans les opérations ; et par cet ébranlement partiel et successif des diverses divisions et subdivisions de l'armée , on força les masses ennemies à des mouvemens contre-offensifs : on fut battu partout , et on devait l'être.

Cette agression partielle et isolée de chaque fraction de l'armée républicaine eut les suites les plus funestes. Elle l'affaiblit considérablement en hommes , et surtout lui imprima un tel découragement , qu'il fut impossible de garder tous les postes de première , même de seconde ligne , qui furent successivement emportés par les Vendéens. Ceux-ci , provoqués dans leurs repaires par des forces inférieures , en dépassèrent bientôt les limites qu'ils n'auraient peut-être pu franchir , si , comme je l'ai dit , des généraux républicains eussent adopté , du moins pendant quelque temps , le système défensif (1) , et eussent cherché à couper toutes les com-

(1) En observant la défensive , vous forcez les rebelles de sortir du pays couvert , de vous attaquer en plaine ou sur des

munications extérieures, dont l'effet était d'augmenter journellement, en hommes et en objets de munitions, le noyau de la Vendée.

Les rebelles, après avoir enlevé tous les avant-postes qui couvraient Fontenay, Niort, Parthenay, Thouars, Doué, etc., se montrèrent dans les plaines sur plusieurs points et par masse de quarante, cinquante, soixante mille hommes. Il y eut beaucoup d'affaires très-vives et très-sanglantes : quelques corps de l'armée républicaine, victimes de l'inexpérience des généraux et du système désastreux qu'on suivait alors, se firent hacher. On résista momentanément dans quelques postes non fortifiés ; mais la lutte était trop inégale, les rebelles furent vainqueurs partout, et en moins de quinze jours ils emportèrent Fontenay-le-Peuple, Parthenay, Thouars, Doué, tous les postes intermédiaires,

points retranchés ; alors vous saviez l'extrême inégalité de vos forces, vous pouviez tirer un grand parti de votre artillerie ; vous conserviez surtout la supériorité de votre cavalerie légère qui a constamment battu les rebelles, toutes les fois qu'elle a pu agir et se déployer ; vous donniez de l'encouragement, de la confiance à vos soldats, surtout à vos nouvelles levées que le seul cri : *Voilà les brigands !* faisait fuir à dix lieues, en les faisant combattre sur des points de résistance, dans des postes fortifiés, d'autant plus que les Vendéens n'ont jamais su attaquer le moindre ouvrage de fortification. On s'en est convaincu depuis, en les voyant échouer devant les Sables, Nantes, Angers, Granville, etc.

et enfin Saumur (1) le 9 juin 1793 : et tandis qu'ils obtenaient ces avantages dans les parties de l'est et du sud-est de la Vendée, ils s'étaient portés avec la même audace et la même supériorité dans la partie occidentale, et les divisions de l'armée de Charette menaçaient Nantes et s'avançaient jusque sous le canon des Sables.

C'est à ce débordement général de la Vendée dans les plaines environnantes, qu'il fut aisé de reconnaître les immenses moyens d'un parti qu'on avait paru dédaigner. On ne pouvait plus se dissimuler sa puissance et ses forces. Et certes, ils furent bien coupables ceux qui, témoins de ces progrès effrayans, trompèrent le gouvernement sur la situation politique et militaire des rebelles ; ou le gouvernement lui-même (2), connaissant toute la

(1) J'entrerai dans quelques détails sur la prise de cette ville.

(2) Mais, me dira-t-on, dans ce temps-là toute la France n'était pas armée : nous n'avions pas douze cent mille hommes enrégimentés : l'ennemi menaçait de toutes parts nos frontières ; et si, dans l'origine de la guerre de la Vendée, le gouvernement n'y a pas envoyé plus de troupes et surtout de meilleures, c'est qu'il était dans l'impuissance de le faire. Je cite cette objection, parce qu'elle m'a été faite. Il n'est pas difficile de la détruire.

Je sais qu'à l'époque où la guerre civile s'alluma dans l'Ouest, nos principales forces militaires étaient réparties dans les deux armées agissantes de la Moselle et du Nord ;

profondeur du mal, a bien des reproches à se faire d'avoir pris d'aussi faibles mesures pour lutter dans la Vendée contre le parti royaliste, dont les fureurs et les efforts toujours heureux, menaçaient la France d'une subversion totale.

Je dois placer ici quelques observations sur le reproche fait si souvent aux officiers-généraux qui ont été employés à l'armée des Côtes de La Rochelle, d'avoir trop disséminé leurs forces. Voyons jusqu'à quel point ce reproche est fondé; examinons si ceux qui ont accusé les généraux savaient précisément ce qu'ils voulaient dire par cette prétendue dissémination de forces : en me suivant avec quelque attention, on jugera que ce que je vais

que le plan du général Beurnonville et la campagne désastreuse de Trèves qui en fut la suite, avaient ruiné la première; que la seconde, dirigée par Dumouriez (qui n'est peut-être pas aussi étranger qu'on le croit à la guerre de la Vendée), était entièrement désorganisée, et d'ailleurs diminuée de moitié par quatre défaites successives, etc. Mais enfin nos frontières n'étaient pas entamées; aucune de nos places de première ligne n'était attaquée, et sept à huit mille hommes de bonnes troupes, envoyés dans la Vendée à la fin de mars, eussent suffi pour comprimer la révolte, surtout les chefs n'ayant pu parvenir à soulever la Bretagne. Je dirai plus, c'est que, dans tous les cas, il valait mieux dégarnir nos frontières, que de laisser prendre de la consistance au parti des rebelles, car quels qu'aient été depuis les progrès de l'Autriche sur notre territoire, sans doute ils n'étaient pas aussi dangereux que ceux de la Vendée.

avancer ne détruit pas ce que j'ai dit plus haut du danger des attaques partielles. Si le reproche de la dissémination de leurs forces s'adresse aux divers généraux en chef qui se sont succédés dans le commandement de l'Ouest, pour avoir fait embrasser par l'armée une trop grande étendue de terrain, et l'avoir divisée par sections et par postes autour de la Vendée, ce reproche ne nous paraît pas fondé. Placez sur quelque point que vous voudrez de l'intérieur de la France un parti d'insurgés, il faudra nécessairement que les forces destinées à le détruire soient réparties sur différens postes environnant le pays révolté, pour garantir les pays limitrophes de la conquête ou de la contagion; et, à moins que vous ne soyez favorisé par quelque accident de la localité, tel qu'une rivière, une chaîne de montagnes, ou quelque autre barrière naturelle, ou enfin que vous puissiez vous reposer sur les dispositions des habitans voisins du théâtre de la révolte, vous serez obligé de former un cercle avec votre armée (bien entendu que la ligne ne sera pas sans interstices). Il faudra donc que votre armée occupe divers postes sur toute la circonférence; il faudra que chacun de ces postes soit assez fort par sa position, ou ses fortifications, ou le nombre de troupes qu'il contiendra, ou enfin par la facilité d'être promptement secouru par ses postes flanqueurs, pour résister aux forces réunies des rebelles dont tous les efforts tendront à faire

des trouées, surtout si, comme dans la Vendée, ils sont encouragés par les vœux secrets ou secondés par la connivence et la complicité des habitans des contrées voisines. D'où il faut induire que l'armée des Côtes de La Rochelle aurait toujours dû être plus forte (1) que les armées catholiques et royales (et elle a toujours été beaucoup plus faible), puisqu'on devait faire occuper par des divisions considérables les principaux points d'un demi-cercle très-étendu, et qu'il fallait outre cela garantir les côtes de l'invasion de l'étranger, et couper ses communications avec les ennemis intérieurs. En voilà assez pour prouver que les dispositions locales ont forcé les généraux en chef de l'armée des Côtes de La Rochelle de former avec l'armée une espèce de ligne de circonvallation autour de la Vendée.

Mais ce reproche peut avoir quelque fondement s'il s'adresse aux généraux sectionnaires de cette armée. Le désir de garder également tous les points de son commandement portait un officier-général à trop subdiviser ses forces, et ses postes devenus faibles, parce qu'on les avait trop multipliés, ont été plusieurs fois enlevés les uns après les autres.

En général, pour faire avec avantage la guerre

(1) Il ne faut pas prendre cela à la lettre. Je dis plus forte, sinon par le nombre, du moins par l'espèce de troupes. Ce ne sont pas des recrues qu'il faut dans la Vendée, ni de ces soldats appelés *héros de cinq cents livres*.

de la Vendée , il faut que les chefs des principales fractions de l'armée tiennent toujours leurs forces rassemblées. Pour être en mesure avec les rebelles, il faut surtout se garantir des surprises; par conséquent, les patrouilles sont préférables aux postes avancés, et les postes avancés ne devant jamais être considérés comme des points de résistance, mais seulement d'observations et d'avertissement, il s'ensuit qu'il faut peu d'hommes pour les composer, et qu'un officier-général peut se bien garder et conserver l'ensemble de ses forces.

Maitres de Fontenay-le-Peuple et de Thouars (1), après deux victoires complètes, les rebelles se rap-

(1) C'était le général Chalbos qui commandait la division de Niort, battue sous les murs de Fontenay. Il perdit quinze ou dix-huit cents hommes, une quantité prodigieuse de fusils, vingt-cinq ou trente pièces de canon, et des caissons à proportion. Le général Quétineau, l'ami, la créature de Dumouriez, défendait Thouars. Quoique cette ville ne soit pas fortifiée, elle est néanmoins susceptible de quelque résistance. Elle est enceinte par une muraille, fermée par des portes, etc. On pouvait ajouter quelques ouvrages qui auraient augmenté les moyens de défense; et j'ai déjà dit que les rebelles ne savaient point attaquer un poste, pour le peu qu'il fût fortifié. Quétineau avait plus de six mille hommes, et ne résista que deux heures. On perdit avec Thouars sept ou huit mille fusils, douze pièces de canon, vingt caissons, et toute la garnison, etc. Il faut observer que, quand les rebelles prenaient une ville, ils pillaient les caisses publiques, et le plus souvent les citoyens qui leur étaient désignés comme patriotes, etc., etc.

prochèrent de leur centre, et parurent vouloir diriger leurs efforts vers les postes qui couvraient Saumur et le rivage de la Loire.

Les batailles, et par conséquent nos défaites, se succédaient avec une rapidité effrayante. Le général de l'armée républicaine, Ligonier, après avoir été repoussé avec une perte considérable à Vezins, à Coron, à Vihiers, etc., vint occuper Doué (1), poste facile à défendre (2), et le seul qui pouvait garantir Saumur. Il y disposa sa division, comme s'il eût voulu être battu : aussi le fut-il complètement, et obligé de se replier en désordre sur Saumur. Ce n'était point avec une armée découragée et tant de fois battue, sans confiance dans son chef (3), d'ailleurs trop inégale en force ; ce n'était

(1) Le parc d'artillerie était dans la cour du château de Soulanger, en avant de Doué. Il fut enlevé en entier avant que la bataille fût décidée.

(2) Parce que je dis qu'un poste est facile à défendre, il ne faut pas induire qu'il est fortifié. Doué est ouvert de tous côtés, mais environné de plaines et de quelques hauteurs qui présentent des positions avantageuses. Et, en général, je considère tout pays découvert comme extrêmement favorable pour combattre les rebelles de la Vendée, quand un officier-général sait manier des troupes, et tirer parti de l'artillerie et de la cavalerie.

(3) Je me trompe : Ligonier fut destitué immédiatement après l'affaire de Doué. Ce fut le général Menou qui défendit Saumur, celui-ci n'avait rien fait pour perdre la confiance de l'armée.

pas dans Saumur, qui n'offre aucun moyen de résistance du côté de Doué, que l'on pouvait se flatter d'arrêter les rebelles. On voulut, mais trop tard, se resserrer, et en conséquence on ordonna au général Salomon qui commandait cinq mille hommes à Thouars, évacué par les Vendéens peu de jours après sa prise, de venir au secours de Saumur; mais Salomon trouva à Montreuil l'aile de l'armée ennemie, forte de plus de vingt mille hommes, qui le contraignit de rétrograder, après un combat long et sanglant qui eut lieu la nuit.

On fit d'aussi mauvaises dispositions à Saumur qu'à Doué, et l'on avait de plus contre soi le désavantage de la position. On donna trop d'étendue à la ligne; on se crut fort en occupant les buttes de Bournant, et l'on dissémina, comme de coutume, ses moyens de défense. Les rebelles attaquèrent (1), et l'on devait s'y attendre, par cette lisière de hauteurs qui dominant le château, et par conséquent la ville, et prirent à revers tous les avant-postes

(1) On m'a assuré que l'armée assiégeante était de quatre-vingt mille hommes.

Je crois que c'était une faute de s'obstiner à défendre Saumur. Il me semble qu'il fallait l'évacuer, couper les ponts, et ne s'attacher qu'à défendre le passage de la Loire. En résistant à Saumur, on s'est fait battre, et on ne pouvait guère compter sur la victoire; on a diminué ses forces, augmenté le découragement de l'armée, fait perdre Angers, les ponts de Cé, etc., et enfin compromis le sort de Nantes.

placés sur le chemin de Doué. Nouvelle victoire éclatante des rebelles, prise de Saumur, libre passage sur la rive droite de la Loire : voilà quel fut le résultat de cette fatale journée (9 juin 1793).

Après être restés huit ou dix jours à Saumur, les rebelles se portèrent sur la rive droite de la Loire, menacèrent Tours, le Mans, et prirent Angers. Ils firent quelques recrues, mais ils n'excitèrent pas autant de mouvemens dans cette partie de l'Anjou et autres provinces voisines, qu'ils l'avaient espéré, et ce fut sans doute une des principales raisons qui engagèrent d'Elbée, et quelques autres membres du conseil souverain, à ne pas reporter la guerre sur la rive droite, lorsqu'ils eurent échoué devant Nantes qu'ils attaquèrent le 29 juin 1793.

Le siège de Nantes est peut-être l'événement militaire le plus important de notre révolution. Peut-être les destinées de la république étaient attachées à la résistance de cette ville. Tout ce qui avait précédé cette mémorable journée semblait garantir le succès au parti royaliste. Nantes, ouvert de tous côtés en-deçà de la Loire, présentait une contrevallation de près de deux lieues d'étendue, et semblait ne pouvoir faire aucune résistance. Ses seules fortifications étaient quelques bouts de fossés, quelques parapets ou épaulemens faits à la hâte. On avait augmenté le nombre des bouches à feu de quelques pièces de gros calibre empruntées à la marine; mais les dehors, les avenues de la ville ne

présentaient pas de positions, d'emplacements avantageux, pour attendre un grand effet de l'artillerie. La garnison, dont la majeure partie était composée de gardes nationales, comptait environ dix mille hommes; l'armée assiégeante, par la rive droite, était de quarante mille soldats, auxquels la victoire n'avait pas cessé d'être fidèle depuis le commencement de la guerre; une armée d'égale force, aux ordres de Charette, investissait Nantes par la rive gauche; de nombreuses intelligences dans la ville semblaient encore en faciliter l'entrée aux rebelles. Cependant Nantes fut sauvé, et il faut en convenir, jamais attaque ne fut plus mal combinée et plus mal dirigée que celle-là : il y eut au contraire de l'ordre, de l'accord, de l'ensemble dans l'exécution des mesures défensives; on sut contenir les malveillans et opposer sur tous les points une résistance victorieuse à la fureur et à l'opiniâtreté des assaillans (1).

On doit le salut de Nantes au général Canclaux

(1) Je n'ai point su si d'Elbée commandait l'attaque de Nantes. Les événemens qui auraient suivi la prise de cette ville sont incalculables. C'était le signal du soulèvement général de la Bretagne. Nous perdions tous les points que nous avions conservés à l'embouchure de la Loire : le château d'O, Paimboeuf, le magnifique établissement d'Indret, tous les postes situés sur les côtes, depuis la Loire jusqu'aux Sables, les îles de Bouin et Noirmoutiers, tombaient nécessairement au pouvoir des Vendéens.

qui y commandait ; on le doit particulièrement au zèle, aux talens, à l'incroyable activité du général Bonvoust qui dirigeait l'artillerie ; on le doit surtout à l'intrépidité de nos volontaires qui, privés de la protection, du secours de toute espèce de fortification, n'eurent pour moyens de défense que leur courage à opposer aux moyens multipliés d'attaque et aux terribles efforts des rebelles. Gloire immortelle à ces généreux enfans de la patrie, dont le dévouement héroïque a empêché que Nantes ne fût le tombeau de la liberté (1) !

Sur ces entrefaites, le général Biron, attendu depuis long-temps, venait de prendre le commandement des Côtes de La Rochelle ; il établit son quartier-général à Niort où il réunit dix-huit à vingt mille combattans, l'élite de l'armée, composée alors d'environ soixante mille hommes de troupes réglées. Il confie son avant-garde au fameux Westermann, nouvellement arrivé du Nord avec sa légion ; d'un autre côté, la division de Saumur, tant de fois battue sous Ligonier, et entièrement dispersée après l'affaire qui avait eu lieu sous les murs de cette ville, se réorganisait à Tours (2) par

(1) Je regrette de ne pas me rappeler les noms des différens corps qui ont défendu Nantes. Je sais que le 109^e régiment s'y est couvert de gloire. L'affaire de Nantes a duré depuis trois heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

(2) Ce fut dans cette ville, et après la prise de Saumur,

les soins des représentans du peuple et des officiers-généraux ; on réparait les pertes qu'elle avait éprouvées, avec neuf ou dix bataillons de nouvelles levées, que le citoyen Santerre avait amenés en poste de Paris ; on se disposait à rentrer dans Saumur et Angers, évacués par les rebelles, et à pénétrer dans la Vendée par un de ces deux points, lorsque Westermann, emporté par son audace et son inexpérience, surprend Lescure dans Parthenay, et s'empare de cet avant-poste ennemi.

Ce petit succès fit concevoir à cet officier-général l'espérance de traverser tout le pays révolté, et de détruire entièrement les Vendéens. Il revient à Saint-Maixent, joint quelques bataillons au corps d'armée qu'il avait laissé à Parthenay, et, suivi de sept ou huit mille hommes et de dix ou douze pièces d'artillerie, il perce jusqu'à Châtillon et l'emporte. Cet avantage que la renommée enfla, comme elle embellissait tout ce qu'on appelait alors *nos victoires*, exalta toutes les têtes ; c'était à qui en-

qu'on licencia la légion Germanique. C'était, selon moi, une grande faute. Nous n'avions pas assez de troupes, et nous nous privions d'un corps de dix-huit cents hommes qui pouvaient être de la plus grande utilité.... Mais il était aristocrate. Eh bien, il fallait en changer les chefs. Qu'est-il résulté de ce licenciement ? Les trois quarts de la légion ont passé à l'ennemi avec armes et bagages. Quand on aurait dû supprimer ce corps, ce n'était pas au moment où l'on était malheureux et battu partout.

trerait le plutôt dans la Vendée ; on craignait que Westermann n'eût soumis tout le pays insurgé avant que chacun pût avoir sa part de la gloire et des récompenses destinées aux vainqueurs des rebelles. Malheureusement le triomphe de Westermann fut de courte durée : deux jours après la prise de Châtillon, il y est cerné ; toute son infanterie hachée ; il ne peut pas sauver une seule bouche à feu, un seul caisson, et a beaucoup de peine à échapper lui-même avec sa cavalerie (1). Cet échec, un des plus désastreux que nous ayons éprouvés dans

(1) Presque toutes les bouches à feu qu'avait Westermann étaient d'artillerie légère. Il faut observer que tandis qu'il se battait à Châtillon, le général Biron restait tranquillement à Niort, c'est-à-dire à vingt lieues de Châtillon, avec seize ou dix-huit mille hommes d'excellentes troupes, au lieu de s'approcher de son avant-garde et de la soutenir. Je dois dire aussi que lorsque Westermann augmenta le corps d'armée qu'il commandait, pour aller attaquer Châtillon, il fit marcher mille ou douze cents pères de famille, tant de Saint-Maixent que de Parthenay, qui périrent presque tous dans cette expédition, lorsque M. de Biron laissait sa division campée et inactive sous les murs de Niort.

Je n'ai point connu Westermann ; quoique employés tous deux dans l'Ouest pendant quelque temps, nous nous sommes toujours trouvés éloignés l'un de l'autre, parce que nous avons servi dans des divisions différentes ; et il a quitté l'armée au moment où j'en ai pris le commandement.

Ce que je vais dire de cet officier-général, auquel certains hommes du jour ont fait une réputation colossale, n'est que

l'Ouest, ne rendit pas plus sage ; et, malgré la disproportion de forces et de moyens, on se disposa à de nouvelles attaques isolées et aussi mal concertées que les précédentes. Malgré tant d'expériences malheureuses, on crut être en état d'aller combattre et vaincre les Vendéens dans leurs repaires, dans le pays couvert ; c'était s'abuser étrangement : mais en supposant que l'armée républicaine fût assez considérable pour agir offensivement, il fallait du moins que ses divisions s'ébranlassent en même temps pour opérer des diversions, et forcer les rebelles à diviser leurs forces ; il fallait que

le résultat de l'opinion de quarante officiers qui ont servi avec lui, même de plusieurs officiers de sa légion.

De toutes les qualités nécessaires à un officier-général, Westermann n'avait que la bravoure. Propre peut-être à commander un escadron d'hussards, il ne dut jamais le succès de quelques coups de main à ses dispositions, mais à l'intrépidité des volontaires qu'il a plusieurs fois inutilement sacrifiés. Il fut long-temps, pour les soldats républicains, un objet de scandale, en donnant l'exemple de l'indiscipline et de la désobéissance aux ordres supérieurs. Plus d'une fois il compromit et fit battre l'armée dont il dirigeait l'avant-garde sur la rive droite de la Loire, en brumaire et frimaire an II, et exposa les divers généraux en chef, sur lesquels il versait d'ailleurs le mépris à pleines mains, à des reproches sur l'insuccès de leurs opérations, qu'on ne devait souvent attribuer qu'à son impéritie, aux faux mouvemens qu'il faisait faire à l'avant-garde, à sa basse jalousie, à son aversion pour la plupart des officiers-généraux de l'armée dont il ambitionnait

la division de Niort, la plus forte de toutes par le nombre, et surtout par l'espèce de troupes, fit la principale attaque; il fallait, puisqu'on voulait absolument attaquer, que toutes les divisions se serrassent davantage pour seconder celle de Niort et rendre général ce mouvement agressif, sauf à découvrir plusieurs points, à laisser de grandes échappées, et s'exposer à ce que l'ennemi débordât les colonnes de flancs. Mais, que fit-on? Biron resta à Niort, et laissa cette division inactive; celle de Tours que commandait le général la Barolière, au lieu d'attaquer par Doué, Thouars, ou même

le commandement. On l'a vu depuis oser se vanter, à la barre de la Convention nationale, d'avoir tué jusqu'au dernier de quatre-vingt-dix mille rebelles, etc. (Voyez les journaux du temps.) La révolution n'a pas eu de charlatan qui eût aussi peu de talens et autant d'impudence que Westermann.

Le général Grignon, un de mes compagnons d'armes et d'infortunes, a publié un Mémoire justificatif de sa conduite militaire dans l'Ouest. Son officieux défenseur, consultant les circonstances, n'a pas manqué d'intercaler dans l'ouvrage un pompeux éloge de Westermann; et il ne se croit pas au-dessous de la vérité en plaçant ce général au-dessus d'Annibal. Nous rendons trop de justice à Grignon qui a été très-utile dans la Vendée, par ses connaissances locales, pour croire qu'il ait coopéré à cet éloge ridicule et d'ailleurs étranger à l'objet du Mémoire. Cela n'est au reste qu'une preuve de plus de l'extrême complaisance de certains défenseurs officieux et de leurs heureuses dispositions à prendre le style et les couleurs du jour.

par Parthenay, ce qui la rapprochait et la mettait à portée d'être soutenue par les forces de Niort, de Saint-Maixent, etc., entra dans la Vendée par les Ponts-de-Cé, c'est-à-dire à plus de trente lieues de Niort, et vint camper dans les environs de Martigné, Briou (1); elle y fut attaquée par quarante mille rebelles; son avant-garde fut rompue en dix minutes. Cependant, quelques hasards heureux et la charge vigoureuse de trois escadrons de husards, procurèrent la victoire aux républicains. L'armée se porta en avant et vint camper à Vihiers (2), où elle fut attaquée le même jour à quatre heures du soir. La nuit mit fin au combat, et la victoire resta indécise. Mais dès le lendemain les rebelles revinrent à la charge avec une nouvelle fureur et au nombre de cinquante mille hommes, et la journée finit par la plus affreuse déroute des troupes républicaines (3). En comparant cette journée à celle du 15 où nous avons obtenu l'avantage, je demeurai convaincu que nos victoires

(1) 15 Juillet 1793. C'est la première affaire où je me sois trouvé dans la Vendée. J'étais arrivé la veille de l'armée de la Moselle. Je servais alors en qualité d'adjudant-général, chef de brigade.

(2) 17 Juillet 1793.

(3) Les représentans Bourbotte et Tallien, le commissaire du département de Paris, Lachevardière, peuvent se rappeler que j'ai prédit la défaite de l'armée, si l'on gardait la position de Vihiers.

nous rapportaient peu de fruit, au lieu que nos défaites nous faisaient un mal horrible. On chercha à rallier l'armée à Chinon, c'est-à-dire à quinze lieues du champ de bataille, et, trois jours après l'action, il ne s'y trouva que quatre mille hommes. Il ne faut pas croire que tout le reste avait été pris ou tué; il y avait des fuyards dans toutes les villes voisines, il y en eut qui ne s'arrêtèrent qu'à Paris.

On a vu les divisions de l'armée des Côtes de la Rochelle, successivement battues dans la partie de l'est et du sud-est de la Vendée, par la grande armée catholique et royale; celle du Bas-Poitou, dirigée par Charette, occupait tout le pays qui sépare Nantes et les Sables, à l'exception de quelques postes que nous avons conservés le long des côtes et à l'embouchure de la Loire, tels que le château d'O, Paimbœuf, Pornic, Bourgneuf, Saint-Gilles, les îles de Bouin et de Noirmoutier, que nous n'eussions sûrement pas gardés avec le peu de forces que nous avons, si d'Elbée et Bonchamps avaient agi dans cette partie. La république n'avait presque point de troupes réglées sur ces divers points; la majorité de celles qu'on employa dans plusieurs occasions consistait en gardes nationales qu'on tirait principalement de Nantes; de manière que l'armée de Charette, d'ailleurs très-inférieure sous tous les rapports à la grande armée catholique et royale, ayant peu de forces à combattre, moins d'obstacles à vaincre, obtint des succès plus

faciles , mais moins importans ; car l'objet de Charette devait être de s'emparer de quelques points fortifiés sur la côte , pour être à portée de recevoir des secours de l'étranger , si les échecs , que pouvait éprouver le parti royaliste , le forçaient d'y avoir recours ; ainsi je ne m'étendrai pas sur les opérations de Charette (1) , qui se réduisent à peu de choses , puisque jusqu'à la prise et reprise de Machecoul il n'eut guère partout ailleurs (et antérieurement au mois d'août 1793) que la peine de parcourir le pays pour s'en rendre maître. Au surplus les généraux républicains firent de ce côté-là les mêmes fautes que les divisionnaires de Niort , Saumur et Angers avaient faites de l'autre côté. Marcé , Petit-Bois , et le fameux Beysser (2) , aussi ignorant et non moins présomptueux que Westermann , agirent partiellement et se firent battre tour à tour

(1) Ce n'est pas que Charette n'ait essuyé beaucoup de combats ; mais il n'eut jamais d'affaires générales , qu'il avait grand soin d'éviter. On verra dans la suite de cet ouvrage quelle était sa manière de faire la guerre.

(2) En voilà encore un qui a joui un moment de la réputation d'un grand général. Il avait bien quelque analogie avec Westermann. Comme lui , il eut de petits succès ; mais il a essuyé souvent les plus honteuses défaites. L'affaire de Montaigu , rapportée dans la troisième partie de ces Mémoires , ressemble beaucoup à celle de Châtillon , dont j'ai parlé. A l'une et à l'autre , l'ennemi était dans la ville avant qu'on eût battu la générale.

par les lieutenans de Charette. Enfin, Canclaux (1) arriva, et jugeant avec raison que les forces avec lesquelles il avait sauvé Nantes étaient insuffisantes pour attaquer les rebelles dans le pays couvert, il se contenta de les harceler aux portes de cette ville, de conserver les postes importans que Charette n'avait pas voulu prendre, et de réparer les sottises de ses prédécesseurs.

La privation d'un volume de notes que j'ai recueillies sur la guerre de la Vendée, depuis sa naissance jusqu'au moment où j'ai quitté le commandement de l'Ouest, ne m'a pas permis de m'entendre sur les causes originelles et motrices de cette

(1) Je ne connais point Canclaux, et je ne prononcerai pas sur ses opinions politiques; mais, d'après ses opérations militaires, je crois pouvoir assurer que c'est le plus instruit de tous les officiers-généraux qui ont été employés dans l'Ouest.

En parlant de la guerre de la Vendée, je suis obligé de citer plusieurs officiers-généraux, de juger, de blâmer quelquefois leurs opérations. Je le ferai toujours avec les ménagemens qu'exige l'honnêteté; mais comme on doit attribuer en partie les progrès des rebelles aux fausses mesures militaires qu'on a employées pour les détruire, je ne puis me dispenser de les faire connaître.

Au surplus, je parlerai aussi de mes fautes, et je ne m'épargnerai pas plus que les autres.

Il est temps qu'on fasse entendre le langage de la vérité sur cette malheureuse guerre. Jusqu'ici on n'a parlé de la Vendée qu'avec l'accent des passions et au gré des factions diverses. Tous les écrits qui ont paru, portent l'empreinte de

guerre extraordinaire. D'ailleurs, outre les premières données d'après lesquelles les chefs du parti royaliste ont concerté leur vaste conspiration, il est mille autres causes locales, secrètes et inassignables, même pour l'observateur le plus attentif, qui ont également contribué au prodigieux accroissement de la Vendée. C'est sur ces causes secondaires et éventuelles que mes aperçus sont trop vagues, trop incertains pour m'y arrêter, mais il en est sur lesquelles je me suis appesanti, parce qu'elles n'ont dû leur existence qu'au funeste système qu'on a long-temps suivi à l'armée des Côtes de la Rochelle, celui des attaques partielles; à l'insuffisance des me-

l'esprit de parti qui les a dictés. Ce sont des libelles ou des romans, quelquefois des *rêves*. Tel est du moins l'intitulé d'un ouvrage qui répond parfaitement à son titre et qu'on doit aux loisirs de l'adjudant-général Hector Legros, pendant sa retraite à la Conciergerie. Le citoyen Hector Legros ne manque pas de rejeter sur moi les causes de la durée de la guerre de la Vendée; et en osant avancer que j'ai trompé le gouvernement sur les événemens qui ont eu lieu pendant mon commandement, il cherche à disculper l'ancien comité de salut public à qui l'on a reproché d'avoir trompé la Convention nationale sur notre situation dans l'Ouest. L'ouvrage du citoyen Hector Legros est un libelle bien conditionné contre moi. Il est terminé par un vaste plan de campagne qui suffirait pour prouver les talens militaires de son auteur. Entre autres dispositions, le citoyen Hector Legros veut couvrir la Sèvre (très-petite rivière qui traverse la Vendée) de batteries flottantes, pour détruire les brigands et leurs repaires.

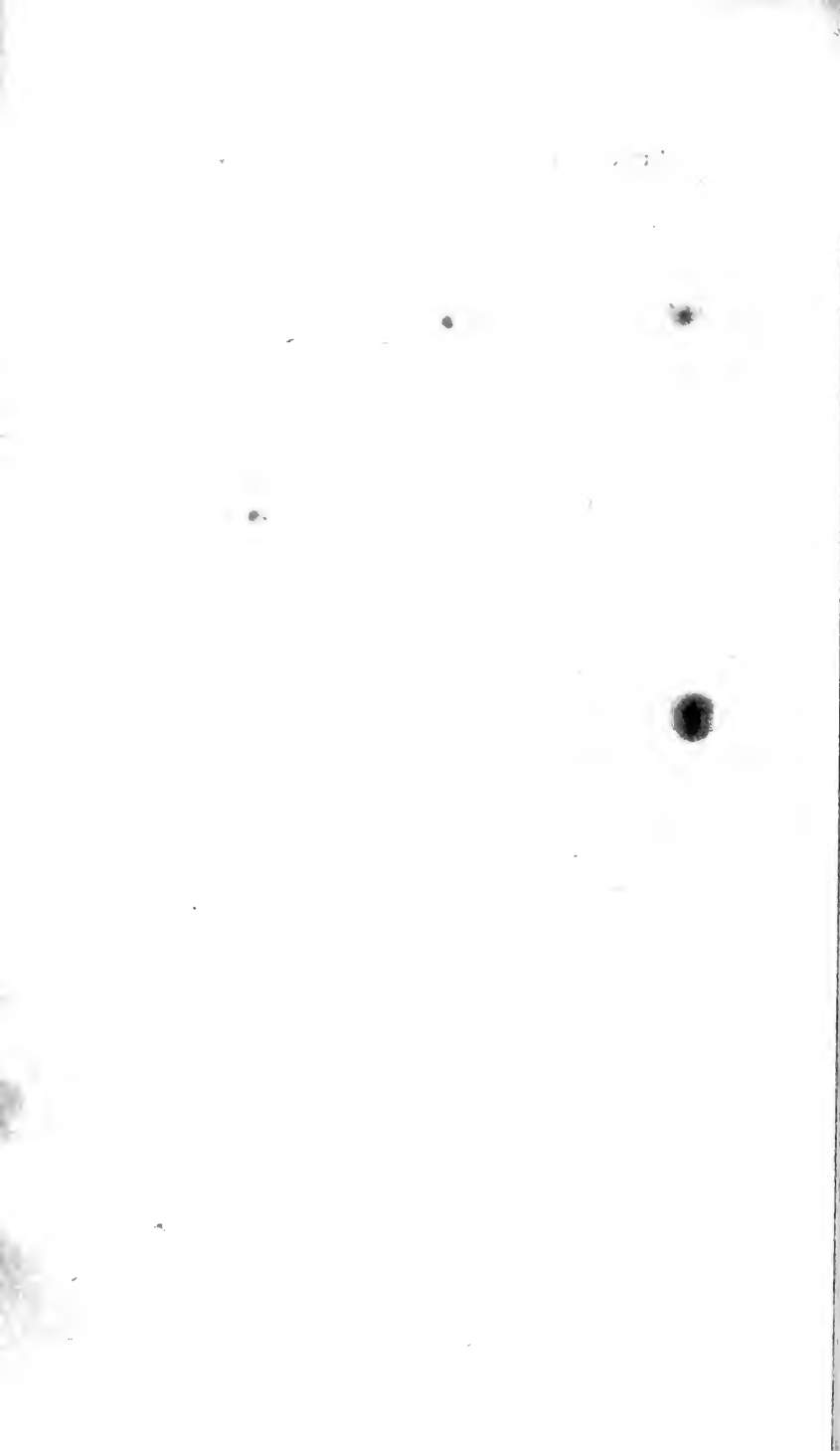
sures répressives adoptées par le gouvernement, à tous les demi-moyens employés par les sous-ordres.

C'est dans l'espace de cinq mois que le parti royaliste est parvenu au *maximum* de sa puissance dans la Vendée. Les chefs commençaient à jouer un rôle dans le monde politique; leurs noms étaient avantageusement connus, cités dans les différentes cours de l'Europe. Plusieurs émigrés avaient quitté les frontières de l'Autriche et de la Hollande pour se joindre aux défenseurs de l'autel et du trône. Un plus grand nombre attendait dans les îles de Jersey et de Guernesey le résultat des derniers efforts des rebelles, pour rentrer dans leur patrie et achever de la déchirer. La situation déplorable de la république donnait chaque jour à ses ennemis de nouvelles espérances. Mais le génie de la liberté qui veillait sur les destinées de la France, l'énergie, la constance et le courage des patriotes, devaient la faire triompher au-dedans comme au-dehors.

Telle était l'intensité de la Vendée, telles étaient les ressources du parti royaliste, que, malgré les mesures terribles, peut-être indispensables, employées pour détruire la Vendée; malgré nos succès dans dix affaires générales et plus de soixante autres combats qui se sont livrés sur les deux rives de la Loire, depuis le mois d'août 1793 jusqu'en mai 1794; malgré la perte de cent mille soldats, les rebelles

conservaient encore quelques moyens, bien faibles à la vérité, lorsque j'ai quitté l'armée; et nos victoires ne sont pas la seule cause de leur décadence, comme je le démontrerai dans la troisième partie de cet ouvrage.

FIN DU LIVRE SECOND.



MEMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE LA GUERRE DE LA VENDÉE.

LIVRE TROISIÈME.

LES chefs de la Vendée étaient parvenus au dernier degré d'ascendance qu'ils devaient acquérir; et leurs moyens de se conserver dans cet état de prospérité avaient d'autant plus de force, qu'ils étaient plus concentrés. Le territoire qu'occupaient les rebelles ayant peu d'extension, leur donnait plus d'intensité, et semblait, pour ainsi dire, les contraindre à agir toujours en masse; système auquel ils devaient leurs succès. On s'empressa de part et d'autre de recueillir les fruits de la terre, et la guerre parut un moment suspendre ses fureurs. Il n'y eut, pendant la fin du mois de juillet et le commencement du mois d'août 1793, que quelques escarmouches, quelques affaires de partis et d'avant-postes, excepté le siège des Sables, où les rebelles

échouèrent, et l'attaque de Luçon, où ils furent également battus, et essayèrent une grande perte. Je reviendrai sur cette affaire.

L'armée des Côtes de la Rochelle était en observation : la division de Niort n'avait pas cessé d'y être; celle de Saumur, si maltraitée à Vihiers dans la journée du 18 juillet, était forcée de rester inactive, et se réparait; celles des Sables et de Luçon s'étaient tenues presque toujours sur la défensive : et ce plan sage leur avait donné la victoire, quoiqu'elles fussent très-faibles. Alors il s'opéra une grande révolution dans l'armée des Côtes de la Rochelle; elle commença par la chute d'un grand : Biron fut destitué. Le conseil exécutif lui donna pour successeur un général plébéien : Rossignol vint prendre le commandement de l'armée, et établit son quartier-général à Saumur. Cette promotion contre laquelle tant d'hommes puissans se sont élevés, n'en était pas moins un coup de parti, un événement très-heureux dans l'Ouest. Les chefs des rebelles s'en alarmèrent; ils sentirent bien qu'ils n'avaient rien à espérer d'un général républicain dont les principes n'étaient pas équivoques, et que Rossignol ne serait pas aussi complaisant que son prédécesseur.

L'élévation de Rossignol au premier grade de l'armée produisit encore un effet salutaire sur l'opinion; elle arrêta cette défection morale qui enlevait chaque jour de nombreux partisans à la répu-

blique; on vit bien qu'il fallait enfin se décider, que les partis mitoyens n'étaient plus de saison, que le patriotisme ne composerait pas avec l'aristocratie. La plupart des administrateurs, des agens de toute espèce employés dans les pays voisins de la Vendée, et qui jusqu'alors avaient cherché et n'avaient que trop réussi à se neutraliser et à ménager les deux partis, furent obligés de se prononcer. Plusieurs de ceux qui avaient favorisé secrètement les Vendéens, et qui n'osaient pas passer avec eux, devinrent républicains par crainte; et si tous les malveillans ne furent pas comprimés, au moins leurs intelligences avec les rebelles ne furent plus aussi faciles, leurs secours aussi puissans.

Rossignol (1) réunit à Saumur les débris de cette division; ses forces n'étaient pas considérables : il les employa utilement, et sa première opération fut d'attaquer un fort parti de rebelles qui occupait Doué, et de s'emparer de ce poste. Ce petit succès ranima les troupes découragées par tant de défaites

(1) Je suis l'ami de Rossignol, et j'en fais gloire; mais cela ne doit pas m'empêcher d'émettre librement mon opinion sur son compte : *magis amica veritas*. Brave, franc, loyal, désintéressé, Rossignol a toutes les qualités d'un républicain, et n'a pas les talens nécessaires à un officier-général. Et cela ne contredit pas ce que j'ai dit plus haut de l'heureux effet qu'a produit sur l'opinion la promotion d'un plébéïen au commandement de l'armée. Le seul reproche fondé qu'on puisse faire à Rossignol, c'est de s'être mal entouré; et il avait d'autant

consécutives. Le général porta insensiblement toute la division (1) à Doué où nous n'avions cependant que six mille hommes d'infanterie et quatre cents hommes de cavalerie, dont le citoyen Santerre prit le commandement en qualité de divisionnaire. Rosignol, malade, resta à Saumur; il avait jeté quelques troupes dans Thouars, et nous étions maîtres du poste important des Ponts-de-Cé.

Tandis qu'on cherchait à réparer le mal que nous avaient fait tant d'attaques infructueuses, et qu'on observait la défensive, en attendant les puissans renforts que le gouvernement devait faire passer dans l'Ouest, une cause, alors inconnue, nous préparait des succès, et pouvait, plus que les efforts de nos armes, entraîner le parti royaliste vers sa décadence et sa ruine.

La division s'était glissée parmi les chefs des rebelles. Je ne sais si ce fut un coup de politique de notre gouvernement; mais tout me porte à croire qu'on ne doit pas lui en faire honneur; et ce que

plus besoin d'avoir près de lui des officiers instruits, qu'il l'était peu, et que, souvent malade, il ne pouvait ni agir, ni rien voir par lui-même. On a attribué à son impéritie les échecs qu'il a éprouvés, lorsqu'il poursuivait les rebelles sur la rive droite; on aurait pu les attribuer aussi à l'envie que lui portaient quelques officiers-généraux, à la désobéissance et au mépris de ses ordres qui en étaient la suite.

(1) J'étais attaché à cette division en qualité de général de brigade.

m'a dit d'Elbée prouverait qu'elle ne fut que l'effet des passions individuelles et de l'ambition de ses concurrens.

On ne pardonnait pas à d'Elbée d'être général en chef : on lui pardonnait encore moins d'en avoir les talens. Lescure, d'Autichamp, et surtout le prince de Talmont, ambitionnaient le suprême généralat; Charette, également ambitieux, avait usurpé le commandement de l'armée du Bas-Poitou, qui devait, ainsi que la grande armée catholique et royale, être sous les ordres du généralissime. Mais on n'était point jaloux de Charette, et l'on portait envie à d'Elbée, à Bonchamps, et au chef du conseil. Ce levain de division intestine fermentait depuis long-temps; et, dès la prise de Saumur, il se forma divers partis dans l'état-major général des rebelles. Les succès constans des armées catholiques n'avaient fait qu'augmenter les prétentions individuelles, et irriter l'ambition des sous-ordres. On intrigua de part et d'autre; on s'aigrit, la dissension parvint bientôt jusqu'au conseil souverain, en troubla les délibérations; le parti opposé à d'Elbée y prédomina souvent, fit changer des plans arrêtés et conformes au système qui avait si bien réussi, celui des opérations en masse; chacun voulut agir avec les troupes de son arrondissement, et fit des projets à sa manière. Les opérations devenant ainsi particulières, on éloignait d'Elbée et Bonchamps de toutes les expéditions; on se réservait par-là tout

l'honneur des succès, et les succès pouvaient seuls donner l'ascendant nécessaire pour détruire ces deux chefs qui ne devaient leur crédit et leur influence qu'à leurs talens, leurs services et leurs victoires.

Cette division eut les suites les plus funestes pour les rebelles; et, en suivant avec moi le cours des événemens qui ont eu lieu, on demeurera convaincu qu'elle est la cause première de la décadence du parti royaliste dans la Vendée.

Charette venait d'être battu sous les murs des Sables, place assez forte pour être à l'abri d'un coup de main, et par conséquent imprenable pour les rebelles qui attaquent une ville fortifiée comme ils attaquent une armée en ordre de bataille.

Charette espéra prendre sa revanche à Luçon, et se disposa à l'attaquer; un divisionnaire de la grande armée voulut être de la partie, et seconder l'armée du Bas-Poitou. Luçon est sans défense, mais environné de plaines immenses, où l'on peut tirer parti de l'artillerie et de la cavalerie; ses dehors présentent aussi quelques points d'appui qui peuvent suppléer à l'inégalité des forces, et procurer à une armée très-inférieure des avantages de position. Il y avait à peu près sept mille hommes à Luçon et quelques pièces d'artillerie volante; il fut attaqué le 6 août 1793, et Charette, qui en avait promis le pillage à ses soldats, les exhorta à presser l'attaque, pour qu'ils fussent maîtres de la ville

avant l'arrivée de la division de la grande armée, et empêcher qu'elle n'eût sa part du butin. Les troupes de Charette furent battues complètement; et la division de l'autre armée, qui n'arriva qu'après cet échec, se fit battre à son tour. Cette affaire fut très-sanglante, et coûta cinq ou six mille hommes aux rebelles. On dut principalement l'avantage de cette journée à l'artillerie volante qui fut parfaitement servie, changea fréquemment et rapidement de position, et fit sur tous les points un effet prodigieux.

Ces deux échecs, qu'éprouvèrent les rebelles, et ceux qui les suivirent immédiatement, tenaient encore à une autre cause que je vais expliquer.

D'Elbée voulait qu'on cessât toute opération militaire dans la saison où les travaux de la campagne sont en pleine activité, pour n'en pas distraire les Vendéens; alors, on les enlevait difficilement à leurs occupations journalières; plusieurs même savaient se soustraire à l'ordre et manquaient au rendez-vous général. C'était une preuve de leur répugnance à faire la guerre, dans un temps où leurs intérêts exigeaient qu'ils restassent chez eux; et c'était sans doute une raison puissante de différer les expéditions. Outre que la division qui existait entre les chefs ne permettait plus que des opérations partielles, chaque section principale de l'armée, qui agissait isolément, se trouvait encore affaiblie par l'absence d'un grand

nombre d'hommes qui refusaient absolument de marcher, et par le mécontentement de ceux même qui obéissaient.

Les défenseurs de l'autel et du trône se divisèrent au moment où ils avaient le plus besoin d'ensemble et d'union ; car on se disposait à porter les plus terribles coups au parti royaliste. La garnison de Mayence arrivait, celle de Valenciennes devait la suivre ; on ajouta encore quelques corps à nos forces dans l'Ouest, et l'on étayait ces moyens militaires de mesures extraordinaires ; on devait porter la hache et le feu dans les repaires de la Vendée, poursuivre les rebelles jusque dans leurs retraites les plus cachées, incendier leurs habitations, enfin détruire entièrement le pays, et ne laisser, dans cette contrée perfide, que des monceaux de morts, de ruines et de cendres, effrayans monumens de la vengeance nationale. Au surplus, les circonstances locales, la difficulté de faire la guerre dans le pays couvert, la résistance opiniâtre des révoltés, et les horreurs qu'ils exerçaient envers les prisonniers et les patriotes qui tombaient entre leurs mains, le danger de leur laisser plus long-temps leur existence politique, l'insuffisance reconnue des moyens employés jusqu'alors pour la détruire, l'expérience du passé et les craintes de l'avenir, semblaient justifier la sévérité de ces mesures.

Les représentans du peuple en mission aux ar-

mées des Côtes de la Rochelle et de Brest, réunis à Saumur, convoquèrent un conseil de guerre. On y appela les généraux en chef Canclaux et Rossignol, ainsi que les divisionnaires des deux armées; les généraux de brigade n'y eurent pas voix délibérative. Il se trouva à ce conseil onze représentans et onze officiers-généraux. L'objet était d'arrêter un plan d'attaque générale (1), et de déterminer si la principale attaque se ferait par Saumur ou par Nantes. La marche de la garnison de Mayence, sur laquelle on fondait avec raison les plus grandes espérances, était soumise au résultat du conseil de guerre. Elle devait entrer dans la Vendée par Doué, si l'on attaquait par l'est; ou se porter à Nantes, si l'on attaquait par l'ouest. Dans le premier cas, elle passait sous le commandement de Rossignol; dans le second, sous celui de Canclaux; et quelle que fût la détermination, les troupes de Mayence devaient faire partie de la division qui formerait la principale attaque.

Quelques officiers-généraux insistaient pour qu'on attaquât par Doué. Le citoyen Santerre pré-

(1) J'étais général de brigade : j'observai au conseil que, comme il ne devait être question que d'opérations militaires, il me semblait que les officiers-généraux devaient seuls délibérer, sauf à soumettre le résultat de leurs délibérations aux représentans du peuple...., etc. Ma proposition ne fit pas fortune. Ce conseil de guerre a tenu le 2 septembre 1793.

senta un plan qui fut rejeté, et l'on adopta celui du général Canclaux qui, faisant attaquer par l'ouest, se trouvait naturellement chargé de diriger toutes les opérations. Ce fut la générosité de Rosignol qui fit pencher la balance en faveur du plan de Canclaux; car les avis se trouvèrent partagés sur la question de savoir de quel côté on attaquerait (1). Il fut donc décidé que la principale attaque se ferait par l'ouest, et la garnison de Mayence se rendit à Nantes.

L'objet du conseil de guerre fut, selon moi, absolument manqué. D'abord, et avant de former un plan d'attaque générale, il fallait, ce me semble, déterminer un plan général de campagne dont l'exécution complète amenât nécessairement la fin de la guerre de la Vendée. Ce projet de campagne, ce plan préalable, qui devait avoir plusieurs branches, une fois arrêté, considéré comme système fondamental, aurait servi de base à toutes les opérations qui auraient successivement concouru à son entière exécution. Tout plan d'attaque générale ou partielle n'était donc que secondaire. Celui

(1) Bien entendu que ce ne fut pas le plan du citoyen Santerre qui partagea les opinions : ce plan n'était pas militaire. Mais le général Menou combattit, avec raison, le système de Canclaux, d'attaquer par l'ouest. Celui-ci prétendit que c'était prendre l'ennemi à revers : c'était connaître bien mal la position des rebelles qui faisaient face partout, et n'avaient pas plus de revers qu'un bataillon carré.

de Saumur n'était certainement pas un plan de campagne, et c'était un plan de campagne qu'on devait arrêter.

En second lieu, si l'on avait voulu consulter la localité, jeter seulement les yeux sur la carte, on se serait convaincu que les dispositions d'attaque n'étaient pas combinées sur les circonstances locales, et qu'on diminuait ses données en attaquant par l'ouest.

En effet, quel devait être le but d'un système offensif quelconque, d'un plan général contre les rebelles? Ce n'était pas de les chasser de leurs repaires, mais de les y détruire, et, sous ce rapport, de combiner tellement ses dispositions, qu'ils eussent, le moins possible, d'échappées. Or, le pays qu'ils occupent présentant une espèce de carré dont la mer et la Loire, ces deux barrières naturelles insurmontables (1), formaient deux des côtés, il est sensible qu'on devait chercher à resserrer, à acculer l'ennemi dans l'angle formé par la Loire et la mer, et conséquemment attaquer par l'angle opposé.

En attaquant par Nantes, vous laissiez aux rebelles d'immenses échappées, des débouchés sans nombre, et sur des points non fortifiés : dans l'hypothèse contraire, vous n'aviez que le passage de la Loire à défendre. Nantes est imprenable du côté

(1) Je suppose qu'on aurait gardé la Loire, et cela n'est pas difficile.

de la rivière. Les rebelles se fussent-ils rejetés dans la partie du sud-ouest, n'y trouvaient que des plaines qui ne leur sont pas favorables, et la ville des Sables, qu'ils n'auraient pas attaquée, ou qu'ils auraient attaquée inutilement.

Osons le dire ; ce ne fut ni d'après les circonstances locales , ni d'après les principes de la guerre, ni d'après la situation topographique des rebelles, qu'on se décida. Le véritable motif de la détermination, c'est qu'on ne voulait pas de Rossignol pour commander (1).

Suivant le plan de Canclaux, les divisions de l'armée des Côtes de la Rochelle restaient sur la défensive, et ne se portaient en avant que pour le joindre sous les murs de Mortagne, à une époque fixe (le 14 septembre 1793), d'où il devait marcher avec ses forces réunies sur Chollet, point central de la Vendée.

L'itinéraire de Canclaux était fort bien combiné ; mais , pour que cet ordre de marche fût exécuté ,

(1) A la bonne heure qu'on préférât Canclaux, mais ce n'était pas une raison d'attaquer par Nantes. J'entre dans quelques détails sur cet arrêté du conseil de guerre de Saumur, parce qu'il a beaucoup influé sur les opérations ultérieures, même après son exécution. Si c'était une faute d'attaquer par Nantes, c'en était une bien plus grande de donner aussi peu de forces à Canclaux (il n'avait que dix-huit mille hommes) pour faire la principale attaque. On verra dans le cours de cet ouvrage combien cela nous a été préjudiciable.

il fallait supposer que Canclaux n'éprouverait, de la part de l'ennemi, aucuns obstacles depuis Nantes jusqu'à Mortagne, ou qu'il les surmonterait tous dans le temps déterminé.

Quoi qu'il en soit, le conseil de guerre de Saurmur produisit un grand bien. On reconnut le danger des attaques partielles, on attribua nos revers au peu d'ensemble qu'il y avait eu jusqu'alors dans les opérations, et le projet d'attaque générale prouvait au moins qu'on changeait de système.

Enfin Canclaux entre dans la Vendée sur trois colonnes formées de la division de Nantes, dont la garnison de Mayence faisait la majeure partie. Il enlève, après des combats assez vifs, tous les premiers points occupés par l'ennemi. Le port Sainper, Machecoul, Légé, et quelques autres postes intermédiaires sont emportés par nos troupes; bientôt Beysser, qui dirigeait la colonne de droite, entre dans Montaigu où les rebelles n'opposent qu'une faible résistance.

Mais Beysser devait éprouver à Montaigu le sort qu'avait eu Westermann à Châtillon. Il fit de si mauvaises dispositions, et fut si vivement attaqué, que ses troupes furent rompues avant qu'il les eût formées en bataille, et les rebelles le reconduisirent jusqu'aux portes de Nantes. Canclaux, qui occupait Clisson, n'est pas plutôt instruit de la déroute Beysser, qu'il se dispose à rétrograder; mais attaqué lui-même par l'ennemi, il ne

peut faire sa retraite qu'en désordre. Il voit enlever ses bagages, ses ambulances, égorger ses blessés, et est forcé de rejoindre Beysser sous le canon de Nantes.

Il fallait renoncer au projet de se trouver le 14 à Mortagne, et d'opérer à l'époque convenue la réunion des divisions de l'armée des Côtes de la Rochelle à la division de Nantes. Il fallait aussi assigner un nouveau rendez-vous général à ces divisions qu'il était dangereux de porter en avant, sans s'être assuré de la position de celle de Nantes. Roissinol, qui l'ignorait, ne pouvait raisonnablement diriger ses colonnes vers le point indiqué, parce que si la division de Nantes n'opérait pas de diversion, il avait alors à combattre, dans le pays couvert, la masse entière des rebelles. On était dans cette incertitude lorsque nous fûmes prévenus à Doué, dans la nuit du 13 au 14 septembre 1793, que nous serions attaqués le lendemain par une division de la grande armée catholique et royale. Nous étions en bataille à la pointe du jour (1) et hors de la ville. Nous comptions à peu près sept mille combattans, dont cinq cents hommes de cavalerie, et non compris cinq ou six mille hommes

(1) On a dû le succès de cette affaire aux dispositions du général Demberrère, officier attaché à l'arme du génie et qui ne quitta pas la division de Doué. Ce fut lui qui indiqua la position et forma la ligne.

de levée en masse , armés de piques , et qu'on avait rejetés sur les derrières , parce qu'ils ne pouvaient être qu'inutiles ou nuisibles. Deux pièces de douze , deux obusiers de campagne , et quelques pièces de bataillon , composaient toute notre artillerie. Les rebelles arrivèrent sur deux colonnes , l'une par la route de Chollet , et l'autre par la route d'Angers , et se déployèrent sous le feu de notre canon. Je vis à l'incertitude de leurs mouvemens et à la mollesse de leur attaque , que la bonne contenance de nos troupes et notre position avantageuse leur en imposaient , et je les jugeai vaincus. Ils étaient vingt mille hommes. Ils dirigèrent leurs principaux efforts sur notre aile gauche , qu'ils firent plier sous un feu de mousqueterie terrible ; mais notre cavalerie les ayant pris en flanc sur ce point , et en même temps l'aile droite que je commandais ayant chargé et rompu leur aile gauche , ils furent mis en déroute complète , et poursuivis jusqu'à plus de trois lieues par notre cavalerie qui en fit un grand carnage.

Je m'étais trouvé à plusieurs affaires où les rebelles avaient été dirigés par d'Elbéc ou Bonchamps. Il était aisé de s'apercevoir que ni l'un ni l'autre n'était à cette action. Les premières manœuvres des rebelles , leurs mauvaises dispositions et leurs faux mouvemens durant le combat , prouvaient que d'Autichamp et le prince de Talmont ,

qui les commandaient ce jour-là, étaient encore bien neufs au métier de la guerre.

Le même jour Lescure attaqua Thouars avec dix mille hommes, et eut le même sort que Talmont et d'Autichamp (1).

Ces deux victoires importantes, celle de Luçon (2), etc., devaient faire sentir l'avantage qu'on aurait eu à combattre toujours en plaine, à observer la défensive sur les points découverts, tant qu'on n'était pas assez fort pour pénétrer dans la Vendée.

Rossignol, ignorant la véritable situation et les opérations des colonnes agissantes dans la partie de l'ouest, crut qu'elles étaient heureuses, que les attaques de Thouars et de Doué n'étaient qu'une suite de leurs progrès, qui avaient obligé les rebelles de se jeter sur lui. Malheureusement cette conjecture était fautive. La grande armée catholique et royale ne s'était encore ébranlée que par fractions; et c'était une grande faute de s'avancer dans le pays couvert avec des divisions de cinq ou

(1) D'Ébée m'a assuré que c'était contre son avis que les affaires de Thouars et de Doué avaient eu lieu, ce qui força Lescure, Talmont et d'Autichamp de tenter ces expéditions avec les seules forces dont ils pouvaient disposer.

(2) La division de Luçon, après sa victoire du 6 août 1793, voulut entrer dans la Vendée; elle avança jusqu'au Pont-Charon où elle fut battue à plate couture.

six mille combattans, embarrassés d'artillerie et de cette foule d'hommes, levés en masse, qui les affaiblissait encore. C'était une autre faute de confier le commandement des colonnes à des officiers-généraux peu expérimentés. Rossignol fit ces fautes, et encouragé par le succès des affaires de Doué et de Thouars, excité d'ailleurs par les conseils de Ronsin que le résultat du conseil de guerre avait mécontenté, et qui désirait de percer le premier jusqu'à Chollet; Rossignol, dis-je, se laissa entraîner. Le citoyen Santerre, qui commandait la division de Doué, et le général Duhoux, à la tête de celle d'Angers, reçurent l'ordre de se porter en avant, et de diriger leur marche vers Chollet; et, ce qui parut extraordinaire, c'est que les divisions de Niort et de Luçon, qui devaient suivre notre mouvement, suivant l'arrêté du conseil de guerre, et qui s'étaient déjà ébranlées, reçurent contre-ordre. On retombe donc dans le malheureux système des attaques séparées; il fallait encore une nouvelle expérience pour nous en corriger.

Le citoyen Santerre part de Vihiers, ses troupes disposées sur une seule colonne, et marche sur Coron (1). La brigade que je commandais

(1) J'ai lu dans un ouvrage intitulé *OEuvres posthumes de Philippeaux, représentant du Peuple*, qu'une division de l'armée de Rossignol, forte de quarante mille hommes, fut

était en tête. J'apprends à la hauteur de la grille de fer, c'est-à-dire à portée de canon du village, qu'il est occupé par les rebelles; ils n'y avaient

battue à Coron par trois mille rebelles, et voilà comme on écrit l'histoire ! Le citoyen Santerre n'avait pas dans sa division au-delà de six mille cinq cents hommes de troupes réglées, il y faut ajouter à la vérité huit ou dix mille-hommes de levées en masse, mais qu'on devait regarder au moins comme inutiles. Les représentans du peuple assureraient, s'il était nécessaire, que j'ai été reconnaître l'ennemi, et j'atteste que ses forces montaient à plus de vingt mille hommes. Je vais entrer dans quelques détails sur cette affaire, parce que le citoyen Santerre, mandé par le gouvernement pour rendre compte de sa conduite, s'est permis de rejeter en partie sur moi l'insuccès de cette journée. La présence des représentans du peuple qui étaient à la tête de la colonne, suffirait pour me disculper, puisqu'ils ne m'ont jamais fait de reproches. Au surplus, sans oser lutter d'opinions militaires avec le citoyen Santerre, qu'il me soit permis de lui dire : Qu'un officier-général doit être à la tête de la colonne qu'il commande; qu'aux premiers rapports de l'approche de l'ennemi, il doit aller promptement le reconnaître, indiquer la position que doit prendre l'armée, ordonner le déploiement de ses colonnes, parce que j'observe au citoyen Santerre que l'on ne se bat pas ordinairement en ordre de colonne, etc., etc., etc. Or, il est de fait que je n'ai point vu durant cette affaire, et j'étais à ma place, le citoyen Santerre, et que je n'ai reçu aucun ordre de lui; que j'ai dû obéir à ceux d'un général de brigade plus ancien que moi (Ronsin), et à ceux des représentans du peuple, et faire déployer ma brigade, sans quoi elle se serait battue en colonne, comme le reste de l'armée, etc., etc.

cependant qu'un parti assez faible qui céda à la charge de quelques hussards, et l'évacua. J'en fais rendre compte au citoyen Santerre : je lui demande des ordres, je n'en reçois point.

J'insistais pour que l'on s'arrêtât à la grille de fer, et qu'avant d'avancer on fût reconnaître l'ennemi dont la retraite précipitée de Coron pouvait être un piège pour nous y attirer et nous faire quitter les hauteurs avantageuses dont nous étions maîtres. Ronsin dédaigna cet avis, et m'ordonna de marcher. Descendu dans le village de Coron, j'apprends par mes éclaireurs que l'ennemi s'avance rapidement et en forces. Il n'y avait plus moyen de rétrograder et d'aller reprendre la position qu'on venait d'abandonner. On s'empara vivement d'une élévation au-dessus de Coron. J'instruisis le citoyen Santerre de nos mouvemens et de l'approche des rebelles que je vais reconnaître. Leurs dispositions d'attaque étaient déjà faites ; ils formaient le croissant et balançaient, avec trois pièces de huit placées à leur centre, l'effet de nos deux pièces de douze et des deux obusiers en batterie sur la grande route ; je les jugeai au nombre de vingt mille hommes. Je dis à Ronsin qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour déployer. L'affaire ne dura pas plus d'une heure (1), et l'armée répu-

(1) Pendant l'action, mon cheval se renversa et roula sur moi. On m'emporta ; et il n'y avait pas dix minutes que j'avais

blicaine fut rompue et mise en déroute. Nous perdimes peu de monde, parce qu'il n'y eut que ma brigade qui souffrit; mais l'ennemi s'empara de presque toute notre artillerie, de quelques fusils, et d'une prodigieuse quantité de piques, dont la levée en masse jalonnait la route en fuyant.

Le lendemain les rebelles tombèrent à Saint-Lambert sur la division d'Angers; le général Duhoux fut battu complètement, perdit toute son artillerie, ses bagages et beaucoup plus de monde que le citoyen Santerre; il avait, comme lui, une forte levée en masse, qui laissa à l'ennemi ses piques et ses sabots.

Cependant nos affaires se rétablissaient du côté de Nantes. Canclaux avait recommencé son mouvement et repris tous les postes que l'ignorance de Beysser lui avait fait perdre. Devenu maître de Clisson et de Montaigu, il avait poussé jusqu'à Saint-Symphorien, et y avait résisté à une forte attaque des rebelles, lorsqu'il fut destitué. J'ignore les motifs de cette destitution; mais assurément il fallait qu'il y en eût de bien puissans pour y déter-

quitté la ligne, lorsque le désordre se manifesta de toutes parts, etc.

J'ai quitté l'Ouest peu de jours après la défaite de Coron, et j'ai été obligé de partir sur-le-champ, quoique blessé, pour prendre le commandement de l'armée des Pyrénées-Orientales, ayant reçu les provisions de général en chef avec mon brevet de divisionnaire.

miner, et elle ne pouvait pas arriver plus mal à propos. Si Canclaux n'avait pas mérité la confiance, il ne fallait pas lui donner de commandement général; mais devait-on le lui ôter, devait-on l'éloigner de l'armée au moment où il exécutait un plan approuvé par les représentans du peuple, au moment où son absence pouvait retarder les opérations, et même en compromettre le succès? Heureusement le nouveau général en chef Léchelle, incapable, disait-on, de commander, eut du moins le bon esprit de suivre la marche tracée par son prédécesseur. L'armée conserva toute son énergie; et cet événement, qui pouvait avoir des suites funestes, ne fit que différer de peu de jours nos progrès et nos victoires.

Le général en chef des Côtes de la Rochelle chercha à réparer la perte que deux de ses divisions avaient éprouvée aux journées des 18 et 19 septembre, et à seconder, par une marche mieux combinée, les opérations de la division de Nantes, dont il connaissait alors les progrès.

Les divisions de Niort et de Doué se réunirent dès les premiers jours d'octobre (1) à Bressuire, d'où elles délogèrent les rebelles pour attaquer ensuite Châtillon qui fut pris, repris par l'ennemi

(1) D'après un arrêté du nouveau conseil de guerre, tenu à Saumur le 2 octobre 1793; à cette époque l'armée des Côtes de La Rochelle prit le nom d'Armée de l'Ouest.

qui culbuta une de nos colonnes, et enfin repris par les troupes républicaines qui, de-là, dirigèrent leur marche vers Mortagne, rendez-vous général où elles trouvèrent la division de Luçon et celle de Nantes.

Cette dernière avait éprouvé, pour percer jusqu'à Mortagne, beaucoup moins d'obstacles qu'on ne devait s'y attendre. Elle n'avait pas encore eu à combattre la masse de la grande armée catholique et royale; et quoiqu'elle eût chaque jour des affaires très-meurtrières contre les rebelles, ce n'était que contre des divisions détachées de leur principale armée dont la défense partielle annonçait le morcellement et la prochaine désorganisation provoquée par l'ambition de ses chefs et la rivalité qui les avait divisés.

L'armée de Nantes avait besoin d'être renforcée. Les combats journaliers et très-sanglans qu'elle avait eu à soutenir, pour ainsi dire, à chaque pas, l'avaient considérablement diminuée; de manière qu'après sa réunion avec les colonnes de Doué, de Niort et de Luçon, elle ne comptait en tout que 28,000 hommes, lorsqu'elle se présenta devant Chollet que les rebelles évacuèrent dans la nuit.

Je me suis fait rendre compte sur les lieux des dispositions qu'avait faites le général Léchelle sous les murs de Chollet, après s'être emparé de cette ville; elles étaient peu militaires. Il fut attaqué par d'Elbée, Bonchamps, Lescure, Pyron, Stofflet et

plusieurs autres chefs de la grande armée catholique et royale, qui, malgré les échecs qu'elle avait éprouvés, et la privation de quelques corps qu'en avaient distraits ceux de ses chefs qui se disposaient à passer la Loire, se trouva encore forte de quarante-cinq mille combattans. Le choc fut terrible; les républicains plièrent, et pendant deux heures la victoire fut aux Vendéens. Mais la fermeté des représentans du peuple, le sang-froid et l'habileté de quelques officiers-généraux, la réunion des diverses parties de notre armée, que la nature et la position désavantageuse rendaient lente et difficile, surtout la disparition de d'Elbée, de Bonchamps, et de quelques autres chefs royalistes blessés mortellement, donnèrent l'avantage aux défenseurs de la république, et décidèrent le sort de cette fameuse journée.

Avant de parler des suites de cette affaire importante, mais moins décisive sans doute qu'on ne l'a généralement pensé, revenons sur quelques événemens antérieurs.

J'ai dit, et l'on a pu voir dans le cours de cet ouvrage, que les rebelles avaient pour principe de ne se laisser jamais attaquer, surtout de ne pas défendre les villes, de les abandonner à l'approche des troupes républicaines, mais d'y attaquer dès le lendemain, quelquefois le jour même qu'ils s'en étaient retirés, ceux de nos généraux qui avaient l'imprudence d'y rester. Ainsi on n'a pas dû être

surpris de leur voir céder successivement à la garnison de Mayence toutes celles où elle s'est présentée ; mais on doit l'être avec raison de les voir reculer jusqu'à Chollet sans affaire générale , sans se porter en masse au-devant de la division de Nantes , et l'attaquer avec toutes leurs forces.

Il n'est pas difficile d'expliquer les causes de cette conduite , si l'on se rappelle que les chefs des Vendéens étaient désunis. La division et l'esprit de parti n'avaient fait qu'accroître depuis leurs premiers revers. Talmont insistait plus que jamais pour passer sur la rive droite de la Loire, et faire de Laval le centre commun et le point de ralliement des divers partis formés contre la république. Quoique d'Autichamp n'eût pas précisément le même objet, il voulait aussi qu'on reportât la guerre sur la rive droite, pour marcher sur Paris, et, dans le cas d'insuccès, s'emparer d'un des ports de la Bretagne ou de la Manche, donner la main à l'étranger, et en recevoir des secours, s'ils étaient nécessaires. Enfin, l'un et l'autre prétendaient que le parti ne pouvait pas se soutenir sur la rive gauche.

Quelques échecs qu'on ne pouvait pas reprocher à d'Elbée, et surtout les intrigues de ses rivaux, avaient insensiblement diminué son pouvoir et son influence. Il en résulta ce morcellement de forces, ce défaut d'unité et d'ensemble dans les opérations, et surtout le système défensif, si peu

favorable, ou plutôt si contraire à la manière de combattre des Vendéens, qui facilitèrent nos succès. Les chefs voulurent faire face partout; chacun d'eux, s'obstinant à défendre son arrondissement, opposa sa division à une colonne républicaine. On suivit la même marche vis-à-vis de l'invincible garnison de Mayence, contre laquelle devaient se réunir tous les efforts; et quoique la victoire parût souvent alterner, que les rebelles eussent résisté avec avantage, ou du moins balancé les nôtres à Torfou, à Saint-Christophe, aux Quatre-Chemins, à Châtillon, etc., ce n'était plus que des demi-succès qui retardaient momentanément la marche de nos colonnes, mais qui ne les faisaient pas rétrograder.

Tel était l'aveuglement des concurrens, des ennemis de d'Elbée, que le passage de la Loire était décidé avant l'affaire de Chollet, et qu'on avait disposé, sur différens points du rivage, des troupes destinées à s'embarquer et à protéger d'ailleurs l'embarquement, sur l'autre rive, de cette foule de prêtres et de nobles, leurs femmes, leurs enfans et leur suite qui, à l'approche des colonnes républicaines, abandonnaient la Vendée où ils s'étaient établis, et allaient chercher de nouvelles habitations dans les États du prince de Talmont.

Ainsi, quand la jonction des divisions de l'armée des Côtes de la Rochelle à la garnison de Mayence fut opérée, et que la plupart des chefs

de la Vendée eurent aperçu, mais trop tard, les dangers qui les menaçaient, et la nécessité d'une affaire générale, d'Elbée ne put pas encore opposer toutes ses forces à l'armée républicaine.

Mais c'est surtout à la conduite de Charette que l'on doit imputer cette suite de revers qui ont accéléré la décadence du parti royaliste. Ce général, à la tête d'une armée nombreuse, ne fit aucun mouvement, lorsque la division de Nantes, qu'il pouvait prendre à revers, combattait journellement contre les troupes de d'Elbée. J'ai vu celui-ci convaincu que Charette désirait que les chefs de la grande armée passassent sur la rive droite, pour rester maître de toute la Vendée, et en diriger les forces. En effet, toujours éloigné du centre des opérations, il ne fit aucuns efforts pour seconder ou secourir la grande armée lors de l'affaire de Chollet; il ne voulut jamais agir pour les intérêts du parti dont la ruine devenait inévitable, par sa désertion et le projet insensé de Talmont et de d'Autichamp.

Lorsque la division de Nantes s'empara du port Sainper, de Machecoul, de Légé, de Montaigu, etc., elle n'éprouva pas une très-forte résistance, parce que jusque-là elle n'eut à combattre que les troupes de Charette qui chercha toujours à l'éviter; mais quand elle eut dépassé la hauteur de Montaigu, les combats devinrent fré-

quens et terribles. Elle était alors sur le territoire (1) de l'armée du Haut-Poitou, plus aguerrie et surtout mieux commandée que celle de Charette, et qui n'en fut pas moins vaincue, parce que, comme je l'ai dit, elle n'agit que par fractions; et Charette qui, ainsi que les autres chefs royalistes, savait que l'objet de la marche combinée des colonnes républicaines était de percer à Chollet, laissa passer la division de Nantes, déborda son aile droite, et resta spectateur de sa lutte avec la grande armée catholique.

Vaincus à Chollet, les Vendéens se dispersèrent, suivant leur coutume, et rentrèrent dans leurs foyers; mais tout ce qu'il y avait dans le pays d'étrangers, qui formaient une partie des armées catholiques, réunis sous le commandement de Talmont, passa la Loire avec beaucoup de gens inutiles et non attachés à l'armée, que la domination des rebelles avait fixés dans la Vendée et que la présence des troupes républicaines éloi-

(1) La Vendée était partagée en deux arrondissemens : chaque armée avait le sien. Celle de Charette occupait les districts de Challans, de Machecoul, de la Roche-sur-Yon, les Sables, une partie des districts de Paimbœuf, Clisson, Montaigu, etc. L'armée du Haut-Poitou comprenait les districts de Saint-Florent, Vibiers, Chollet, Châtillon, la Châtaigneraie, une grande partie des districts de Clisson, Montaigu, Thouars, Parthenay et Fontenay-le-Peuple.

gnait ; et s'il y eut à peu près trente mille individus (1) qui traversèrent le fleuve, il n'y avait pas parmi eux vingt mille combattans. Quoi qu'il en soit, on écrivit à la Convention nationale qu'il n'y avait plus de Vendée ; que la rive gauche était entièrement purgée de rebelles, et que le petit nombre de ceux qui avaient survécu à la journée de Chollet, était passé sur la rive droite avec quatre ou cinq mille femmes, etc. (Voyez les journaux du temps.) On envoya des courriers extraordinaires dans toutes les parties de la république, pour annoncer cet heureux événement, et toute la France crut qu'on n'entendrait plus parler de la Vendée.

Il faut convenir que c'est la division de Nantes, où était la garnison de Mayence, qui a porté les plus terribles coups aux rebelles. Cependant sa marche avait été trop rapide pour qu'elle fût aussi destructive qu'on l'a dit. C'était, sans doute, un avantage d'avoir forcé le noyau de la grande armée catholique et royale, cette foule de soldats étrangers qui formaient le point de ralliement de

(1) On vit sur la rive droite, à la suite de cette armée qui s'y grossit prodigieusement, une foule d'évêques, de prêtres, de moines, de religieuses, de vieilles comtesses, baronnes, etc., qu'on voiturait par charretées, et qui ne faisaient qu'embarasser l'armée. Il y en eut beaucoup de tués à l'affaire du Mans.

la milice vendéenne, de passer la Loire; c'était un autre avantage d'avoir privé les rebelles de leurs meilleurs chefs que la mort ou la fuite avait enlevés; c'en était un bien plus grand d'avoir détruit tous les établissemens qui leur fournissaient des munitions de guerre (1) : quoi qu'il en soit, tout cela ne terminait pas la guerre; la masse des rebelles était dispersée et n'était pas détruite. La garnison de Mayence n'avait pas parcouru le tiers de leur territoire, elle avait traversé une partie de la Vendée comme un torrent; sa marche avait été constamment victorieuse; mais disons-le

(1) Mais le premier peut-être de tous les avantages que nous a procurés cet enchaînement de victoires, c'est l'effet qu'a produit sur l'opinion la marche des troupes de Mayence; une ceinture de feu enveloppait le pays révolté; l'incendie, la terreur et la mort précédaient nos colonnes.

L'exécution de ces mesures terribles, et peut-être nécessaires, ordonnées par la Convention nationale, éloigna des Vendéens tous ceux qui les avaient secrètement favorisés, mais qui n'osaient pas se ranger sous leurs drapeaux. Elle arrêta surtout cette défection morale qui faisait journellement des progrès alarmans dans les départemens voisins, dont beaucoup d'habitans séduits, égarés par les émissaires du parti royaliste, commençaient à envisager la puissance vendéenne comme une autre force politique, et à douter de la république. En déployant la vengeance nationale sur la perfide Vendée, on effraya tous les malveillans disséminés dans les pays limitrophes, on y décida les incertains et les neutres en faveur du gouvernement républicain.

franchement, sans craindre d'être démentis par les militaires étrangers à tout esprit de parti, même par les officiers encore attachés aux glorieux débris de cette troupe immortelle, la garnison de Mayence n'a fait, dans la Vendée, que ce qu'on appelle une trouée. La plupart des élémens dont s'était formé le parti royaliste existaient encore ; il fallait l'empêcher de reprendre la consistance politique qu'on venait de lui faire perdre, et pour y parvenir, le gouvernement, au lieu de dire aux généraux : « Finissez la guerre dans un mois, finissez la guerre dans quinze jours (1), » le gouvernement, dis-je, devait juger qu'il fallait du temps, de la patience, une suite d'opérations combinées d'après les mesures qu'on avait déjà employées avec succès, pour arracher jusqu'aux dernières racines de la conjuration vendéenne.

Charette profita de l'éloignement des troupes républicaines pour reprendre quelques postes, peu importans à la vérité, mais il entreprit deux expéditions qu'il n'avait pas encore osé tenter. Il attaqua et prit les îles de Bouin et de Noirmoutier. Cette nouvelle conquête de l'armée du Bas-Poitou

(1) Comme si l'officier-général qui commandait dans l'Ouest, pouvait assigner un terme préfix à cette guerre, à l'instar d'un officier du génie, qui, avec des moyens proportionnés d'attaque, doit toujours déterminer la durée de la résistance d'une place régulièrement fortifiée.

prouvait qu'on avait eu tort, au conseil de guerre de Saumur, de ne pas donner plus de troupes à Canclaux (1), lorsqu'on avait décidé que la principale attaque se ferait par Nantes. Canclaux, obligé de percer dans le sein de la Vendée avec des forces peu considérables, ne pouvait pas les morceler pour garnir suffisamment tous ses postes; de manière qu'en avançant sur le pays ennemi, il laissait nécessairement sur ses derrières plusieurs points découverts et indéfendus. Au surplus Charette ne sut pas profiter d'une circonstance aussi favorable, il voulut conserver ces deux nouvelles conquêtes, sans s'être rendu maître des postes qui pouvaient assurer leur conservation : et, rentré dans le Bocage, il chercha à joindre à son armée les débris de celle battue à Chollet (2).

(1) C'était une grande perte pour nous que celle des îles de Bouin et de Noirmoutier, mais on ne peut pas raisonnablement le reprocher à Canclaux, qui n'avait pas assez de troupes disponibles pour pouvoir garder tous ses postes, et en même temps opposer de fortes colonnes aux masses ennemies. D'ailleurs Charette dut en partie la prise de Noirmoutier à la trahison. Quoi qu'il en soit, on verra dans la dernière partie de cet ouvrage de quelle importance était pour nous la possession de Noirmoutier. Lorsque j'ai repris cette île, on y attendait chaque jour de puissans secours de l'Angleterre, dont un officier, qui y avait fait passer le général d'Elbée, pressait l'envoi.

(2) Il ne put pas y parvenir. En général, les Vendéens

Après cette affaire de Chollet (1) les Vendéens, qui n'étaient pas encore accoutumés aux revers,

qui étaient attachés à la grande-armée avaient peu de confiance dans Charette.

(1) L'affaire de Chollet est du 15 au 16 octobre 1793. Après cet événement, on crut assez généralement que tous les Vendéens avaient passé la Loire, et que l'armée ayant été détruite sur la rive droite, il n'existait plus de Vendée. Avec un peu de réflexion on n'aurait pas ajouté foi à ces bruits semés par quelques agens perfides qui voulaient, les uns, détourner de la Vendée l'attention de la Convention nationale; les autres, usurper la gloire d'avoir fini cette guerre atroce. Si l'on avait bien connu l'espèce de troupes qu'avaient les rebelles, et les habitudes des naturels du pays, on n'aurait pas ajouté foi à ces récits mensongers.

On sait qu'en général les hommes ont de la peine à quitter leur pays : les habitans des campagnes surtout ont plus d'affection locale que les citadins. Les habitans du Poitou ont plus de répugnance que les autres paysans à quitter leurs foyers, soit à cause de l'extrême fertilité de leur pays, de leur attachement à leurs propriétés, de leur confiance dans leurs seigneurs et leurs prêtres, qui là, plus que partout ailleurs, avaient conservé, conservent encore leur funeste ascendant. La profonde ignorance du Poitevin, ses absurdes préjugés, tellement fortifiés, enracinés, que depuis plusieurs siècles il n'a pas fait un pas vers la raison, rendent son existence purement mécanique. Il est si casanier que, pour ses intérêts même, il a de la peine à perdre son clocher de vue; il n'y avait que le délire du fanatisme qui pouvait l'emporter loin de sa chaumière, pour combattre les ennemis de ses prêtres et de son roi, encore était-il impossible de le retenir deux ou trois jours sous ses drapeaux; et c'est une des causes,

privés de leurs meilleurs généraux et de tout point de ralliement, restèrent pendant quelque temps

comme je le prouverai plus loin, qui ont arrêté le cours de leurs victoires. Pour tenir le Vendéen en campagne, il fallait lui montrer toujours son ennemi. Si les généraux vendéens voulaient stationner vingt-quatre heures dans une ville, ils perdaient le quart de leurs soldats. J'en vais citer un exemple. Lorsque Saumur fut pris, l'armée assiégeante était d'environ quatre-vingt mille hommes. Les chefs restèrent huit jours à Saumur, et c'est la plus grande faute qu'ils aient commise; c'est ce qui a sauvé Nantes; et quand ils marchèrent sur Angers, ils n'avaient plus que trente mille hommes auxquels se joignirent quelques révoltés de la rive droite.

Mais un autre motif, peut-être plus puissant et qui semble l'effet du raisonnement, fait que le Vendéen ne quitte qu'avec peine le pays couvert. Il sait qu'il doit une partie de sa force à la nature du terrain, aux avantages de la localité. Il est chez lui le meilleur guerrier de l'Europe; il n'est plus le même hors de son pays.

Entre autres contrastes qu'offre le caractère du Poitevin, il en est un vraiment extraordinaire: l'on se rappelle ce que j'ai dit du courage des Vendéens; cependant le Poitou était la province de France qui fournissait le moins de soldats. Peu de Poitevins s'engageaient, et quand il fallut défendre leurs opinions politiques et religieuses, il se trouva, pour ainsi dire, autant de soldats qu'il y avait de Vendéens.

L'éloignement du Poitevin pour la profession des armes; son aversion pour les voyages, et à plus forte raison pour l'émigration; son attachement pour les prêtres (et il faut en convenir, la plupart de ceux-ci menaient une vie exemplaire, et avaient conservé les mœurs patriarcales); enfin, l'ex-

dispersés et cachés , et ne se montrèrent que quand l'armée victorieuse eut passé sur la rive droite.

trême fertilité du sol ; voilà , je crois , les principales causes de l'immense population de ce pays.

Non-seulement les véritables Vendéens n'ont pas passé la Loire , mais même une partie des troupes formées d'étrangers , et destinées à se porter sur la rive droite , n'a pu traverser le fleuve. Le passage a eu lieu les 17 , 18 et 19 octobre 1793 ; mais ce dernier jour les républicains s'y opposèrent avec avantage , prirent aux rebelles onze pièces de canon , et les contraignirent de regagner la rive gauche sur leurs bateaux. Cet événement eut lieu à la hauteur de Varade. Si l'armée , qui a traversé la Loire , s'est trouvée forte de soixante mille hommes sous les murs de Granville et d'Angers , c'est par les nombreuses recrues qu'elle a faites sur la rive droite , et particulièrement aux environs de Laval , Mayenne , etc. , où l'esprit public était perdu , où d'ailleurs le prince de Talmont avait la plus grande influence. Je me suis assuré , sur les lieux qu'a parcourus cette armée , des causes de son accroissement progressif : je les ai trouvées dans le recrutement volontaire et forcé qu'elle a fait depuis Varade , Ancenis , Oudon , et autres points sur le rivage de la Loire , jusqu'à son arrivée à Laval où le recrutement fut généralement spontané.

Mais il était aisé de juger que cette armée n'existerait pas long-temps ; qu'elle se disperserait plus rapidement encore qu'elle ne s'était recrutée , et que plus elle augmenterait ses forces en hommes , plus elle avancerait sa ruine. Elle avait peu de munitions de guerre ; bientôt elle manqua de vivres. Cette multitude affamait tout sur son passage , et s'affamait elle-même : elle ne pouvait subsister qu'en parcourant chaque jour un nouveau pays , et elle devait périr de faim , en rentrant dans ceux qu'elle avait dévastés , puisqu'elle avait

On dut s'apercevoir alors de la faute qu'on avait faite aux conseils de guerre tenus à Saumur, de ne pas arrêter de plan de campagne. Celui d'attaque générale étant exécuté, il fallait donner une suite aux opérations. On avait donc besoin d'un nouveau plan ; ou plutôt un projet préalable aurait été nécessaire pour profiter, sans inter-

tout dévoré sur son passage. Les rebelles étant obligés de se promener de ville en ville pour pouvoir subsister, la première entreprise qu'ils manqueraient devait amener la famine, le découragement, et nécessairement la désertion dans l'armée. Aussi diminua-t-elle des deux tiers *, lorsqu'elle eut été repoussée de Granville et d'Angers, et quand les chefs désespérés, après l'affaire du Mans, de ne pouvoir repasser la Loire à Ançenis, amenèrent les débris de l'armée de Savenay, il ne s'y trouva que seize ou dix-sept mille hommes à moitié morts de faim et de misère, dont la majeure partie fut exterminée par les républicains. Le reste se dispersa dans le pays, et joignit les Chouans, excepté la cavalerie qui repassa en détail sur la rive gauche.

* Et sans doute tout cela n'avait pas péri par le fer ou le feu ; car les gens sensés, et les militaires, n'ajoutent pas de foi à ces pompeux récits de batailles dans lesquelles les folliculaires tuent une prodigieuse quantité d'hommes à l'ennemi, tandis que nous ne perdons que dix ou douze républicains. A Chollet, par exemple, où l'on a dit que l'armée vendéenne avait été presque entièrement détruite, les rebelles ont perdu trois mille hommes. Ils ont perdu peu de monde aux sièges de Granville et d'Angers. Ils eurent à l'affaire du Mans cinq mille morts, parmi lesquels il y avait beaucoup de femmes ; enfin, à l'affaire de Savenay, où les républicains n'eurent guère que la peine de tuer, on évalua la perte de l'ennemi à sept ou huit mille hommes, et je ne garantis pas qu'il n'y eût point encore d'exagération dans ces rapports, moins étonnans toutefois que celui de Westermann. (*Voyez la deuxième partie.*)

ruption, des avantages de nos victoires, de la terreur et de la dispersion des rebelles.

Le noyau de la grande armée catholique et royale ayant passé sur la rive droite de la Loire et s'y grossissant journellement, on fut obligé de l'y poursuivre avec l'armée républicaine; on laissa de faibles garnisons dans quelques-unes des villes reconquises, et que le hasard avait sauvées de l'incendie général. On répartit quelques bataillons sur différens points les plus désavantageusement situés et les moins susceptibles de défense. Tous ces postes, outre la faiblesse de leur position, avaient si peu de forces, qu'ils ne pouvaient agir offensivement et entretenir les rebelles dans cet état de compression où les avaient réduits nos fréquens succès. Tous ces postes, dis-je, isolés, continuellement menacés par l'ennemi qui les environnait, les coupait de toutes parts, étaient dans l'impuissance de se secourir mutuellement, de s'avertir même de leurs dangers respectifs. On ne pouvait faire circuler les ordres, les rapporter, sans sacrifier les ordonnances et compromettre le secret des opérations. Enfin, ces postes avaient été disposés à la hâte, au hasard; et, pour leur établissement, comme pour leur composition, on n'avait consulté ni la localité, ni les forces, ni les ressources qui restaient aux rebelles.

Ce qui contribua encore à ôter l'accord et l'harmonie entre les diverses fractions de l'armée répu-

blicaine qu'on avait laissées sur la rive gauche, ce fut l'éloignement de l'état-major-général qui, emporté par la victoire à la tête du corps d'armée, poursuivant les rebelles en-deçà de la Loire, ne pouvait plus être le centre commun, le mobile unique de toutes les opérations sur les deux rives; de sorte que les officiers-généraux restés dans la Vendée, abandonnés à eux-mêmes, furent obligés d'observer une défensive, alors fort dangereuse, faute de plans, d'ordres et de forces.

Cette inertie des républicains sur la rive gauche ranima l'espoir des rebelles, et leur rendit leur audace. Ils se montrèrent sur plusieurs points par partis de trois, quatre, cinq cents hommes. Ils battirent différens détachemens qui se portaient d'un poste à l'autre, enlevèrent des patrouilles, des convois, etc., et tous les jours ils égorgaient des volontaires qui allaient ou revenaient des hôpitaux. Les Vendéens semblaient n'attendre que le retour de leurs chefs pour former des masses. On en trouvait partout de forts détachemens; et nulle part les postes n'étaient assez forts pour les contenir ou les réprimer.

Voilà quel était l'état des choses en novembre 1793, sur le territoire qu'occupait l'armée d'Anjou et du Haut-Poitou, autrement la grande armée catholique et royale; il faut observer cependant que les rassemblemens devenaient de jour en jour plus considérables en raison du petit

nombre et de l'inactivité des troupes républicaines.

Charette, après avoir cherché inutilement à joindre à son commandement celui de divers partis démembrés de la grande armée, parcourait le Bocage, et y continuait la guerre avec vigueur. Plusieurs combats eurent lieu, et la plupart furent contraires; il fut battu successivement par les généraux Haxo, Dutruy, Dufour, etc. Il perdit aussi l'île de Bouin qu'il voulut défendre en personne et où il manqua d'être pris.

Quiconque a fait et connaît la guerre, surtout celle de la Vendée, conviendra que c'était une grande faute d'abandonner la rive gauche sans donner aux officiers-généraux qu'on y laissait, un système uniforme d'opérations. Il fallait profiter de l'ascendant que nous avons acquis par nos victoires, pour agir offensivement et ne pas laisser un moment de relâche aux rebelles; et c'est précisément dans des circonstances aussi favorables, c'est depuis la fin d'octobre jusqu'au 30 décembre 1793, qu'on a observé sur la rive gauche la défensive la plus timide; de sorte qu'à l'exception de quelques villes continuellement menacées, insultées par les rebelles, ils étaient encore maîtres de tout leur territoire. Ainsi par une suite de l'inconséquence ou plutôt de la fatalité attachée à notre conduite dans l'Ouest, nous avons constamment suivi le système offensif dans le temps où la faiblesse de nos moyens et la masse des forces ennemies exi-

geaient qu'on restât sur la défensive; et nous gardions cette défensive quand il fallait sans cesse attaquer et poursuivre les rebelles. Il semble qu'on ait voulu suspendre les derniers coups qui devaient achever leur ruine.

J'ai rapporté, dans cette troisième partie de mes Mémoires, les événemens les plus importans qui ont eu lieu dans la Vendée, depuis le 1^{er} août, jusqu'au 21 décembre 1793. Je n'ai point parlé des opérations des armées respectives sur la rive droite, parce qu'elles sont étrangères à la guerre de la Vendée, et que ce n'était pas les véritables Vendéens qui se battaient en-deçà de la Loire.

La quatrième et dernière partie (1) de l'ouvrage embrassera tout le temps qu'a duré mon commandement, c'est-à-dire, depuis le 21 décembre 1793, jusqu'en avril 1794. J'écarterai de cette histoire toute prévention. Je parlerai de mes revers comme de mes succès; je dirai mes fautes, mes erreurs,

(1) Je n'ai point rapporté dans celle-ci plusieurs affaires qui ont eu lieu dans la Vendée où l'on se battait presque tous les jours, parce que je n'ai voulu parler que des faits les plus intéressans. J'ai commandé dans quelques occasions où j'ai eu du bonheur. Qu'il me soit permis de dire que j'avais l'estime et la confiance des représentans du peuple alors en mission, et de ceux de mes camarades qui étaient à portée de juger de mon attachement pour la république et pour mon métier. J'ai quitté l'armée le 21 septembre, j'y suis revenu à la fin de décembre suivant, pour en prendre le commandement.

sans taire celles du gouvernement, qui ont quelquefois provoqué les miennes. Le gouvernement, qui n'a jamais bien connu la guerre de la Vendée, a ralenti l'effet des seules mesures qui pouvaient la finir, par son impatience même à la voir terminer. Il les a rendues bientôt nulles, moins sans doute par ma suspension. que par le changement total et subit du système d'après lequel j'avais opéré, et qui avait eu son assentiment (1).

(1) Le gouvernement d'alors avait approuvé mon système de campement dans l'Ouest : je me disposais à l'exécuter, lorsqu'on me retira le commandement de l'armée, le 23 avril 1794. Je ne sais comment les rebelles sont parvenus, en août et en septembre suivant, à reprendre assez de consistance pour remporter plusieurs victoires signalées, et pour traiter avec la république ; ce qu'il y a d'étonnant, c'est que les Vendéens paraissent reprendre le cours de leurs succès, et qu'en septembre 1794 ils donnèrent de l'inquiétude à la Convention nationale ; le décret d'arrestation fut lancé contre moi, comme si j'avais été à cette époque le général en chef de l'armée de l'Ouest (et il y avait cinq mois que je commandais à Belle-Ile en mer), d'où il s'ensuit que j'ai été arrêté pour les fautes de mon successeur (en supposant qu'on doive lui attribuer la résurrection des rebelles), ou pour celles du gouvernement.

Les anciens comités m'ont toujours paru attacher trop peu d'importance à la guerre intestine ; si l'on s'est occupé sérieusement de la Vendée, ce n'a été que lorsqu'elle eut fait de très-grands progrès ; et nous avons prouvé combien on a eu de peine à les arrêter. On a négligé les chouans et les rebelles du Morbihan, cependant l'expérience nous a démontré la né-

cessité de comprimer la révolte dès son principe , si l'on ne veut pas que ces insurrections locales et partielles prennent de la consistance , et ne forment bientôt des masses armées formidables. Il est reconnu que, dans ces espèces de guerre, les seuls moyens militaires sont insuffisans, sinon pour contenir les rebelles, du moins pour étouffer le germe de la révolte, surtout quand elle a son principe dans les préjugés, l'ignorance et la superstition. Le parti des Chouans et des Morbihannais est peu considérable, et la localité présente de grands avantages pour les isoler. La rivière de la Vilaine resserre les révoltés du Morbihan; elle sert encore à contenir les chouans de ce côté, tandis que la Mayenne peut leur fermer le passage du côté opposé, et la Loire couper toutes les communications avec la Vendée; mais si la force militaire, secondée de ces avantages naturels, réprime aisément ces brigandages, elle ne peut seule en détruire les causes.

J'attache beaucoup d'importance à cet isolement des rebelles, si l'on veut éteindre la chouannerie, calmer le Morbihan, et ôter tout espoir de secours étrangers aux Vendéens; car enfin la présence immédiate d'une armée dans chaque pays insurgé ne peut pas toujours durer; et tant qu'on n'emploiera pas d'autres moyens que ceux dont on a fait usage jusqu'ici pour terminer ces guerres (j'en excepte celle de la Vendée, dont on a ordonné la destruction), tant qu'on n'opérera pas dans ce pays une espèce de régénération morale, qu'on n'en expulsera pas les prêtres et les nobles, ou qu'on ne saura pas les réduire à l'impuissance de conspirer; enfin, tant qu'on ne sera pas parvenu à dissiper, à l'aide de l'instruction et de la raison publique, les ténèbres de l'ignorance qui enveloppent ces contrées superstitieuses et fanatiques, je craindrai toujours une commotion générale dans l'Ouest.

Ces observations ne sont pas étrangères à la guerre de la

Vendée, avec cette différence néanmoins que les mesures rigoureuses que l'on a prises pour l'entière destruction des rebelles d'outre-Loire eussent été impolitiques sur la rive droite. Elles étaient peut-être nécessaires vis-à-vis des Vendéens, parce qu'on n'avait pas arrêté leurs premiers mouvemens ; qu'ils étaient plus secondés par la nature du terrain ; qu'on leur avait donné le temps de s'organiser, et qu'ils avaient des chefs très-habiles et très-entrepreneurs. Mais si la plupart de ces avantages ont manqué jusqu'ici aux chouans et aux révoltés du Morbihan, ne peuvent-ils pas se présenter ? Ne peut-il pas se trouver un successeur de la Roarie, qui, profitant de son plan, de ses moyens, de ses fautes même, rallume un incendie mal éteint, et renouvelle dans la Bretagne et sur la rive droite de la Loire, les fureurs de la guerre civile qui a désolé la rive gauche ? Sera-t-il temps alors d'employer d'autres mesures que celle de la force militaire : et avec les moyens militaires, faudra-t-il encore avoir recours au système de dévastation adopté pour réduire les Vendéens, et transformer en déserts les plus riches, les plus belles contrées de la république ? Beaucoup de gens trouveront sans doute mes craintes exagérées, mais je crois qu'elles paraîtront fondées à tous les hommes de bonne foi, et qui auront étudié le pays.

FIN DU LIVRE TROISIÈME.

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE LA GUERRE DE LA VENDÉE.

LIVRE QUATRIÈME.

IL faut avoir servi dans la Vendée pour se faire une idée de la fatigue que nos troupes y éprouvent, des maladies qui en sont la suite, du découragement et du dégoût que leur donne cette espèce de guerre. Interrogez ceux des vainqueurs de Jemmapes et de Watigny, auxquels on a fait abandonner les rives de la Sambre et de l'Escaut, pour les envoyer sur les bords de la Loire; demandez-leur s'ils ont autant souffert pendant trois ans dans les plaines de la Belgique, que durant quatre mois dans les affreux repaires de la Vendée.

Demandez à tous les militaires, à tous les agens de l'armée de l'Ouest, avec quelle difficulté et quels dangers s'y fait le service: quelles entraves y apportent les corps constitués, les habitans même,

voisins du théâtre de la guerre ; surtout le conflit perpétuel, et quelquefois l'opposition formelle, autant qu'illégale, de ces autorités parasites, enfantées par l'anarchie ; de ces hommes, sans véritable caractère politique, dont les pouvoirs indéterminés étaient un motif suffisant pour les envahir tous ; qui, sous le nom de commissaires de telle ou telle autorité gouvernante, faisaient jouer à leur gré tous les leviers de l'opinion ; et, sous prétexte de former ou d'alimenter l'esprit public, promenaient l'insurrection et le désordre dans l'armée, en y professant la doctrine de l'égalité absolue que réprouve nécessairement le régime militaire. Ces propagateurs effrénés des principes de la liberté la transformaient en licence. Patriotes exclusifs, ils en voulaient surtout aux épauettes ; ils s'attachaient continuellement à faire soupçonner le civisme, et à verser le mépris sur les officiers-généraux. Le moindre échec était toujours, selon eux, une preuve de trahison ou d'impéritie. Sans cesse ils improuvaient, menaçaient, dénonçaient ; enfin, telle était l'audace de ces dominateurs éphémères, et leur confiance dans la force des liens qui les attachaient aux premiers agens du gouvernement, que, plus d'une fois, ils voulurent balancer le pouvoir des représentans en mission, et braver leur autorité (1).

(1) Je dois excepter de ce tableau, d'ailleurs très-véridique, le citoyen La Chevardière, commissaire du départe-

Mais les agens que le gouvernement détachait dans les armées n'étaient pas, à celle de l'Ouest, aussi dangereux pour les officiers-généraux, que les meneurs des sociétés prétendues populaires, composées d'individus qui, souffrant nécessairement de l'exécution des mesures ordonnées par la Convention et ses comités, cherchaient à les entraver, et lançaient contre les sous-ordres les traits qu'ils n'osaient diriger contre le gouvernement. Les dénonciations, les libelles, les calomnies dites et écrites, pleuvaient de toutes parts sur les chefs militaires. Souvent elles étaient accueillies par quelques subalternes de l'armée, disposés d'avance à les recevoir et à les propager, et qui d'ailleurs s'imaginaient gagner un échelon à chaque destitution d'un supérieur. L'aristocratie se mêlait de ces manœuvres, et ne pouvait qu'en profiter. Les corps constitués (1), animés du même esprit que les so-

ment de Paris, et les citoyens Bassou et Brusley, commissaires du pouvoir exécutif, dont la conduite, dans la Vendée, m'a toujours paru digne d'éloges.

(1) Je ne rapporterai qu'un trait qui donnera une idée de la manière de procéder des autorités dans les villes voisines de la Vendée. Suspendu de mes fonctions à l'armée de l'Ouest, je suivais la route de Nantes à Orléans, pour me conformer à la loi concernant les officiers-généraux destitués. J'arrête à Saumur pour y coucher. Le lendemain matin, au moment où j'allais repartir, un caporal, suivi de quatre hommes, m'ordonne de le suivre au comité révolutionnaire que présidait un

ciétés populaires, excités par les mêmes motifs, ayant les mêmes intérêts à défendre, travaillaient dans le même sens, et conjuraient la méfiance, les ressentimens, les haines et les vengeances sur la

médecin. Je jugeai, à l'aspect sombre et sévère de celui-ci, qu'il allait me traiter comme ses malades; il éloigna de moi, du ton le plus impératif et le plus indécent, mon secrétaire et un de mes aide-de-camp qui retournait à son corps; et après m'avoir fait un long et pompeux éloge des comités révolutionnaires en général, et particulièrement de celui de Saumur, il me demanda pourquoi, en arrivant dans la ville, je ne m'étais pas présenté devant le comité pour rendre compte des motifs de mon voyage et de *ma conduite*. Je répondis à M. le président que j'avais cru être parfaitement en règle en montrant mon passe-port à l'officier du poste, lorsque j'étais entré dans Saumur; que j'étais prêt à lui rendre le compte le plus exact de *ma conduite* militaire dans l'Ouest, et qu'en attendant je mettais sous ses yeux un nouveau passe-port que j'avais reçu dans la nuit de la commission du mouvement et de l'organisation de l'armée de terre (c'était l'ordre d'aller prendre le commandement de Belle-Ile en mer). Au vu de ce nouveau *laissez-passer*, M. le président substitua le ton de la douceur aux formes *très-acerbes* qu'il avait employées dans mon interrogatoire; il m'observa qu'il avait dû se conduire ainsi, parce qu'un officier destitué était *au moins* suspect, etc., etc., etc. — Ce comité révolutionnaire s'était permis, peu de jours avant, d'ordonner à un adjudant-général que j'avais placé à Saumur, d'en sortir dans les vingt-quatre heures; et cet officier avait eu la faiblesse d'obéir.

Je ne conçois pas comment, dès le commencement de la guerre, on n'a pas mis les villes voisines de la Vendée en état de siège.

tête du général. On peut juger d'après cela quelle était la situation morale de l'armée : voyons quelle était sa situation physique.

Le corps d'armée, qui avait poursuivi en-deçà de la Loire le parti des rebelles échappés de la Vendée, était composé d'une division de l'armée de l'Ouest, de deux autres divisions détachées des armées des Côtes de Brest et de Cherbourg. Après la journée de Savenay, et la dispersion totale des rebelles sur la rive droite, ces divisions rejoignirent leurs armées respectives. Les troupes détachées de celles de l'Ouest étaient considérablement diminuées, exténuées de fatigue par les marches continues et forcées qu'elles faisaient depuis trois mois : la cavalerie était sur les dents, et aurait eu besoin d'une remonte générale ; les corps n'avaient presque plus de consistance ; il y en avait où le nombre des officiers et sous-officiers excédait celui des soldats, de manière que cent cinquante-sept cadres, bataillons ou régimens, formaient à peine quarante mille hommes. Il faut ajouter à ces forces une division d'à peu près dix mille hommes, envoyée de l'armée du Nord, et très-fatiguée par les marches et contre-marches inutiles qu'on lui avait fait faire.

Sur les cinquante mille hommes que comptait l'armée de l'Ouest, douze mille remplissaient les hôpitaux, les dépôts, ou étaient dans leurs pays par congé de convalescence. Les deux tiers de ceux restés aux drapeaux étaient perdus de gale ; tous

étaient sans souliers, une partie avait de mauvais fusils, et il n'y avait pas dix mille baïonnettes dans l'armée.

Ces moyens étaient faibles sans doute, surtout en raison de l'étendue d'un commandement qui embrassait tout le pays, depuis Angoulême jusqu'à Alençon, et depuis la Rochelle et Nantes jusqu'à Orléans inclusivement. La garde des côtes et celle des îles voisines était très-importante; et non-seulement il fallait des postes d'observation de distance en distance, depuis l'embouchure de la Vilaine jusqu'à celle de la Charente, mais encore des garnisons considérables dans les îles de Ré, d'Oléron, de Noirmoutier, etc., etc.

S'il était difficile d'activer sainement toutes les branches d'un commandement aussi colossal, il ne l'était pas moins de garantir toutes ses parties intérieures des incursions partielles, ou en masse, des rebelles; puisqu'à l'exception de quelques ouvrages de fortification élevés sur les côtes, il n'offrait dans son immense étendue, aucun point d'appui, aucun poste, aucune ville fortifiée.

L'armée de l'Ouest, quoique victorieuse, n'avait jamais été aussi près de sa désorganisation totale, qu'au moment où j'ai pris les rênes du commandement. Nous étions dans la saison du repos, et les troupes en avaient grand besoin; mais il fallait agir, car si nous n'eussions pas profité de l'ascendant que nous avions sur les rebelles, ils auraient repris une

consistance dangereuse, et balancé nos succès au retour de la belle saison.

Le désordre qui régnait dans l'armée de l'Ouest (1), et le défaut d'harmonie dans ses opérations, tenaient moins, quoi qu'on en ait dit, à l'insouciance ou à l'ignorance de quelques généraux en chef, qu'à leur fréquente mutation (2), à l'espèce de guerre qu'ils faisaient, et surtout aux vices de la localité. Le jeune Marceau, qui l'avait commandée par *intérim*, et qui annonçait des talens (3), n'avait pas eu le temps d'en saisir l'ensemble : poursuivant sans relâche les rebelles sur la rive droite, il avait négligé la rive gauche, et n'avait pu donner à toutes les forces de l'Ouest cet accord, cet à plomb, si je puis ainsi m'exprimer, qui tiennent à la discipline, et à la bonne organisation d'une armée. Sous ce

(1) Jamais il n'y a eu d'ordre et de subordination dans cette armée. J'ai cru en trouver les causes dans la manière dont elle a été formée, et dans le pillage. Je commençais à y rétablir la discipline, et j'avais pour cela plus de facilité qu'un autre, parce qu'au moment où j'ai pris le commandement, il n'y avait presque plus rien à piller dans la Vendée.

(2) Il y a eu en trois mois trois généraux en chef, et trois intérimaires.

(3) Cet éloge ne peut être suspect; car j'ai su que le général Marceau, employé aujourd'hui à l'armée de Sambre-et-Meuse, cherchait à me desservir dans l'opinion de plusieurs de mes frères-d'armes. Il y a peu de générosité à en agir ainsi avec un homme qui est dans les fers : c'est bien le cas sans doute d'ajourner sa querelle avec lui.

rapport, tout était à créer dans celle de l'Ouest; et sans doute il était impossible d'organiser et de discipliner en faisant la guerre, et surtout une guerre de mouvement. Mais reprenons la suite des opérations militaires dans la Vendée.

Mon premier objet, en arrivant dans l'Ouest, fut d'aller me concerter avec le général en chef de l'armée des Côtes de Brest, pour faire coïncider nos mesures contre les chouans recrutés des débris de l'armée battue à Savenay, le territoire qu'ils occupent étant compris en partie dans le commandement des Côtes de Brest. Le résultat de notre entrevue fut que je me chargerais de contenir ces rebelles dans le centre du pays où ils exerçaient leur brigandage, c'est-à-dire, aux environs de Châteaubriant, Château-Gonthier, Segré, etc., et de les éloigner du rivage de la Loire, pour qu'ils ne pussent communiquer avec les Vendéens. Le général en chef de l'armée des Côtes de Brest devait garder la rive droite de la Vilaine, pour les empêcher de pénétrer dans le Morbihan; il devait aussi employer une division de son armée à purger les forêts du Pertre et de la Guerche, leurs premiers repaires, et où existait encore le noyau des rassemblemens les plus nombreux. Mes opérations sur la rive droite étant déterminées, je me rendis promptement à Nantes, et de suite sur les côtes voisines de Noirmoutier, pour attaquer cette île qu'il était très-dangereux de laisser occuper plus long-temps par les Vendéens.

Depuis un mois on faisait des dispositions pour attaquer Noirmoutier. Le ministre de la guerre me témoignait son impatience de nous en voir maîtres, même avant que je fusse arrivé à l'armée. Je sentais moi-même la nécessité de faire cette expédition sans délai, pour ôter aux rebelles l'espoir d'obtenir des secours de l'Angleterre. Le général Haxo, qui l'avait préparée, avait peu de forces, et craignait d'être inquiété sur ses derrières, par Charette, au moment où il tenterait la descente. Le général Carpentier reçoit l'ordre d'occuper Challans, d'observer les mouvemens de Charette, et de l'empêcher de prendre à revers les troupes destinées à l'attaque de Noirmoutier.

Cependant j'apprends à Beauvoir, la veille du jour où je devais attaquer Noirmoutier, que Charette est entré dans Machecoul, à la tête de six mille hommes choisis; qu'il doit y être joint par La Cathelinière, et qu'ils se porteront réunis au secours de l'île menacée. Ils pouvaient éviter le général Carpentier, en passant par Château-Neuf, et nous attaquer à la Crouillère et à la Bare-du-Mont, au moment de l'embarquement. Le général Haxo jugeait qu'il fallait différer l'expédition (2); je pensai au contraire que c'eût été une raison de l'accélérer,

(1) Les dispositions pour l'attaque et la descente dans l'île, sont dus aux généraux Haxo et Dutruy.

(2) Haxo avait raison. C'était une grande imprudence d'at-

si elle n'eût pas été fixée au lendemain. Carpentier, d'après mes ordres, attaqua Charette à Machecoul, avant sa jonction avec La Cathelinière, et nous marchons sur Noirmoutier.

Nous n'avions guère que trois mille hommes, mais toutes troupes d'élite. On n'avait pas passé l'artillerie, et il fallait emporter l'île et la ville de Noirmoutier dans le jour. La plus grande difficulté n'était pas d'effectuer la descente, qui, en effet, ne nous coûta que dix ou douze hommes et quelques blessés, mais de s'emparer de la ville défendue par dix-huit cents hommes, vingt et quelques bouches à feu, dont plusieurs de gros calibre; et surtout par sa position, au milieu de marais salans qui en rendaient toutes les avenues étroites et difficiles. L'impossibilité de se déployer dans un pays aussi coupé, et où l'on ne peut marcher que par le flanc, nous fit multiplier nos colonnes; et, favorisés par quelques monticules qui ne permettaient pas à l'ennemi de voir leur peu de profondeur, nous lui parûmes avoir des forces considérables; il était en bataille sous les murs de la ville. Je vis de l'incertitude dans ses mouvemens; il demanda à parler: nous avançâmes; et, après avoir dépassé les premières batteries, je fis sommer les rebelles de se rendre à discrétion, et nous entrâmes dans la

taquer l'île de Noirmoutier avec aussi peu de forces; c'était compter beaucoup sur la fortune.

ville. J'appris dans la nuit que Charette, battu à Machecoul par le général Carpentier, avait été obligé de s'éloigner des côtes et de rentrer dans le Bocage.

Je fis dans Noirmoutier plusieurs prisonniers de marque, d'Hauterive, Vieillard, quelques autres chefs, et le fameux d'Elbée, généralissime de toutes les forces d'outre-Loire, retenu au lit par une blessure mortelle. La lâcheté de la garnison qui avait abandonné ses lignes sans brûler une amorce, empoisonna ses derniers momens.

La conférence que j'ai eue avec ce chef du parti royaliste, sur la situation politique des rebelles, leurs moyens, leurs ressources, les secours étrangers qu'ils pouvaient attendre, etc., a déterminé la plupart de mes opérations ultérieures; et ce que m'a dit cet officier-général (1), m'a été confirmé en partie

(1) Il ne faut pas croire que d'Elbée m'ait donné tous les renseignemens qu'il aurait pu me procurer. — « Vous n'avez pas le projet, général, répondit-il à ma première question, d'obtenir de moi les secrets de mon parti? Au reste, je le crois perdu. — Vous avez encore beaucoup d'hommes. — Qu'importe qu'il y ait des soldats où il n'y a pas de chefs et des munitions..... Nous avons été bien mal secondés par MM. les gentilshommes bretons. Il n'y avait là qu'un homme capable de grandes choses. — De qui parlez-vous donc? — De M. de la Roarie. — Vous attendiez des secours de l'Angleterre? — J'y ai envoyé un officier il y a huit jours: il reviendra trop tard. — Vous en avez déjà

par un assez grand nombre de prisonniers, et particulièrement par le chevalier de La Cathelinière, un des lieutenans de Charette, qui tomba entre mes mains deux mois après la prise de Noirmoutier.

J'appris dans cette île que Stofflet et La Roche-

» reçu sans doute depuis le commencement de la guerre ?
 » — Non : nous n'avions pas besoin de secours étrangers
 » pour relever le trône, rendre au clergé tous ses privilèges,
 » à la noblesse tous ses droits. Seuls, nous pouvions redonner
 » au royaume toute sa splendeur ; l'intérieur de la France
 » nous présentait assez de ressources pour exécuter ces des-
 » seins glorieux ; mais, ayant échoué devant Nantes, il fal-
 » lait renoncer à faire la guerre sur la rive droite de la Loire.
 » Nous devions diriger nos opérations vers le midi, et ce fut
 » toujours mon avis dans le conseil souverain. Nous nous
 » sommes perdus nous-mêmes : c'est notre désunion qui vous
 » a fait triompher. Les Bretons devaient faire une puissante
 » diversion, et il n'y a eu que de l'incertitude et de la faiblesse
 » dans leurs mouvemens. MM. d'Autichamp et de Talmont
 » voulaient repasser la Loire ; le premier, pour s'emparer d'un
 » port de mer ou marcher sur Paris ; le second, pour s'éta-
 » blir dans ce qu'il appelait ses États de Laval, et devenir
 » chef du parti : ces projets étaient extravagans. C'est l'am-
 » bition de ces deux officiers-généraux qui a causé tous nos
 » désastres : c'est celle de M. Charette, son ignorance, son
 » obstination à s'isoler, à séparer ses opérations de celles de
 » la grande armée, qui nous ont fait manquer les expédi-
 » tions les plus importantes ; et pour comble de malheurs nous
 » perdons à Chollet le brave M. de Bonchamps, le meilleur
 » officier de l'armée, etc., etc. »

jaquelein, qui avaient suivi le prince de Talmont en-deçà de la Loire, étaient repassés sur la rive gauche; et qu'après une entrevue qu'il y avait eu dans Noirmoutier, entre Charette et La Rochejaquelein devant d'Elbée mourant, qui les exhortait à se réunir pour relever le parti dont leur désunion et celle des autres officiers-généraux avaient accéléré la ruine, ces deux chefs s'étaient séparés mécontents l'un de l'autre, et disposés plus que jamais à isoler leurs opérations. Je fus instruit que La Rochejaquelein, aidé de Stofflet et de Bernard de Marigny, parcourait tout le territoire occupé par les débris de la grande armée catholique, pour la réorganiser; qu'il n'attendait que le retour de la belle saison, surtout les munitions de guerre que l'Angleterre faisait espérer, et celles que devaient procurer de nouveaux établissemens, pour attaquer en masse nos postes disséminés dans le centre de la Vendée; que, pendant l'hiver, ils se borneraient à une guerre de détail, et ne s'attacheraient qu'à couper les communications entre ces postes, à enlever nos partis, nos patrouilles, nos escôrtes, nos convois, surtout nos munitions de guerre.

Cette guerre de chicane était ce qui nous convenait le moins sous tous les rapports. C'était cependant ce qu'on faisait depuis trois mois, et ce qui avait redonné de l'audace et des espérances aux rebelles.

Les rapports journaliers qui m'arrivaient de tous les points, ceux d'un grand nombre de prisonniers,

tous conformes, ceux mêmes de quelques espions dont j'avais essayé l'emploi, sans espoir d'en tirer un grand parti, me confirmaient tout ce que m'avait dit d'Elbée, et ce qu'il m'avait fait présumer par son refus de répondre à certaines questions que je lui avais faites sur la situation intérieure de la Vendée. J'appris, au surplus, que les rebelles faisaient la guerre en désespérés, et avec une atrocité dont l'histoire des peuples les plus féroces ne présente pas d'exemples. Les républicains, soldats ou non, qui tombaient entre leurs mains, finissaient leur vie dans des supplices affreux et prolongés. Tout ce que la barbarie la plus ingénieuse peut inventer de tourmens, était exécuté au nom de la religion catholique et de Louis XVII, et le plus souvent exécuté par des femmes, sur les prisonniers de guerre, et indistinctement sur tous ceux qui restaient fidèles à la république.

L'attachement aveugle et incurable des rebelles pour leurs chefs et leurs prêtres; les liaisons, les intelligences que ceux-ci conservaient dans les pays voisins du théâtre de la guerre; les ravages qu'ils faisaient dans l'opinion publique par l'effet de leurs proclamations profusément répandues; leurs complots si bien ourdis, si bien combinés, qu'ils n'étaient connus que lorsqu'il n'était plus temps de les déjouer; les nouveaux mouvemens qu'ils excitaient dans le Morbihan et parmi les rebelles de la rive droite de la Loire, dont ils provoquaient les secours

et la réunion; le passage récent de plusieurs détachemens de cavalerie qui, ayant abandonné les chouans, rejoignaient journellement, et en détail, les rassemblemens de la rive gauche, par l'imprévoyance des commandans de Saumur, d'Angers, etc., etc.; quelques échecs que nous avons éprouvés dans différentes affaires de postes qui avaient eu lieu avant mon arrivée dans l'arrondissement de la grande armée catholique; l'expérience des événemens qui avaient assigné à cette horrible guerre de si effrayans caractères; la crainte de les voir renaître lorsque la plupart des instrumens de la révolte existaient encore, et présentaient à un chef habile, auquel on eût laissé le moindre délai pour les rassembler, tous les moyens de redonner au parti royaliste cette intensité qu'il avait perdue, et qui l'avait rendu long-temps si redoutable; la consistance qu'avait conservée l'armée de Charette qui, faisant véritablement la guerre en brigand, n'avait jamais compromis l'ensemble de ses forces dans une affaire générale; que trente défaites consécutives avaient à peine entamé; sur lequel enfin nous n'avions pas acquis, nous n'avions pu encore acquérir cet ascendant que donnent des victoires sanglantes et long-temps disputées, et dont le résultat infailible est d'écraser, d'ôter toute espèce de ressource à l'ennemi vaincu; les secours que les rebelles attendaient de l'Angleterre, et qui, malgré toutes les précautions prises pour les

intercepter, pouvaient leur parvenir par la moindre négligence dans le service sur les côtes, par l'effet du moindre événement fortuit, qui quelquefois rend inutiles les dispositions les plus sages, et que toute la prudence humaine ne peut prévoir; enfin, mille circonstances particulières et de localité, difficiles à bien expliquer, et qui peut-être ne pourraient être saisies, même aperçues que par ceux qui ont une parfaite connaissance du pays : voilà à peu près le résultat des renseignemens que j'avais recueillis, et le fruit de mes observations sur la guerre de la Vendée, que j'avais étudiée depuis son origine.

Quant à mes instructions, je les puisais dans plusieurs décrets de la Convention, divers arrêtés des comités de gouvernement, et de ceux des représentans en mission dans l'Ouest; je les aurais même reçues de l'exemple de mes prédécesseurs qui avaient porté l'incendie et la mort dans le pays révolté, surtout de ceux qui avaient dirigé la garnison de Mayence. Le silence du gouvernement sur la proposition que je lui avais faite d'essayer des voies de douceur, et, en publiant une proclamation d'annistie, de faire espérer le pardon des rebelles qui se rendraient spontanément et remettraient leurs armes; cette mesure, qui aurait infailliblement réussi vis-à-vis des chouans, comprimés, effrayés par le spectacle récent de plusieurs combats terribles qui s'étaient donnés sur leur territoire, et après

lesquels les rebelles avaient été *poursuivis sans relâche et exterminés sans quartier* (1) ; le silence du gouvernement, ai-je dit, obligeait de renoncer

(1) Aux termes d'un décret de la Convention (voyez dans les journaux du temps les divers décrets de la Convention et les arrêtés de ses comités, relatifs à la Vendée ; ceux des députés en mission y étaient conformes). Quelle est donc la cause de cet acharnement inconcevable avec lequel on poursuit aujourd'hui les sous-ordres, les exécuteurs très-passifs des volontés du gouvernement ? Vous avez substitué des mesures de douceur aux moyens terribles que vous croyiez devoir employer pour terminer la guerre ; à la bonne heure : mais convenez du moins que vous avez voulu l'entière destruction de la Vendée, et ne persécutez pas vos agens, que le moindre refus, que dis-je, la moindre négligence conduisait à l'échafaud. (*Voyez la loi constitutive du gouvernement révolutionnaire.*) Quel a pu être l'objet du gouvernement (cet ouvrage est écrit en décembre 1794) en laissant organiser un système de diffamation et de persécution contre les officiers-généraux qui ont servi dans la Vendée ? (Il en est cependant quelques-uns qu'une faveur toute particulière a fait excepter de la proscription.) Était-ce d'offrir aux rebelles des motifs de consolation, en faisant expier aux sous-ordres, aux agens forcés des volontés souveraines, des excès inséparables des guerres civiles, surtout de la plus horrible guerre civile qui ait existé ? excès qui, quoi qu'on en dise, ont été rares ; excès qu'excitait chez le soldat le droit affreux, mais universellement reconnu, le droit de représailles ; excès auxquels nos volontaires étaient sans cesse provoqués, excités par le spectacle que leur offrait l'intérieur de la Vendée, où ils trouvaient, pour ainsi dire, à chaque pas des cadavres de

à tout système d'indulgence, que repoussaient effectivement les décrets de la Convention, et ne

leurs frères d'armes qui avaient été torturés, mutilés, déchirés ou brûlés à petit feu, ou pendus à des arbres par les pieds, ou enterrés tout vivans, etc. ; excès, enfin, que devaient même amener nécessairement les mesures violentes ordonnées, réitérativement ordonnées, sans cesse ordonnées par la Convention nationale, ses comités, et les députés en mission dans l'Ouest. A-t-on voulu, en imputant aux généraux de prétendues horreurs, faire oublier les véritables horreurs bien reconnues, bien prouvées, commises par les Vendéens, toutes les atrocités dont les fastes de la barbarie humaine n'offrent pas d'exemple, mais qu'on regarde aujourd'hui comme des peccadilles, des *erreurs de ces bonnes gens* ? Si, non content de réédifier leurs maisons, de leur fournir des bestiaux, des instrumens aratoires, de leur prodiguer notre or et nos assignats, pour les engager, non pas à recevoir l'amnistie qui est offerte, mais à vouloir bien traiter avec nous, comme de puissance à puissance ; si, dis-je, on a jugé que, pour plus ample dédommagement, la satisfaction complète, la réparation si légitimement due aux défenseurs de l'autel et du trône, à leurs généreux disciples, à tous ces hommes égarés, qui n'ont (et cela n'est plus douteux) pris les armes contre la république, que pour se soustraire au régime de terreur qui pesait sur la France ; si l'on a jugé que pour ne rien laisser à désirer à Stofflet, Charette et compagnie, il était nécessaire, juste surtout de traîner dans la boue, de couvrir de l'opprobre et du mépris public les officiers-généraux qui les ont combattus, des officiers qui n'ont cessé de donner des preuves de leur dévouement depuis le commencement de la révolution, des soldats de la liberté qui la défendirent par le sacrifice de leur fortune, de leur repos, de leurs plus douces affec-

laissait plus de doute sur son intention déjà bien prononcée d'arracher, par le fer et le feu, jusqu'aux dernières racines de la conspiration de l'Ouest, et de continuer la guerre à outrance pour y parvenir.

Aussi, quoiqu'il ne me donnât ni plan ni conseils que je ne cessais de demander, sanctionna-t-il toutes mes mesures qui, d'ailleurs, avaient été approuvées par les représentans près l'armée (1).

D'après ces considérations et un examen assez réfléchi des seules mesures militaires qu'on pouvait employer dans la Vendée, en les combinant sur la nature du terrain, les obstacles de la localité, la manière de combattre des Vendéens, leur audace et leurs forces, voilà quelles furent les bases de mon plan général, dont l'objet était de priver les rebelles de toute espèce de ressources en muni-

tions, qui depuis quatre ans surtout, cherchèrent constamment les postes les plus hasardeux pour sceller de leur sang le triomphe de la république, etc., etc., certes il faut renoncer à toutes les idées qu'on a eues de la justice et de la raison, si l'on trouve l'une ou l'autre dans la conduite du gouvernement.

N. B. J'étais encore en prison quand ces Mémoires furent publiés. Un officier-général, mort au champ d'honneur devant Zurich, m'observa que cette note pouvait me perdre, et m'engagea à la supprimer, etc. Je me bornai à en envoyer un exemplaire à chacun des directeurs. (Brumaire an iv.)

(1) L'ancien comité de salut public donnait des plans à tous les généraux en chef; je n'ai jamais reçu de lui que des menaces de m'envoyer à l'échafaud.

tions de guerre et de bouche, et de ne leur laisser que le choix de la mort dans le centre du pays révolté, en occupant fortement les principaux points de la circonférence :

1°. Empêcher les Vendéens de recevoir aucun secours de l'étranger ;

2°. Couper toutes leurs communications avec les chouans et les rebelles du Marais ;

3°. Éloigner du pays révolté tous ceux de ses habitans qui n'avaient pas pris les armes, parce que les uns, sous les apparences de la neutralité, favorisaient en secret le rebelle, et que les autres, et c'était le plus petit nombre, quoique fidèles à la république, leur procuraient aussi des secours qu'ils ne pouvaient refuser à la force (1) ;

4°. Faire enlever de l'intérieur de la Vendée, les bestiaux, les grains, tous les objets de subsistance, et en évacuer tous les postes (2) ;

(1) Les habitans restés dans la Vendée, sous le prétexte de la neutralité, portaient alternativement la cocarde blanche et la cocarde tricolore ; ils venaient au-devant de nos colonnes avec un drapeau tricolore, et au-devant des rebelles avec un drapeau blanc.

(2) C'était une mesure indispensable, et à laquelle on sera obligé de revenir, si l'on ne termine pas la guerre par des moyens de douceur. Au surplus, j'aurais lieu d'être étonné (si l'on peut maintenant être étonné de quelque chose) de la mauvaise foi qu'on a mise dans la plupart des dénonciations dirigées contre moi, à la séance du 29 septembre 1793. Je

5°. Détruire les repaires des rebelles, et généralement tous les lieux qui pouvaient leur offrir un asile et des ressources ;

suis accusé d'avoir incendié la Vendée. Je vais répondre par un dilemme dont la solution présentera à tout bon logicien ma parfaite disculpation. Ou vous avez ordonné de brûler la Vendée, ou vous ne l'avez pas ordonné. Dans le premier cas, vous ne punirez pas sans doute l'agent de vos volontés qu'il était si dangereux de ne pas exécuter à la lettre : dans l'autre cas, vous ne pouvez encore raisonnablement m'accuser, car j'ai constamment agi sous les yeux des représentans du peuple en mission. Leur présence eût été sans doute une sanction suffisante pour mes opérations. Il y a plus, ils ont approuvé par écrit l'ordre général du 19 janvier, dont tous les autres n'étaient que les conséquences. Il y a plus encore : c'est que je suis accusé d'avoir brûlé la Vendée, et je suis celui de tous les généraux, qui ont commandé postérieurement au décret du 1^{er} août, qui ai le moins brûlé. Ce n'est pas moi qui ai incendié Légé, Machecoul, Clisson, le port Sainper, Montaigu, Beaupreau, Mortagne, Vibiers, Maulevrier, Châtillon, Saint-Fulgent, etc., etc. J'ajouterai que je fus le premier à arrêter l'incendie, quand je jugeai que les rebelles étaient assez affaiblis pour que l'on pût terminer la guerre sans l'emploi de ces mesures. On a dit que c'était organiser la disette que de brûler la Vendée qu'on a toujours regardée comme le grenier des Côtes de l'Ouest : ceci mérite d'être expliqué. La Vendée proprement dite, ou plutôt ce qu'on doit appeler Vendée, le pays couvert, est composé en majeure partie de bois, de vignes et de prés. Ce n'est pas le Bocage qui produit le plus de blé, mais les immenses plaines qui l'environnent : ce sont les vastes campagnes du Marais, de Luçon, de Fontenay, de Niort, de Thouars, de Doué, etc.,

6°. Embrasser tout le théâtre de la guerre sur la rive gauche de la Loire, d'abord par des postes disposés sur les principaux points de la circonférence; ensuite, et au retour de la belle saison, par des camps retranchés;

7°. Faire parcourir la Vendée dans tous les sens, par des colonnes qui poursuivraient sans cesse les rebelles, détruiraient leurs repaires, et protégeraient l'enlèvement des subsistances;

8°. Occuper et fortifier Saint-Florent (aujourd'hui le Mont-Glône), placé sur la Loire au milieu du diamètre où des colonnes agissantes trouveraient toujours des vivres, et en cas d'insuccès; une retraite et un point d'appui qui, d'ailleurs, par sa situation sur le fleuve, en protégerait la navigation, et recevrait, par cette voie, tout ce qui était nécessaire aux besoins de la garnison, et à ceux des divers corps d'armée que la suite des opérations pouvait rapprocher de ses murs;

9°. N'attacher aux colonnes aucune espèce d'artillerie, ni effets de campement, ni équipages, ni bagages, ni ambulances (1);

10°. Éloigner les magasins, même les entrepôts de tous les postes de première et de seconde lignes;

dont les riches productions alimentent dix ou douze départemens. Ne faisons donc pas le mal plus grand qu'il n'est, et tâchons de parler de la Vendée sans passion.

(1) Bien entendu qu'on y suppléerait par des voitures du pays.

11°. Renouveler fréquemment les troupes des colonnes par celles des garnisons en cantonnement ;

12°. Ne transmettre jamais ni les ordres ni les rapports par l'intérieur de la Vendée ;

13°. Établir sur la Loire, dans la partie de son cours, depuis Angers jusqu'à Nantes, vingt-quatre chaloupes canonnières, pour surveiller, protéger la navigation, inspecter, visiter les bâtimens qui longeraient le fleuve, surtout ceux qui passeraient d'une rive à l'autre,

14°. Changer, au moins deux fois par an, toutes les troupes de l'armée de l'Ouest, avec celles des armées des Côtes de Brest et de Cherbourg, et n'en jamais changer les officiers-généraux (1) ;

15°. Désarmer toutes les communes voisines du théâtre de la guerre, parce que l'ennemi pouvait y faire de nouvelles insurrections, arracher les armes et les munitions aux patriotes, ou recevoir les unes et les autres de ceux des habitans attachés au parti royaliste.

La première partie de ce système général d'opérations dans l'Ouest, consistait dans l'établissement de cantonnemens sur la rive droite, disposés de manière à contenir les chouans, les empêcher de faire diversion, et de tenter aucun mouvement auxiliaire, pendant que l'on combattait les Vendéens.

(1) Les motifs de cette disposition sont le dégoût et la fatigue que nos soldats éprouvent dans cette espèce de guerre.

La seconde, à prendre les mêmes mesures vis-à-vis des rebelles du Marais, qui, n'étant séparés des Vendéens par aucun obstacle naturel, pouvaient en recevoir des secours, ou se réunir à l'armée de Charette.

La troisième, dans l'irruption simultanée de douze colonnes, sur le territoire occupé par les débris de la grande armée catholique, alors divisé en trois arrondissemens (1).

La quatrième, dans des marches, des opérations particulières contre Charette.

La cinquième, dans l'exécution d'un plan d'attaque générale sur le Marais.

La sixième, dans l'établissement des camps retranchés.

Ce plan général (2), ce projet à plusieurs bran-

(1) Commandés par Stofflet, Bernard de Marigny et La Rochejaquelein ; celui-ci fut tué à la fin de février, et alors il n'y eut dans cette partie que deux armées, celle d'Anjou et Haut-Poitou, dirigée par Stofflet, et celle du centre, commandée par Bernard de Marigny.

(2) Entre autres difficultés qu'éprouve l'exécution de tout plan militaire dans la Vendée, et dont on a pu juger d'après les dispositions locales et l'espèce de guerre que font les rebelles, il en est une invincible, et qui retardait singulièrement les opérations. Quand vous vouliez faire parvenir un ordre du quartier-général à une division éloignée de douze ou quinze lieues, l'ordonnance, ou le courrier porteur de l'ordre, était souvent obligé d'en faire cinquante ou soixante,

ches, dont je ne présente que l'analyse, considéré sous tous ses rapports, me parut devoir terminer entièrement la guerre de la Vendée; et quoique je ne me dissimulasse point les entraves qu'y apporteraient tous ceux dont il offensait les intérêts, et qui cependant devaient concourir à son exécution, je jugeai que l'indifférence dans les uns, leur répugnance à me seconder, les moyens cachés d'opposition, et la force d'inertie dans les autres; les manœuvres secrètes de quelques-uns encore qui n'étaient pas tout-à-fait étrangers à la révolte, pouvaient retarder l'effet de mes mesures, mais non pas les rendre impuissantes. Ainsi, malgré l'effrayante coalition des départemens, districts, municipalités, sociétés dites populaires, tribunaux, commissions et comités, etc., etc.; enfin, des mille et une autorités qui, tantôt individuellement, tantôt collectivement, se déchaînaient contre moi, malgré leurs deux mille dénonciations écrites (1), leurs injures, leurs clameurs à la tribune et dans les carrefours; malgré l'emploi de tous les moyens de

pour éviter de passer au travers du pays révolté. De-là, l'impossibilité de tenter des expéditions que les circonstances peuvent faire naître, mais qui doivent être entreprises sans délai. Les rebelles paraissent aujourd'hui sur un point au nombre de cinq ou six mille hommes: vous concertez une attaque pour le lendemain, et ils sont à huit ou dix lieues de l'endroit où ils s'étaient montrés la veille.

(1) Cela m'a été assuré par un représentant du peuple.

discordance qu'ils cherchaient à exciter parmi les troupes (1), mais dont une répression sévère eut bientôt arrêté les progrès; malgré les cent mille obstacles physiques et moraux qu'opposaient la localité, les rebelles et leurs complices, et cette foule d'hommes et de corporations réunies pour m'écraser, à l'exécution de mon plan, je n'y changeai pas la moindre disposition, et je n'effaçai pas une syllabe de mes ordres, toujours basés sur des ordres supérieurs, ou sanctionnés par les autorités premières.

Maître de Noirmoutier, et sans inquiétude sur la garde des Côtes, je disposai mes cantonnemens sur la rive droite de la Loire; je m'attachai sur-

(1) A Luçon, la société populaire parvint à faire révolter toutes les troupes de la division contre l'officier-général qui y commandait, et, de concert avec la municipalité, à le faire arrêter par un adjudant-général. On arrêta aussi un capitaine d'infanterie, à qui l'on n'avait d'autres reproches à faire que d'avoir exécuté les ordres du général, et qui n'en fut pas moins traduit à Fontenay, et guillotiné sur-le-champ. Il serait trop long de relater ici tous les faits qui prouvent évidemment la conduite contre-révolutionnaire des autorités établies; mais voici une observation que j'ai faite, et qui sans doute n'aura pas échappé aux représentans du peuple qui ont parcouru les départemens de l'ouest. Quel était le meneur d'une société populaire? Un ancien prêtre. Quel était le principal faiseur dans une administration? Un ancien prêtre. Qui présidait ou influençait un comité? Un ancien prêtre, etc., etc.

tout à rendre les routes libres et sûres (1), pour que la circulation des ordres se fit rapidement, et que le secret des opérations ne pût pas être compromis. Je confiai le commandement de cette partie au jeune de Lâge, adjudant-général, officier plein de talent et d'activité. Je devais être également tranquille sur tous les mouvemens que Charette pouvait faire du côté du Marais, dont les postes de Châlans et de Machecoul, commandés par les généraux Haxo et Dutruy, défendaient les approches. Ainsi je ne m'occupai plus que de l'exécution de la troisième partie de mon plan général, c'est-à-dire de la marche combinée des douze colonnes que formaient environ quinze mille hommes des meilleures troupes et des moins fatiguées.

Le concours de toutes les autorités civiles, de toutes les autorités voisines du pays insurgé, était indispensable pour l'exécution de ce plan, surtout pour en accélérer le succès. Aussi, l'ordre général du 19 janvier 1794, en vertu duquel les colonnes s'ébranlèrent, fut-il précédé d'un arrêté du représentant du peuple Laplanche, qui ordonnait aux

(1) Je puis assurer, et, s'il était nécessaire, je prouverais aisément que pendant le temps que j'ai commandé l'armée de l'Ouest, on voyageait librement et sans danger sur les routes de Nantes à Rennes, de Nantes à Angers, d'Angers au Mans, etc. Je ne sais si l'on pourrait s'y promener aujourd'hui (juillet 1795) avec la même sécurité.

corps administratifs de faire enlever de la Vendée tous les objets de subsistance (1), et qui leur laissait la plus grande latitude sur le choix des moyens à employer pour que cet enlèvement se fit promptement, et que l'on profitât de la protection des colonnes marchant pour l'exécuter avec sûreté; mais cette mesure blessait tous les intérêts particuliers; et, quoiqu'elle fût salubre, et d'autant plus urgente que déjà tous les pays riverains de la Vendée étaient atteints par la disette, on chercha à l'é luder pour atténuer toutes les autres; on pré-

(1) Il y avait une prodigieuse quantité de subsistances dans la Vendée, parce que, depuis 1790, on y retenait toutes les productions du pays. Les gros propriétaires, dont la plupart étaient à la tête de l'insurrection, n'exigeaient point de leurs métayers le prix des fermages, et les engageaient aisément à conserver les fruits de leurs récoltes. Le Vendéen qui, comme tous les habitans des campagnes, n'aime point le papier-monnaie, préférait de garder ses vins, ses grains, ses bestiaux, plutôt que de les échanger contre des assignats pour lesquels on lui avait inspiré de la défiance. Tout commerce extérieur a cessé dans la Vendée dès le commencement de 1791. Je tiens ces détails, et beaucoup d'autres, de plusieurs personnes qui faisaient des affaires considérables dans le Poitou, et qui furent obligées de renoncer à toutes relations commerciales avec ce pays, lorsque le numéraire métallique disparut.

Que devait-il résulter de cet accaparement de denrées dans les pays révoltés? Les Vendéens étaient dans l'abondance, et leurs voisins dans la disette. Cette seule circonstance a fait un grand nombre de prosélytes au parti royaliste.

textes des dangers, on s'excusa sur le défaut de voitures (1); on délibéra, on gagna du temps; enfin, quelque impérative que fût la missive circulaire du représentant du peuple, elle ne fut que très-imparfaitement exécutée, et si je suis parvenu à faire extraire de la Vendée quelques subsistances, ce n'a été que par les soins du régisseur des vivres de l'armée.

Cependant, je ne pouvais pas retarder la marche des colonnes. Tous les commandans des postes de l'intérieur me faisaient part de leurs inquiétudes sur les rassemblemens des rebelles qui devenaient chaque jour plus nombreux depuis le retour de leurs chefs. Nous avons eu, pendant décembre et janvier, plusieurs affaires, peu importantes à la vérité, mais où les rebelles avaient eu quelquefois l'avantage, particulièrement contre l'adjudant-général Desmares que sa lâcheté conduisit à l'échafaud.

Les colonnes déjà disposées sur différentes parties de l'Est, pour ce mouvement général et ag-

(1) Je passais vers la mi-mars, par la Motte-Achard, petit bourg du district des Sables. Je demandai au maire de cette commune si, conformément à divers arrêtés des représentans du peuple, il avait fait enlever et conduire des grains aux Sables : il me répondit qu'il n'avait pu le faire faute de voitures. Trois heures après, il y avait dans le bourg plus de soixante charrettes pour enlever les meubles des habitans qui l'évacuaient.

gressif, entrèrent donc dans la Vendée suivant l'ordre précité. Je vais donner quelques détails pour prouver que cet ordre de marche ne devait avoir lieu que jusqu'à la hauteur de Chollet; c'est-à-dire, que les colonnes ne devaient parcourir qu'à peu près la moitié du pays révolté, et ne pas conserver leur disposition première en entrant sur l'autre partie de la Vendée, parce qu'il était présumable que les rebelles pressés, nécessairement rapprochés par ces divers corps d'armée qui les débusquaient de tous les points où ils voulaient opposer de la résistance, présenteraient quelques masses qu'il eût été dangereux de heurter avec des colonnes aussi faibles; que d'ailleurs si j'eusse dépassé la hauteur de Chollet, en suivant le même ordre de marche, les colonnes de gauche entrant bientôt sur le territoire de l'armée de Charette, dont les forces étaient considérables et réunies, pouvaient être aisément rompues, en raison de leur peu de consistance.

Mais bien instruit que les rebelles disséminés n'offraient, en-deçà de Chollet, que des rassemblemens partiels, je devais saisir cette circonstance pour les détruire en détail. Il n'était pas nécessaire de présenter des masses à l'ennemi qui n'en avait pas dans cette partie, parce que cette disposition aurait donné plus de profondeur et une force alors inutile aux colonnes; parce qu'elle en eût diminué le nombre, qu'elle eût trop étendu les espaces qui les séparaient, et qu'en leur ôtant

cette liaison, cette adhérence qu'elles devaient avoir suivant l'ordre général, elle eût laissé aux rebelles plus de facilité pour les éviter, en passant par leurs créneaux, ou en débordant celles qui formaient les ailes. Il fallait donc que la marche des colonnes fût une marche de front; et que, par leurs flanqueurs respectifs qui devaient se croiser dans les intervalles, elle fit l'effet d'une marche en ordre de bataille. Il fallait que ces colonnes, ainsi dirigées, eussent peu d'intensité, parce qu'elles n'avaient pas de forts points de résistance à vaincre, et qu'elles ne devaient trouver que des partis de quatre, cinq ou six cents rebelles à combattre; mais qu'elles offrissent un grand développement; qu'elles embrassassent une grande étendue de terrain, parce que partout il y avait des rebelles.

Les deux colonnes du centre dirigeaient leur marche sur Chollet et devaient s'y arrêter; celles de flanc, longeant des parallèles à une distance à peu près égale les unes des autres et déterminées par l'ordre général, devaient aussi s'arrêter sur différens points, à la hauteur de cette ville, dont il était défendu de dépasser la ligne.

D'après les renseignemens que procurèrent les partis; les patrouilles, les découvertes, les rapports des chefs des colonnes, et d'un assez grand nombre de prisonniers, cette marche avait produit l'effet qu'on devait en attendre, de faire connaître le noyau des deux corps d'armée, formés des dé-

bris de la grande armée catholique, l'un sous les ordres de Bernard de Marigny, qu'on appelait armée du centre; l'autre sous les ordres de Stofflet, et qui conservait le nom d'armée d'Anjou et du Haut-Poitou. Quelques détachemens ennemis, qui avaient cherché à passer sur nos derrières, avaient été dispersés, et un grand nombre de rebelles étaient tombés éparpillés sous le fer des républicains; mais des rassemblemens plus considérables se formaient devant les colonnes, et il eût été dangereux de les attaquer sans resserrer ses forces.

Ce fut alors que La Rochejaquelein, à la tête de douze cents hommes, passa entre deux des colonnes de droite, qu'il n'osa pas attaquer, et tomba sur Chemillé, dont la garnison assez faible, devait, suivant l'ordre général, se joindre au corps d'armée qui avait passé par cette ville, que je voulais évacuer, et que le commandant abandonna lâchement sans brûler une amorce.

La Rochejaquelein, en se glissant sur mes derrières, voulait faire diversion; mais sa marche ne changea rien à la suite de mes opérations; et en partant de Chollet où je laissai une très-forte garnison sous les ordres d'un général de brigade, je me disposai à attaquer deux points où je devais, suivant tous les rapports, trouver l'ennemi en force, Tiffauge et Gesté.

Le général Cordelier, à la tête de deux colonnes de droite réunies, marcha sur Gesté, et je me portai

sur Tiffauge avec les deux colonnes du centre. L'ennemi n'avait à Tiffauge que trois ou quatre cents hommes qui l'évacuèrent après nous avoir tiré quelques coups de fusil, auxquels nous répondimes par une douzaine d'obus (1); mais Cordelier, trouvant de la résistance aux environs de Gesté, eut trois affaires sérieuses avec les rebelles, finit par les battre, et reçut ordre de les poursuivre.

Cependant l'ensemble de l'armée souffrait de mon absence. Il fallait fixer mon quartier-général (2) : Nantes présentait tous les avantages pour la libre circulation des ordres et des rapports sur les deux rives; mais je me trouvais trop éloigné des colonnes agissantes dans la Vendée où les opérations demandaient l'activité la plus soutenue. Je crus remplir l'un et l'autre objet, en laissant le chef

(1) C'est la seule fois que j'ai conduit de l'artillerie dans la Vendée. J'avais un obusier de campagne et une pièce de huit. Quiconque connaît Tiffauge, sait qu'il est très-difficile à prendre du côté de Chollet.

(2) C'est encore un des embarras qu'éprouve le général en chef des forces de l'Ouest. Je laissais le chef d'état-major à Nantes qui était le centre de la correspondance, et où étaient les représentans du peuple, et j'étais toujours à Montaigu ou en marche; mais on peut juger combien d'inconvéniens et de retards résultaient de l'éloignement de mon chef d'état-major, etc., etc. La manière de faire la guerre dans la Vendée ne ressemble, sous aucun rapport, à celle dont on la fait sur les frontières.

de l'état-major à Nantes, et en m'établissant à Montaigu, ville qu'on avait brûlée mal à propos ; que son château devait faire conserver et regarder comme un poste très-important et sûr, quoiqu'en flèche.

On a dû s'apercevoir que j'avais déjà éprouvé des obstacles à l'exécution de la troisième partie de mon plan général. On m'a vu arrêter mes colonnes de gauche à la hauteur de Chollet, et les y laisser inactives : elles devaient alors former deux corps d'armée et attaquer Charette par l'Est, tandis que deux autres colonnes considérables l'attaqueraient par l'Ouest, mais cette marche combinée ne pouvait s'effectuer qu'en évacuant tous les postes de l'intérieur, surtout Chollet, le plus dangereux de tous. Mais Chollet devait être conservé suivant un décret de la Convention nationale, et les représentans près de l'armée répugnaient à l'abandonner. Sa conservation exigeait celle de plusieurs postes adjacens, tels que Mortagne, Tiffauge, etc., et alors je me trouvais obligé de placer dans ces garnisons, une partie des troupes que j'avais destinées à agir offensivement. Il faut observer qu'en me forçant de garder tous ces postes intérieurs, on me laissait à peine dix mille hommes disponibles pour les colonnes mobiles.

Charette, battu tant de fois en décembre et janvier par les généraux Haxo, Carpentier, Dutruy, Dufour, etc., restait dans le fond du Bocage. Le

général Duquesnoy, à qui je donne des troupes d'élite, reçoit ordre de l'y chercher (1) et de le poursuivre. Charette en l'évitant, tombe sur Legé, avant-poste d'Haxo, l'emporte et l'abandonne aussitôt. Il est atteint à deux lieues de-là, au Pont-James; et forcé de se battre, il est vaincu, perd huit cents hommes, et ramène les débris de son armée dans les repaires du Bocage.

Pendant que le général Duquesnoy poursuivait et battait Charette, Chollet était menacé. Le général de brigade, Moullins le jeune, que j'y avais placé avec cinq mille hommes à son choix, et trois pièces de quatre, connaissait les projets de Stofflet (2) qui, ayant réuni à son armée les débris de celle battue

(1) Ce n'était pas une chose aisée de trouver Charette, et surtout de le faire battre. Aujourd'hui, à la tête de dix mille hommes, le lendemain, errant avec une vingtaine de cavaliers, il est très-rare qu'on puisse le joindre. Vous le croyez devant vous, il est sur vos derrières. Hier, il menaçait tel ou tel poste; aujourd'hui, il en est à dix lieues. Plus habile à vous éviter qu'à vous combattre, il dérange presque toujours, et souvent sans le savoir, toutes les combinaisons. Il cherche à vous surprendre, à enlever vos patrouilles, égorger les traîneurs, etc. Ce chef n'a ni les talens ni l'audace nécessaires pour faire des conquêtes, mais il sera difficile de le détruire.

(2) Stofflet, ancien garde-chasse du marquis de Maulévrier, est plus militaire que Charette. Cent cinquante affaires lui ont donné une grande habitude de la guerre; et il est rare qu'il refuse le combat, en cherchant toujours à se ménager

à Gesté, sous les ordres de La Rochejaquelein, tué quatre jours après cette affaire, se disposait à attaquer Chollet. Moulins, prévenu, était fort tranquille sur l'événement. Je ne l'étais pas autant; et quelle que fût ma confiance dans cet officier-général, dans celui qui le secondait (1), et dans la force de la garnison de cette ville, la position en était si mauvaise, les rebelles y conservaient tant d'intelligences, et étaient si bien instruits de tout ce qui s'y passait, que je redoutais une affaire sous ses murs. Je sentais que Chollet, auquel on attachait sans doute beaucoup trop d'importance, et dont l'abandon volontaire n'eût produit qu'un bon effet sous tous les rapports, nous ferait un mal affreux dans l'opinion, si nous étions obligés de le céder à la force des armes; et c'était un assez puissant motif pour porter les chefs des rebelles à l'attaquer, et à réunir tous leurs moyens pour s'en rendre maîtres.

Je donne ordre à Cordelier, qui n'avait pas quitté les environs de Gesté depuis la victoire qu'il y avait remportée, de se rapprocher sur-le-champ de Chollet, avec sa division, pour être à portée de le secourir. Arrivé à une demi-lieue de la ville, Cor-

les avantages de l'attaque. Son armée est plus aguerrie et mieux commandée que celle de Charette.

(1) Cassin, général de brigade, qui fut blessé à cette affaire.

delier trouve toute la garnison en déroute sur le grand chemin de Nantes, il parvient avec peine à se faire jour au travers des fuyards, pour joindre ceux qui les poursuivent. L'affaire s'engage : les rebelles, qui se croyaient sûrs de la victoire, sont rompus à leur tour, par une charge vigoureuse, hachés dans Chollet dont une partie de leur armée remplissait déjà les maisons, et poursuivis jusqu'à deux lieues de là par nos troupes légères.

Après avoir renouvelé la garnison de Chollet, et nommé un successeur à l'infortuné Moulins (1) qui n'avait pu survivre à sa défaite, je rappelle Cordelier à Montaigu, et je rejoins avec sa division, celle du général Duquesnoy qui était toujours aux troupes de Charette, occupant alors le petit et le grand Luc. Je marchais pour l'y attaquer, lorsque j'apprends qu'il est sur mes derrières à Saint-Philbert-de-Boué. Une contre-marche rapide me rapproche de lui, et je dois le forcer au combat dans Saint-Philbert; il n'y était déjà plus; enfin, une nouvelle contre-marche me porte sur son armée;

(1) Moulins, désespéré de la lâcheté de ses troupes qui avaient pris la fuite aux premiers coups de fusil, faisant tous ses efforts pour les rallier, est atteint de deux coups de feu. Il craint de tomber entre les mains des rebelles, et se brûle la cervelle. Il termine ainsi sa glorieuse carrière, emportant au tombeau les regrets et l'estime de tous les braves de l'armée, et couvrant de honte et d'opprobre les lâches qui l'avaient abandonné.

et je fais engager l'affaire par mes tirailleurs ; mais Charette profita de la protection de la Boulogne, qui nous séparait, et fuit encore, ma cavalerie sur ses talons. Je me disposais à le suivre, lorsqu'un ordre du ministre (1) m'enjoint de faire partir sur-le-champ cinq mille hommes pour l'armée des côtes de Brest, et de les détacher de la division du Nord qui formait la majeure partie du corps d'armée que je dirigeais alors en personne. Ce contretemps me désolait, mais il fallait obéir. Je laisse Cor-

(1) Tout semblait se réunir pour briser mes moyens, et entraver mes opérations. Au moment où le ministre me privait de cinq mille hommes de la division du Nord, deux arrêtés du comité de salut public m'ordonnaient, l'un d'envoyer douze cents hommes à Rochefort, où ils devaient être embarqués ; l'autre de tenir deux mille hommes de troupes réglées en garnison à La Rochelle. La Rochelle est à l'abri d'un coup de main, et n'a besoin pour se garder que de quelques compagnies de canonniers, et des citoyens de la garde nationale ; d'autant plus qu'en vingt-quatre heures j'y pouvais réunir douze ou quinze mille hommes ; il est vrai que pour remplacer ces forces, le ministre m'annonçait trois mille hommes de cavalerie ; mais la plupart n'arrivèrent qu'en avril, et il y en avait à peine huit cents en état de faire la guerre, les autres manquaient de chevaux, ou d'équipement, ou d'armes. On eut encore augmenter mes moyens en m'envoyant trente mille hommes de la première réquisition, destinés à compléter les cadres de l'armée. Il n'y en avait pas un qui fût armé, et qui n'eût des sabots. On disait que je commandais quatre-vingt mille hommes dans l'Ouest, mais on ne disait pas que la moitié était hors d'état de faire la guerre.

delier sur les bords de la Boulogne , pour observer les mouvemens de Charette, et lui ordonne de ne pas se compromettre en attendant que j'envoie de nouvelles forces dans le Bocage pour le seconder.

Durant ces entrefaites, le général Huché, qui commandait à Chollet, où il y avait une forte garnison, en faisait sortir journellement de gros détachemens qui faisaient des incursions heureuses dans l'arrondissement de Bernard de Marigny. J'avais quelques troupes disponibles par l'évacuation de plusieurs postes du centre, tels que les Herbiers, Chantonnay, la Roche-sur-Yon, que j'avais obtenus. Enfin, les représentans du peuple près l'armée de l'Ouest, prennent deux arrêtés que je sollicitais depuis long-temps, et qui devaient accélérer le terme de la guerre, autant que toutes les opérations militaires. L'un ordonne que Chollet sera évacué; l'autre, que tous les habitans de la Vendée quitteront le pays, sinon qu'ils seront réputés rebelles et traités comme tels. Cette nouvelle disposition donne encore plus d'activité aux opérations, en augmentant le nombre des troupes agissant offensivement. Bientôt Charette poursuivi, pressé par trois colonnes, est atteint et battu par celle que commandait le général Haxo à qui cette journée coûta la vie. De l'autre côté, Stofflet après avoir battu le général Grignon, est vaincu deux fois à son tour par ce général.

Les rebelles, continuellement harcelés, pour-

suivis dans le centre de la Vendée, cherchent quelques points d'appui sur différentes parties du rivage de la Loire : je les chasse de Liré, de Châlonne, de Mont-Dejean, qu'ils occupaient; je ne leur laissais pas le temps de se réunir, ni de former de nombreux rassemblemens, et ils ne cherchaient qu'à fuir et à éviter les colonnes. Bientôt ils se cachent dans les bois et tentent d'y former des établissemens, surtout des hôpitaux pour leurs malades et leurs blessés. Je fais fouiller les forêts de Touffou, de Maudebert, de Lépo, de Princé, de Roche-Servière, de Vezins, etc., etc., et leurs nouveaux établissemens sont aussitôt détruits que formés. On trouve dans ces repaires quelques détachemens armés, des moines, des religieuses, des prêtres, des ornemens d'église, quelques munitions de guerre en petite quantité et beaucoup de munitions de bouche enfouies dans la terre.

Mais sans donner plus de détails sur mes diverses opérations dans les mois de février et de mars 1794, je vais rapporter un fait qui suffira pour prouver l'état de détresse où j'avais réduit les rebelles. Le hasard fit tomber en mon pouvoir le chevalier de La Cathelière, le premier des lieutenans de Charette; il dit à un aide-de-camp qui le gardait chez moi, en attendant sa traduction au tribunal militaire : « Les mesures adoptées par votre général » nous ont réduits à la dernière extrémité; mon » parti est perdu sans ressource. M. de Charette

» ne voulait pas faire la guerre cet hiver, et, si
» l'on nous eût donné le temps de nous réparer,
» nous aurions eu au printemps cinquante mille
» hommes (1), à l'épreuve de toute espèce de dan-
» gers, de fatigues et de privations. Nous man-
» quons de munitions de guerre, et la destruction
» des moulins et des fours nous privera du secours
» des munitions de bouche qui nous restent, etc. »

La Cathelinière a fait la même déclaration devant quatre représentans du peuple, alors en mission à l'armée de l'Ouest, Garreau, Prieur (de la Marne), Hentz et Francastel.

En rapprochant cette déclaration de tout ce qui avait échappé à d'Elbée, sur la situation de la Vendée, et en suivant les événemens qui l'ont justifié, tout lecteur impartial est à portée d'apprécier les mesures que j'avais prises pour terminer cette malheureuse guerre, le plus terrible de tous les fléaux qui ont affligé la république. Il peut juger aussi combien j'avais d'obstacles à vaincre pour parvenir à l'exécution complète d'un plan que l'opposition constante de tant d'intérêts divers et contraires devait faire échouer.

Tandis que toutes les parties de l'armée de l'Ouest

(1) Il faut observer que La Cathelinière ne parle ici que des forces de Charette. Je savais que les rebelles étaient encore en grand nombre, mais ils manquaient de munitions de guerre.

étaient dans la plus grande activité ; que les opérations sur la rive gauche se succédaient avec une rapidité qui ne laissait pas le temps aux rebelles de se reconnaître ; que les cantonnemens de la rive droite contenaient les Chouans, et rendaient libres et sûres toutes les communications, surtout les grandes routes de Nantes, Angers, Saumur, etc., je préparais une nouvelle expédition, une attaque générale sur le Marais. Charette, qui le soupçonnait, tenta un dernier effort, et réunit tous ses moyens contre Challans. L'affaire fut longue et assez vive. Le général Dutruy, qui commandait dans cette partie, contraignit Charette à retourner dans le Bocage, après avoir laissé un grand nombre de morts sous les murs de cette ville.

Deux fortes colonnes, croisant sur les frontières du Bocage et du Marais, c'est-à-dire, dans les environs de Roche-Servière, Legé et Freligné, ne permettaient pas à Charette de dérober aucun de ses mouvemens, et de venir inquiéter les troupes destinées à l'expédition projetée ; je fis attaquer le Marais (1) sur tous les points ; et, après avoir éprouvé et vaincu une résistance et des obstacles que la constance et la valeur des soldats républicains pouvaient seules surmonter, on perça jusqu'au

(1) A la fin de mars 1794 ; il était impossible de l'attaquer dans l'hiver.

centre du pays, on s'empara du Périer (1), et l'on s'y établit en forces. Cette opération fut longue, et le Marais n'était pas encore entièrement purgé lorsque j'ai quitté l'armée.

Nous étions parvenus dans l'Ouest à un tel degré de supériorité, et les Vendéens étaient réduits à un tel état de faiblesse, qu'il n'était plus, pour ainsi dire, nécessaire de combattre pour finir la guerre; et, quoiqu'à cette époque (en mars), l'adjutant-général Dusirat se fût laissé battre, aux environs de Saint-Florent, par Stofflet et Marigny, sur lesquels néanmoins il prit sa revanche; l'intérieur de la Vendée ne présentant plus d'asile aux rebelles, attaqués à la fois par tous les fléaux qu'avaient provoqués leurs fureurs et leurs crimes, la seule mesure à employer pour achever leur destruction était de les contenir dans le cercle dévasté où une épidémie cruelle (2), la pénurie des subsistances, et le fer vengeur des républicains, ne leur laissaient plus que le choix de la mort.

Si je n'avais pas appris, par les rapports d'un très-grand nombre de prisonniers, qui s'accor-

(1) Le Périer est un très-gros bourg situé dans la plaine au centre du Marais.

(2) Les rebelles étaient attaqués d'une espèce de lèpre, provenant d'une gale invétérée qui en faisait périr un grand nombre, d'autant plus qu'ils n'avaient point d'asile pour soigner leurs malades et leurs blessés.

daient entre eux, la situation désespérée des rebelles, les dernières entreprises de leurs chefs (1) auraient suffi pour me convaincre de la faiblesse des moyens qui leur restaient. Stofflet et Marigny, réunis, attaquent la Châtaigneraye; l'adjoint Lapière, qui y commandait, n'avait que douze cents hommes d'infanterie et cent cavaliers; cependant il parvient à les repousser. Prévenu qu'il doit être encore attaqué peu de jours après, j'ajoute à ses forces six cents hommes d'infanterie et cent vingt chevaux. Les rebelles se présentent beaucoup plus nombreux que la première fois; et, après une action assez longue et très-chaude, ils sont rompus et mis en déroute, laissant sur le champ de bataille une foule de morts, de blessés, et quatre drapeaux.

C'est alors que je crus la guerre assez avancée, et les circonstances favorables pour commencer l'exécution de la sixième et dernière partie de mon plan général, l'établissement des camps retranchés. Je vais rendre compte des principaux motifs qui m'ont déterminé à cette opération, sans laquelle on assoupira peut-être, mais on ne parviendra jamais à terminer entièrement la guerre, et à prévenir un nouvel incendie dans le Poitou.

(1) Stofflet, à cette époque, obligeait les femmes qui suivaient son armée, et qui se battaient avec un acharnement incroyable, à s'habiller en homme; et l'on a été surpris qu'il y ait eu des femmes de tuées dans la Vendée!

Quelque vive et audacieuse que fût en général la manière d'attaquer et de combattre des rebelles, on les a vus, durant le cours de la guerre, échouer presque toujours devant les postes fortifiés, si faibles que fussent leurs fortifications. Ainsi, tandis que nos divers corps d'armée dans l'Ouest étaient tour à tour écrasés par ces hordes impétueuses qui donnaient encore plus de violence à leur choc par leur extrême vélocité que par leur densité même, vous voyez ces masses se briser, se fondre, pour ainsi dire, devant une ville revêtue d'une simple muraille, devant des bouts de ligne, devant le moindre ouvrage en terre : les sièges des Sables, de Granville, d'Angers, etc., surtout celui de Nantes, en sont des preuves incontestables.

Quelque importante qu'eût été pour eux la possession de Saint-Florent, ils n'ont jamais osé l'attaquer pendant mon commandement ; et les seules fortifications de ce poste étaient un fossé peu profond, et un parapet mal flanqué par quelques faibles redans très-distans les uns des autres.

J'avais observé que le feu des rebelles était toujours très-vif et très-meurtrier, mais non pas soutenu. Ils allaient au combat avec cinq ou six cartouches. Plusieurs étaient obligés de substituer des piques à leurs fusils, faute de munitions (1) ; et l'on sait que l'attaque d'un point fortifié exige un feu de mous-

(1) Cela m'a été confirmé par tous les prisonniers.

queterie très-nourri, surtout quand on n'a pas d'artillerie.

Les camps produisaient encore l'avantage d'accélérer dans l'armée le retour de l'ordre et de la discipline, qu'elle commençait déjà à reprendre, en éloignant nos troupes des villes où elles sont exposées à tous les genres de corruption; en accoutumant les soldats, principalement les nouvelles levées que la nécessité de compléter les corps amenait en foule dans l'Ouest, à se retrancher, se barraquer, se rompre au service et au régime des camps.

Les camps retranchés nous faisaient disposer, au détriment des rebelles, de la plupart des moyens de défense qu'offrent dans la Vendée la nature du terrain et les travaux de leur propre industrie, moyens dont ils avaient tiré tant d'avantages.

Mais le plus puissant de tous mes motifs de détermination pour un système de campement dans l'Ouest, était de conserver à la république, sinon la totalité, du moins la majeure partie des riches productions que promettait déjà la récolte; de garantir sûreté et protection aux cultivateurs que les volontés du gouvernement ou les horreurs de la guerre avaient éloignés de son théâtre, et qu'on aurait rappelés sur tous les points de sa circonférence, à mesure que la marche progressive et combinée des camps sur le centre de la Vendée, aurait resserré le cercle et assuré la paix et la tran-

quillité sur toutes ses parties extérieures; de substituer enfin aux mesures destructives, des moyens réparateurs qui eussent insensiblement rendu à ce pays purifié sa prospérité première.

Au surplus, en établissant des camps retranchés autour de la Vendée, je ne renonçais pas au système offensif, l'ascendant que nous avions pris sur les rebelles nous garantissant de nouveaux succès. Deux fortes colonnes auraient sans cesse parcouru l'intérieur du pays révolté. Leurs chefs se seraient particulièrement attachés à prévenir les rassemblemens ennemis ou à les combattre; je veux dire, à détruire les partis de rebelles qui tenteraient jusqu'au dernier moment de se réunir et de former quelques masses.

L'officier-général qui aurait dirigé une colonne agissante se serait concerté avec le commandant de tel ou tel camp, dont les circonstances l'auraient rapproché. Ils se seraient communiqué leurs renseignemens respectifs sur la position, la force, les mouvemens des divers partis des rebelles. Ils pouvaient, suivant des données acquises sur des rapports positifs, combiner quelques opérations partielles, tenter quelques coups de main, quelques-unes de ces expéditions brusques dont quelquefois le moindre événement offre l'occasion, qui doivent être aussitôt entreprises que conçues, et presque toujours heureuses, lorsque le secret, la célérité concourent à leur exécution. Mais en

supposant même qu'on eût supprimé les colonnes mobiles, et qu'on se fût borné à une défensive qui, d'ailleurs, d'après la disposition, l'organisation des camps, et le service habituel que j'y prescrivais aux troupes, n'eût jamais été une défensive absolue et déterminée, mais bien une défensive active, une défensive de mouvement; en supposant, dis-je, que du moment que les camps auraient été établis on n'eût attendu des succès ultérieurs, enfin le terme de la guerre, que de leur avancement, leurs progrès sur le territoire ennemi, sans le concours de mesures secondaires, je crois encore que le plan eût réussi, pourvu toutefois que les officiers-généraux ne se fussent pas écartés de l'instruction circulaire, indicative de la marche qu'ils devaient tenir dans la formation des camps, dans le service intérieur et extérieur des troupes qui le composaient, dans la juste répartition entre les différentes espèces d'armes, dans la direction, l'activité donnée aux travaux des pionniers chargés de découvrir le pays, d'ouvrir des débouchés sur tous les rayons, et particulièrement sur la ligne que devaient suivre les camps dans leurs changemens de position; en assurant, par les mêmes procédés, les communications entre les camps formant la première ligne et les cantonnemens qui formaient la seconde; etc.; et surtout en obéissant, dans ces diverses dispositions, aux circonstances locales, si impérieuses dans la Vendée, qu'elles exigent souvent l'abandon

des moyens d'usage , et quelquefois le sacrifice des principes.

J'ai cru inutile de rapporter plusieurs autres événemens militaires (1) qui ont eu lieu pendant que

(1) Il en est un cependant dont je parlerai , c'est l'évacuation de Mortagne. J'étais en marche, lorsque la garnison de Mortagne, obligée de soutenir un feu journalier contre les rebelles qui l'entouraient, épuisa ses munitions. Le commandant me dépêcha une ordonnance que je n'ai point vue. Il était plus simple de l'adresser à Nantes où restait toujours le chef de l'état-major. La garnison ne pouvant plus tenir, évacua la ville, se fit jour à travers l'ennemi avec ses baïonnettes, et opéra sa retraite avec ordre et courage. Quelques officiers vinrent à la société populaire de Nantes, et y parlèrent contre les officiers-généraux. Ils firent circuler ensuite un écrit qu'ils signèrent : c'était un libelle qui pouvait faire le plus grand mal dans l'armée. Les représentans du peuple prirent un arrêté dans lequel ils donnent aux officiers-généraux un témoignage éclatant de leur confiance, et firent emprisonner les auteurs et les signataires de cet écrit.

Mortagne était le seul poste qui restait dans l'intérieur de la Vendée. J'avais voulu l'évacuer, les représentans s'y étaient opposés ; ils exigèrent que je le fisse reprendre. Nous y rentrâmes sans brûler une amorce, et j'y laissai une forte garnison.

Je devais être d'autant moins inquiet sur le sort de Mortagne, que le général Cordelier était dans ses environs avec sa division, et à portée de le secourir. Au surplus, cet événement, qui a fait tant de bruit, était bien peu de chose, et ne pouvait pas être regardé comme un revers.

Mais si l'on ne peut pas raisonnablement me reprocher

je dirigeais les forces de l'Ouest, parce qu'ils sont moins intéressans que ceux que j'ai relatés, et qu'ils n'eussent rien ajouté aux connaissances que cette partie de mon ouvrage peut procurer sur la véritable situation des rebelles à l'époque où m'a été retiré le commandement, c'est-à-dire, lors de l'établissement des camps.

Il serait également inutile de m'étendre davantage sur des dispositions générales que je n'ai pu exécuter : je crois que le résultat en eût été heureux ; je peux me tromper sans doute, et je céderai très-volontiers aux raisons des militaires instruits et impartiaux qui, connaissant bien le pays, me démontreront les vices de mon plan et l'insuffisance des

l'évacuation de Mortagne, les militaires, les localistes trouveront que je n'ai pas tiré de la marche des douze colonnes tous les avantages qu'elle présentait, si je leur eusse donné une autre direction. En effet, ma première opération devait être de repousser l'ennemi en-deçà du Layon, et d'en faire garder la rive droite : alors les colonnes, parties des Ponts-de-Cé, de Brissac, etc., devenant inutiles sur ces points, auraient fortifié les colonnes de gauche ; j'aurais embrassé moins de terrain, etc., etc. ; enfin il fallait, au lieu de faire marcher les colonnes de l'est à l'ouest, leur donner une direction du sud-est au nord-ouest : sous ce rapport, je suis inexcusable. J'ai partagé l'impatience des représentans du peuple, qui, d'après le comité de salut public, ne me donnaient qu'un mois pour finir la guerre ; et c'était la prolonger, que de mettre de la précipitation dans les dispositions employées pour la terminer.

mesures que j'avais adoptées pour terminer la guerre de la Vendée.

Mais si cet ouvrage, qui n'a d'autre mérite que de prouver le peu de prétentions de l'auteur, son amour pour la vérité et l'indépendance de ses opinions, devait être attaqué par des gens étrangers au métier, ou par quelques hommes qui n'ont du militaire que les épauettes; si dans les nouveaux écrits que celui-ci peut faire naître, on joint la méchanceté à l'ignorance, et que l'on cherche à me réfuter par de grosses injures et de mauvaises raisons, je ne répondrai pas, mais je ne serai pas convaincu que mon plan ne vaut rien.

Ce qui est préférable à tous les plans militaires possibles, c'est le projet de finir la guerre de la Vendée par les voies de douceur : ce parti fait honneur à la Convention nationale. Il est temps d'arrêter les flots de sang qui depuis vingt mois ont inondé cette malheureuse contrée. Les commissaires chargés de cette importante mission sauront sans doute concilier les mesures que commande le salut public, avec celles qu'exige l'humanité. Ils jugeront avec raison qu'un excès de clémence compromettrait infailliblement le sort de la république

30 messidor an III.

EXTRAIT DE LA CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU
GÉNÉRAL TURREAU.

*A M. de St-B..., ancien capitaine à la suite du régiment
de Rohan Soubise.*

Nantes, nivose an II.

Le gouvernement ne voulant point entendre parler d'amnistie, j'ai attaqué et pris l'île de Noirmoutier, avec environ dix-huit cents rebelles, y compris les tués et les blessés, et vingt ou trente bouches à feu. Ci-joint un petit journal qui vous mettra au fait de mes opérations depuis que j'ai quitté cette ville jusqu'à mon retour. J'y ai ajouté le rapport des représentans du peuple qui étaient de la partie, et vous remarquerez aisément qu'ils n'ont pas même fait mention de moi. Je suis accoutumé à ces petites omissions qui ne m'affligent pas autrement, et dont je retire quelque utilité, parce qu'elles aident à me faire connaître à la fois, et l'esprit du temps, et celui des grands personnages que nos circonstances politiques mettent en action.

En m'emparant de Noirmoutier, j'ai fait une prise beaucoup plus importante, celle de M. d'Elbée, généralissime des armées vendéennes, et promu au suprême commandement à Saumur, lors de l'invasion de cette ville par les rebelles. J'ai trouvé d'Elbée retenu dans son lit par une blessure reçue à Chollet, et qui lui laisse la poitrine à jour.

Si j'en juge par deux conversations, dont l'une assez longue, que j'ai eues avec lui, ce chef de parti avait toutes les qualités nécessaires pour jouer un grand rôle. Seul dépositaire des secrets de la Roarie, à la perte duquel il attribue toutes les fautes, ainsi que les échecs de ce qu'il appelle les *francs royalistes*; d'Elbée, assez habile pour avoir saisi

toutes les branches de cette vaste conjuration, a donné des preuves de ses talens dans l'exécution du plan de son prédécesseur. Aidé de Bonchamps, le meilleur officier-général des rebelles, et blessé mortellement à Chollet, dans la même journée, il a eu constamment des succès importans, malgré l'inertie, la désobéissance, et quelquefois même l'opposition formelle de ses rivaux, particulièrement de Charette.

L'insurrection de la Vendée ayant eu lieu avant le temps déterminé pour l'explosion générale, il avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour la comprimer, et empêcher son éclat prématuré, parce que tous ses moyens d'action n'étaient pas en rapport, et qu'il sentait le danger des mouvemens partiels. La plus grande partie de la Bretagne, la Basse-Normandie, le Maine, une partie de l'Anjou, etc., dont le soulèvement entraînait dans le plan général, étaient déjà disposées, mais on n'y avait pas encore arrêté les mesures d'exécution.

Contraint de céder au mouvement du 10 mars, parce qu'il devenait également impossible de l'arrêter, et dangereux de ne pas le diriger, d'Elbée tira le plus grand parti des circonstances; et quoique obligé de morceler son plan, il s'attacha à augmenter la consistance de la révolte précipitée du Poitou, en obtenant des succès rapides et majeurs, motif le plus puissant pour hâter l'insurrection des provinces limitrophes.

Ce qui, selon moi, fait honneur à d'Elbée, c'est qu'il était mécontent des secours étrangers qu'invoquaient les émigrés qu'il n'estimait pas. Et, en effet, quand il a envoyé en Angleterre, peu de jours avant sa mort, un officier pour se procurer des moyens que Charette et ses partisans lui refusaient, c'est qu'il a vu son parti perdu, et qu'il ne lui restait plus que cette ressource.

Il m'a paru convaincu que la contre-révolution ne devait et ne pouvait s'opérer que par les moyens qu'offrait l'intérieur

de la république. Tous les mouvemens d'opposition qui se manifestèrent au-dedans obtenaient ses éloges. Il n'avait pas perdu de vue le camp de Jalès, et les autres points d'appui que le Midi présentait à ses entreprises. La résistance de Lyon lui semblait glorieuse, tandis qu'il ne voyait qu'avec indignation Toulon et nos escadres livrées à l'Angleterre par la plus lâche de toutes les perfidies.

Outre que cette manière de voir prouve qu'il avait bien observé et calculé les ressources des royalistes dans l'intérieur, c'est qu'elle décèle aussi un caractère de loyauté auquel il est difficile de refuser son estime, quelle que soit la bannière qu'on ait suivie.

D'Elbée a répondu avec peine aux questions réitérées, et souvent indiscrettes, des représentans, dont la visite me semblait inconvenante. Peut-être n'était-ce ni le lieu ni le moment d'entrer dans les détails d'une victoire, qui d'ailleurs n'a pas été difficile, devant l'homme qu'on devait faire porter au supplice le lendemain, et dont aussi l'état de faiblesse et de souffrance méritait quelques égards.

Resté seul avec lui, et l'ayant débarrassé d'un sous-officier qu'on avait placé dans sa chambre, je n'ai pas eu de peine à le laisser causer. « Général, a-t-il dit, j'espère que vous me » rendrez la justice de croire que si j'avais pu seulement me » tenir sur mes jambes, ce n'est pas dans mon lit que j'aurais » été pris. »

Il connaissait très-bien tout ce qui se passait dans notre armée : ses désordres, l'ignorance de la plupart de nos officiers, et le despotisme des proconsuls. Il m'a rappelé toutes les affaires où je m'étais trouvé, même celles où il n'était pas en personne. Toutes nos fautes militaires dans les diverses batailles, et toutes celles de son parti lui étaient présentes, et il en parlait comme un chef éclairé. Il mêlait de temps en temps quelques idées religieuses à ses idées de gloire ; mais

j'ai dû supposer que c'était uniquement pour donner une dernière preuve de sa fidélité aux conventions du parti.

Au général Beaupuy, chef de l'état-major-général de l'armée de l'Ouest.

Belle-Ile, thermidor an II.

Je vous l'avais dit avant mon départ, mon cher général, on se trompe si l'on croit cette guerre finie. On se trompe encore si l'on espère la terminer, en changeant chaque mois de plan et de mesures. Ce n'est point ainsi qu'on parviendra à cicatriser cette profonde plaie politique qui énerve l'État, et que l'on croit toujours guérir par l'usage momentané d'un topique nouveau.

On s'occupe des camps que j'ai proposés, et je ne puis pas raisonnablement blâmer aujourd'hui ce que j'ai jugé nécessaire il y a trois mois, si toutefois les circonstances n'ont pas changé. Mais n'était-il question dans le projet que de faire camper les troupes? Certes, cela ne valait pas la peine de s'y arrêter. Je suis convaincu que mon plan n'a pas été assez digéré, ni assez développé. Il eût donc été plus sage de le rejeter entièrement que d'en adopter quelques parties, et de joindre à mon opinion, fondée du moins sur quelque expérience, des idées nouvelles et incohérentes.

J'ai toujours été d'avis qu'il ne fallait dans l'Ouest que des officiers-généraux très-instruits, très-audacieux et très-prudents, et qu'après un choix satisfaisant, il était à propos de ne pas les changer, parce que les connaissances locales sont nécessaires là plus que partout ailleurs. J'ai pensé qu'au contraire, il fallait changer souvent les troupes, parce que cette espèce de guerre les fatigue, les désordonne, les décourage. Voilà encore un de mes moyens.

J'ai proposé de conserver Saint-Florent, parce qu'il y a quelques ouvrages en terre, qui, quoique assez mal établis, suffisent pour arrêter les rebelles : et l'on évacue cette place. Cependant, Saint-Florent forme une tête évidemment utile pour recevoir par la Loire tout ce qui serait nécessaire aux colonnes mobiles que les circonstances peuvent en rapprocher. C'était d'ailleurs un dépôt pour leurs malades et leurs blessés, qu'il était facile de transporter de-là à Nantes par la rivière. C'était aussi un de mes moyens. Je ne vous en indiquerai pas d'autres, car autant vaudrait vous envoyer le plan. J'ai voulu seulement, mon cher général, vous faire apercevoir qu'on l'a morcelé, et j'aurais préféré qu'on le jetât au feu. Mais revenons à l'armée de l'Ouest.

Elle a un vice radical qu'il me semble impossible de détruire avec les idées dominantes et la marche que suit le gouvernement. La guerre de l'Ouest est affreuse. Les soldats ont toujours devant les yeux les tortures que l'ennemi fait éprouver à ses prisonniers ! et vous vous serez aperçu, sans doute, de l'impression constante et terrible que fait sur eux l'idée des supplices qui les attendent, s'ils sont pris par les rebelles. Ils ne font pas un pas dans la Vendée sans trouver des cadavres de leurs camarades qui ont terminé leur vie dans une horrible et lente agonie. Les officiers-généraux, eux-mêmes, sont préparés à se donner la mort, si le hasard des combats les fait tomber entre les mains de l'ennemi ; et nous en avons plus d'un exemple. C'est l'effet d'un courage commun de braver la mort au milieu de la mêlée, mais le trouverez-vous chez le soldat, convaincu qu'il est destiné aux supplices, s'il est fait prisonnier, ou qu'une blessure le retienne sur le champ de bataille. Ici la nature reprend tous ses droits, et souvent il n'y a pas de différence entre le plus intrépide grenadier et le plus lâche valet de l'armée.

Cependant, qui peut balancer chez le soldat, même chez l'officier, l'opinion plus ou moins forte qu'il conçoit d'un pa-

reil danger, réservé à cette malheureuse guerre? Quels sont les dédommagemens, les distinctions, les récompenses que vous accordez aux guerriers qui défendent la république dans l'Ouest? J'ai eu plusieurs fois l'occasion d'en parler aux représentans du peuple, qui m'ont toujours répondu par les grands mots d'usage : *La vertu qui anime les soldats de la république doit leur faire mépriser tous les hochets de l'ancien régime ; on est trop heureux de sacrifier sa vie pour la patrie et la liberté, etc.* Cela est très-beau assurément ; et si tous nos soldats étaient des Brutus, des Décius, etc., on ferait sans doute des choses merveilleses. Mais encore cette vertu doit-elle être animée, nourrie par des idées de gloire. Ou plutôt, chez le guerrier, c'est l'idée de la gloire qui conduit à la vertu. C'est à peu près ce qu'a voulu dire un ancien, nommé Tacite, qui parfois raisonne aussi bien que nos modernes : *Contemptu famæ, contempsi virtutes.*

Non-seulement il n'y a pas de gloire à acquérir à votre armée, mais il semble même que l'on attache généralement une espèce de défaveur au service militaire dans la Vendée ; c'est, dit-on, une guerre peu honorable et qui n'exige point de talens. Vous aurez pu cependant remarquer que plusieurs de nos camarades, officiers distingués, et qui avaient servi avec éclat au Nord et sur le Rhin, n'ont pas quitté l'Ouest sans éprouver des revers.

Quels sont donc les motifs d'encouragement dans la guerre de la Vendée? S'il en existe, c'est pour les royalistes. C'est aux chasseurs du Loroux, aux braconniers du Bocage qu'appartiendra l'honneur de relever le trône et l'autel. Toute l'Europe a les yeux ouverts sur cette petite contrée de l'ouest qui balance déjà les destinées de la république. Les prêtres, les chevaliers errans et les Capets, attendent de la Vendée leur retour à la puissance. J'espère qu'il y a bien de quoi tourner la tête à un pauvre Bas-Breton. Telle est cependant la doctrine employée vis-à-vis des malheureux Vendéens pour les

faire courir à la victoire ou à la mort ; et les chefs en ont tiré un grand parti. Le fanatisme religieux s'est joint au fanatisme politique , et c'est à qui , des Bretons ou Poitevins , obtiendra la couronne des martyrs.

Au surplus , tous les projets des rebelles sont échoués , et leur puissance n'est plus à craindre , si le gouvernement emploie bien la sienne et embrasse enfin un système de mesures bien combinées et surtout suivies avec persévérance.

Voilà tout ce que je puis vous dire , mon cher général , sur la guerre que vous faites. Ce n'est pas , j'en conviens , répondre positivement à vos questions : mais c'est parce qu'il m'est réellement impossible d'y répondre autrement. Je ne connais point les intentions du gouvernement , et je ne me soucie pas de lui demander son secret. J'ai d'ailleurs perdu de vue le fil des événemens. J'ignore maintenant votre situation comme celle des rebelles , et je ne pourrais appuyer que sur des données vagues un projet quelconque d'opérations. Tout ce que je puis faire aujourd'hui , mon cher général , c'est de former des vœux pour que vous quittiez promptement l'armée de l'Ouest , qui , à moins d'événemens improbables , sera toujours l'écueil des talens et de la gloire.

Salut et sincère fraternité.

Il existe une *Histoire de la guerre de la Vendée* , par M. Alphonse de Beauchamp. Cet ouvrage est intéressant sous le rapport du style et de l'exactitude de la plupart des événemens qui y sont relatés. J'observerai seulement à l'auteur qu'il y a une telle analogie entre quelques paragraphes de son ouvrage et du mien , que son imprimeur aurait dû les signaler par des guillemets. On en jugera par les extraits suivans :

Version du général Turreau.

Quoi qu'il en soit, c'est une erreur d'attribuer à la levée des trois cent mille hommes la révolte générale et spontanée des habitans du Bas-Poitou. C'est une erreur de donner une cause accidentelle à la naissance, à l'existence d'un parti qui ne pouvait obtenir d'aussi grands succès, prendre si rapidement tous les caractères d'une puissance redoutable, sans le concours d'une infinité de ressources, de mesures et de moyens préparés de longue-main, etc.

Bientôt on parla de miracles dans la Vendée : ici, la Vierge avait comparu en personne pour sanctifier un autel provisoire élevé dans les bois; là, le Fils de Dieu lui-même était descendu du ciel pour assister à une bénédiction de drapeaux; ailleurs, on avait vu des anges, parés de leurs ailes et de leurs rayons, annonçant, promettant la victoire aux défenseurs de l'autel et du trône, etc.

Ce n'était point avec une armée découragée et tant de fois battue, sans confiance dans son chef, d'ailleurs trop inégale en forces; ce n'était pas dans Saumur, qui n'offre aucun moyen de résistance du côté de Doué, que l'on pouvait se flatter d'arrêter les rebelles, etc.

L'itinéraire de Canclaux était fort bien combiné; mais, pour que cet ordre de marche fût exécuté, il fallait supposer que Canclaux n'éprouverait, de la part de l'ennemi, aucun obstacle depuis Nantes jusqu'à Mortagne, ou qu'il les surmonterait tous dans le temps déterminé, etc.

Version de M. de Beauchamp, tome I^{er}, page 29.

Selon les révolutionnaires, c'est une erreur d'attribuer la révolte spontanée des habitans du Poitou à une cause qui n'a servi que de prétexte; de donner un principe fortuit à la naissance, à l'extension d'un parti armé qui ne pouvait obtenir d'aussi grands succès, prendre si rapidement tous les caractères

tères d'une puissance aussi redoutable, sans le concours d'une infinité de causes et de moyens combinés, etc.

Idem, page 93.

Ils émurent (les prêtres) les esprits déjà disposés au merveilleux; on ne parlait que de miracles : ici, la Vierge avait apparu en personne pour sanctifier un autel provisoire élevé dans les bois; là, c'était le Fils de Dieu qui était descendu lui-même des cieux pour assister à une bénédiction de drapeaux; à Chemillé, on avait vu des anges, parés d'ailes brillantes et de rayons resplendissans, annonçant, promettant la victoire aux défenseurs de l'autel et du trône, etc.

Idem, page 190.

Ce n'était point avec des troupes découragées et tant de fois battues, sans confiance dans leurs chefs, et d'ailleurs trop inégales en force; ce n'était point dans Saumur, qui n'offre aucun moyen de résistance du côté de Doué, que l'on pouvait espérer d'arrêter l'ennemi, etc.

Idem, page 302.

Cette marche du général Canclaux était parfaitement calculée; mais, pour son entière exécution, il fallait supposer que l'armée ne trouverait aucun obstacle depuis Nantes jusqu'à Mortagne, ou qu'elle les surmonterait tous dans le temps déterminé, etc.

Il y a un petit nombre d'autres passages où l'imitation, beaucoup moins sensible, peut être attribuée à une réminiscence involontaire; mais nous avons relevé les extraits qu'on vient de lire, afin que le lecteur, qui pourrait s'en apercevoir, fasse attention aux époques de la publication des deux ouvrages. Mes Mémoires ont été publiés en l'an III de la république, l'histoire de M. de Beauchamp n'a paru qu'en 1807.

FIN DU LIVRE QUATRIÈME ET DERNIER.

